

Dario Petrantoni

Partis politiques et consensus local. Sicile et Vénétie (1990-2015)

Abstract: in Italy, representative democracy and political parties are facing more and more hardships. This paper provides an empirical analysis of electoral data from the regional elections in Sicily and Veneto covering the last twenty-five years. Based on such data, it examines some of the systemic issues undermining the representative credibility of policy-makers and, thus, of political parties. The analysis of electoral data is based on four pillars: relations between centre and periphery; electoral supply and demand; presidentialisation and personalisation of the vote; the profiles of locally elected candidates. The emerging picture shows increasing analogies rather than divergences between the two regions under study.

Keywords: Sicile ; Vénétie ; partis politiques ; élections régionales

Introduction

Aussi longtemps que je m'en souviens, j'ai toujours entendu parler de deux choses au sujet de la situation italienne et encore plus précisément concernant la Sicile, la région où j'ai grandi. La première, c'est la crise : l'argent ne suffit pas, les exigences de la société sont gérées de manière inappropriée et l'État, avec ses institutions, n'a aucune capacité, ni intention de remédier aux injustices sociales si intolérables pour le peuple. Deuxièmement, le Sud est un poids lourd pour le pays : les gens du *Meridione* n'ont pas envie de changer leur vie au quotidien, ils préfèrent au contraire ne rien faire et attendre que le Nord produise la richesse qu'ils sont incapables ou qu'ils ne veulent pas créer.

Ces deux clichés ont accompagné ma génération depuis toujours et dans de nombreux cas, ont fini par affecter les esprits d'un nombre considérable d'entre nous, désormais convaincus de la réalité effective de ces représentations et de l'impossibilité de changer cet ordre bien établi.

Les années passaient et les clichés restaient les mêmes, alors qu'heureusement, nos esprits évoluaient. On commençait à comprendre que si ces inégalités étaient réelles, on pouvait intervenir pour les changer, car ces représentations du territoire et de la culture siciliens servaient deux autres choses : le maintien du pouvoir dans les mains de ceux qui en avaient toujours disposé, et la croissance désormais gouvernementale des populismes des ligues du Nord.

C'étaient, pour nous, les années de l'université, de notre formation culturelle en termes d'individus, mais surtout en termes de collectivité. On y accomplissait l'exercice démocratique le plus noble : plusieurs individus qui partageaient les mêmes convictions, s'étaient réunis pour devenir les protagonistes d'une nouvelle politique. On savait pertinemment que pour faire évoluer le *status quo*, il fallait d'abord coopérer avec ceux qu'on espérait remplacer, à savoir les anciens dirigeants partisans. Durant ces années, grâce à la création de nombreuses associations civiques, on a fini par interagir avec des jeunes comme nous, mais originaires du Nord. Ce fut à cette occasion également que j'ai compris que nous aussi, les jeunes du *Meridione*, avons fini par créer des stéréotypes vis-à-vis des « gens du Nord », stéréotypes qui s'avéraient pour la plupart faux. En réalité, nous partageons un grand nombre d'idées, mais nous étions tous, nous et eux, victimes inconscientes de la superficialité de certaines représentations communes. Sur un point, en particulier, on était d'accord : il fallait véritablement comprendre et définir cette crise dont on entendait parler depuis longtemps, et la réponse fut simple. Le problème était la distance et la fracture qui s'étaient creusées entreposées entre les classes dirigeantes et les citoyens et qui avaient engendré une autre crise, celle de la représentation politique. La politique, pour nous tous, devait retrouver le chemin de l'intérêt pour la vie quotidienne du citoyen lambda. Si cette fracture continuait d'augmenter, le risque était le renforcement des populismes déjà en place, et l'apparition de nouvelles formes de démagogie collective. Au fond, tant au Nord qu'au Sud, nous n'étions pas si différents.

À la recherche d'une nouvelle perspective

De nos jours, on utilise le mot « crise » pour désigner une période de grande difficulté. Mais il s'agit d'une interprétation erronée car, comme le rappelle Myriam Revault d'Allonnes, aujourd'hui nous ne parlons plus des crises affectant des domaines spécifiques, mais de « la crise » comme d'un singulier collectif.¹ À travers ce mot, on entend un complexe de déficiences systémiques qui intéressent à la fois l'économie, la finance, la politique, la culture, les valeurs, la famille..., alors que jadis, et notamment chez les Grecs, la *krisis* désignait le moment où il fallait remédier à un problème par une prise de décision.²

La définition du dictionnaire Larousse en est la preuve : ce mot désignerait une « période de tension » ou un « changement rapide » vers la « remise en cause » ou encore une « situation tendue ». La crise incarne donc ce moment charnière dans lequel les principes sur lesquels repose une activité sont ou vont être bouleversés.³

Mais est-ce correct de dire que les principes de la démocratie italienne⁴ seraient en crise et devraient donc être remis en cause ? Le problème, à notre avis, est plutôt la confusion qui s'est installée, en brouillant le concept de démocratie représentative avec d'autres aspects de notre vie quotidienne, à savoir surtout l'économie de marché. Depuis les années 1990, les citoyens italiens se sont retrouvés de plus en plus éloignés des dirigeants politiques qui détiennent le pouvoir de représentation publique. Si les scandales de Mains Propres ont permis aux citoyens d'« admirer » de nouveaux paysages troubles construits sur les fondations de la corruption entre le pouvoir politique et économique, cela n'a pas permis d'éclairer ce sentiment si fort d'irritation à l'égard des organisations partisanses.

Dans son ouvrage *Forza senza legittimità. Il vicolo cieco dei partiti*, Piero Ignazi se pose de nouveau des questions très anciennes : qu'est-ce qu'un parti de nos jours ? À quoi cela sert ? Et enfin, est-ce qu'aujourd'hui, nous avons encore besoin de cet ancien instrument politique ? L'opinion générale d'une bonne partie des citoyens est la suivante : les partis n'interprètent plus les besoins de la collectivité, ils sont corrompus et inefficaces. Ils seraient en somme le produit d'un passé lointain et ne créeraient que du malaise et des divisions sociales.

Toutefois, il faut admettre que sans les partis, on peut difficilement avoir de démocratie. Si nous voulons vivre dans un système pluraliste et démocratique, il nous faut les accepter. La vraie question est de savoir si le problème ne résiderait pas plutôt dans ceux qui dirigent ces instruments de médiation collective indispensables.

Notre attention devrait par conséquent se focaliser sur les fonctions des représentants à l'égard de leurs concitoyens. Ce sont ces représentants, et par association leurs partis, qui ont une double contrainte à respecter : une fois élus, ils doivent concrétiser leurs promesses et respecter leurs engagements et ils doivent faire en sorte que tout le monde puisse reconnaître leur travail et leurs efforts. Au contraire, après la chute de la Première République et l'installation de la Deuxième, les politiciens se proposent comme les « hommes de la Providence », et développent un mécanisme de personnalisation individuelle qui finit par changer le paradigme de l'élu vis-à-vis de son électeur. Avec Silvio Berlusconi, ce changement devient si fort qu'il finit par modifier drastiquement la nature des organisations partisanses, y compris de celles existantes avant 1994.

En 2011, Luigi Ferrajoli dans son ouvrage *Poteri selvaggi. La crisi della democrazia italiana*, propose d'expliquer la crise de la démocratie italienne par l'absence de contrôle des pouvoirs qui auraient tendance à s'accumuler et se confondre dans des formes de plus en plus radicales. Par ailleurs, cette crise serait le résultat d'un processus de déconstitutionnalisation, où le haut comme le bas dictent une trajectoire vers la délégitimation des institutions démocratiques. La métamorphose de la politique,

Je tiens à remercier sincèrement Marie Assaf pour son aide précieuse dans la révision du texte français. Mes remerciements vont aussi à Yohann Aucante pour son soutien et ses conseils et à Riccardo Ciavolella pour ses remarques pertinentes.

¹ M. Revault d'Allonnes, *La crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Editions du Seuil, Paris, 2012, p. 9.

² *Ivi*, p.19-20.

³ Larousse, Dictionnaire Erudit de la langue Française, 2009, p. 467, colonne I.

⁴ Carta Costituzionale della Repubblica Italiana, Parte I.

contrainte désormais dans des formes presque enfantines de lutte entre les bons et les méchants, cette nécessité d'avoir toujours à identifier un ennemi contre lequel se battre, la transformation des partis en machines de pouvoirs, et non plus de participation, ont engendré une véritable dépolitisation diffusée qui a abouti à une dissolution de l'opinion publique. Quoi qu'il en soit, la crise (de la politique, des partis, de la représentation, du ressenti des citoyens...) reste au cœur des préoccupations des spécialistes. Impossible par conséquent de l'ignorer. Nous avons toutefois choisi de l'aborder dans une nouvelle perspective, à savoir celle comparative, entre deux Régions italiennes, apparemment aux antipodes, incarnant bien cette « opposition Nord/Sud » : la Vénétie et la Sicile. Ainsi, après quelques réflexions théoriques consacrées aux transformations des organisations partisans, du parti de masse au parti en franchise, nous avons choisi de fonder notre réflexion sur une analyse des données électorales de ces deux régions pour enrichir nos connaissances sur le rapport entre les organisations partisans au niveau local et les citoyens durant la période 1995-2015. C'est en effet à ce moment précis que de nouvelles normes sur les élections des Consigli Regionali sont approuvées et un nouveau système partisan s'installe au pouvoir, donnant naissance à la Deuxième République. Nous allons notamment étudier, pour chacune de ces deux régions, l'évolution du choix de vote et la composition des Gouvernements régionaux, suivant le même schéma analytique et prenant en compte à la fois la structure organisationnelle des partis et les caractéristiques des élus. Cela nous permettra de comprendre si cette crise dont nous avons toujours entendu parler, produit des effets semblables au niveau national et régional, mais surtout si ses origines sont à rechercher dans le mauvais fonctionnement du système des institutions locales ou si, les régions s'affaiblissent, souffrent et subissent à cause des criticités du système central.

Une étude des partis au niveau régional nous permettra aussi de réfléchir sur l'importance que la conception du territoire revêt dans ces deux modèles, pour relire et réinterpréter les changements des rapports entre la société et les partis politiques. Le territoire est en effet utilisé par la politique, mais l'utilise aussi. De ce point de vue, on peut identifier trois différentes dimensions du territoire : a) le territoire, lieu de présence, d'organisation et d'action des partis pour la création du consensus, de la légitimation et de la représentation des intérêts partisans ; b) le lieu d'administration et gouvernement de la communauté et par conséquent, de formation pour les leaders locaux ; c) enfin le lieu symbolique pour la définition d'une identité locale et par conséquent, ressource du conflit politique et institutionnel avec l'Etat central.⁵ Ces trois aspects sont très importants pour notre comparaison, notamment pour étudier le rapport de ces deux régions à l'autonomie. Nous avons en effet une région, la Sicile, qui bénéficie, depuis la création de l'Italie républicaine, d'une large autonomie institutionnelle et normative par rapport à l'Etat central, mais où, cette autonomie est aussi remise en cause car considérée comme un instrument de pouvoir apte à alimenter des dynamiques définies de « sicilitudine ». En revanche, en Vénétie la demande d'autonomie régionale (d'abord même de sécessionnisme, ensuite avec la Ligue du Nord au Gouvernement de fédéralisme) continue d'être un élément significatif de l'agenda politique.⁶

Les transformations des partis à l'épreuve des régions

Depuis 2005, l'organisation régionale des partis a acquis une nouvelle centralité et importance. Cet élément constitue la preuve d'une transformation progressive des partis politiques dans des organisations flexibles et différenciées au niveau territorial, en opposition aux appareils monolithiques et fortement hiérarchisés qu'ils représentaient dans le passé. En Italie, ces nouvelles tendances vers l'autonomisation de la classe politique locale et la décentralisation organisationnelle des partis se sont

⁵ Ici je fais référence à la littérature anglo-saxonne qui définit ces trois dimensions du territoire avec les concepts de *politics*, *policy* et *polity*. Pour un approfondissement voir M. Cotta, D. della Porta et L. Morlino, *Scienza Politica*, Il Mulino, Bologne, 2001.

⁶ Le 22 octobre prochain, un référendum consultatif pour demander plus d'autonomie a eu lieu en Vénétie. Promoteur de cette consultation le deux fois Président de la Région Luca Zaia qui a déclaré : « L'ennemi n'est pas la Vénétie contre la Vénétie, Padoue contre Vicence, parti contre parti : l'ennemi, c'est Rome ». Déclaration figurant dans le quotidien *Nuova Venezia*, <http://nuovavenezia.gelocal.it/venezia/cronaca/2017/04/24/news/referendum-per-l-autonomia-del-veneto-si-vota-il-22-ottobre-1.15243385>, vu le 26/04/2017, notre traduction de l'italien.

tout d'abord manifestées en 1993 grâce à l'usage des nouveaux systèmes électoraux pour la désignation des dirigeants au niveau infranational.

Depuis trente ans, les études sur les partis politiques s'intéressent aussi aux aspects liés à leur transformation. Le scepticisme de plus en plus diffusé quant au rôle des partis dans les démocraties contemporaines et cette impression perpétuelle de crise qu'ils traverseraient et qui les vouerait à la disparition, ont aussi influencé les travaux des chercheurs. Ces derniers ont notamment concentré leur attention sur la modification du rôle des partis et leur adaptation aux transformations de la société. Cette tendance nous la retrouvons, implicitement ou explicitement, dans plusieurs travaux empiriques⁷ et dans de nouvelles conceptualisations et élaborations théoriques.⁸

Le travail fondamental de Maurice Duverger⁹ sur le « parti de masse » met en avant l'affirmation de la théorie de l'homogénéisation organisationnelle des partis – la contamination à gauche – et la primauté du modèle partisan « hiérarchique/monolithique » déjà décrit par Roberto Michels.¹⁰ Vingt ans après, le gel des fractures sociales, formulé par Martin Seymour Lipset et Stein Rokkan,¹¹ finit paradoxalement par geler aussi le débat sur les systèmes partisan. La reprise du débat, d'abord liée à des aspects fonctionnels des partis, s'est petit à petit élargie à leur organisation. Ces deux moments d'analyse correspondent à deux champs d'étude : celui centré sur une approche plus concrète de la crise des partis et celui de leur adaptation voire de leur changement. La très vaste bibliographie consacrée à la crise s'est d'abord intéressée à l'incapacité de ces organisations de se conformer à l'idéal fonctionnel du modèle de partis de masse, pour souligner par la suite l'inadéquation de ce même modèle.¹² Ces deux aspects, on le verra bientôt, sont très importants pour bien comprendre un point central pour notre étude, à savoir l'organisation régionale des partis.

La crise des partis peut s'expliquer de différentes façons. La première question qu'il faudrait se poser est si elle intéresse seulement les « anciens » partis ou la forme partisane proprement dite. Plus particulièrement, si l'on souligne parmi les causes principales leurs insuffisances politico-fonctionnelles et organisationnelles, dans certains cas, et notamment dans le cadre de l'apparition du nouveau conflit entre matérialistes et post-matérialistes, elle pourrait être en réalité le produit d'une incapacité collective des partis existants à répondre aux demandes significatives de la société. En d'autres termes, la grande majorité de la littérature sur la crise des partis s'est tournée vers des macro-phénomènes, simples à observer, comme la baisse du taux de participation aux élections ou celui des inscrits.

Une reprise importante du débat date de 1983, avec la première théorie sur le changement organisationnel des partis.¹³ Bien sûr, il y avait la volonté d'expliquer les raisons de cette crise, mais il y avait surtout la nécessité de réfléchir aux causes des changements que les partis étaient en train de subir depuis l'affirmation du « parti attrape tout ». ¹⁴ L'adaptation des organisations partisans aux

⁷ R. Katz, P. Mair, *Party Organisations. A Data Handbook on Party Organisations in Western Democracies, 1960-90*, Sage, Londres/Newbury Park, 1992 ; *Id.*, *How Parties Organize*, Sage, Londres, 1994 ; R. Dalton, J. M. Wattenberg, *Parties without Partisans : Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford University Press, Oxford, 2000.

⁸ R. Katz, P. Mair, « Changing Models of Party Organisation and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », dans *Party Politics*, 1(1), p. 5-28 ; ed. fr. dans Y. Aucante et A. Dézé (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du cartel-parti en question*, Presses de la Fondation National des Sciences Politiques, Paris, 2008 ; O. Massari, *I partiti politici nelle democrazie contemporanee*, Laterza, Roma-Bari, 2004 ; R. K. Carty, « Parties as Franchise Systems. The Stratarchical Organizational Imperative », Sage, Londre, 2004, ed. it. dans L. Bardi, *Partiti e sistemi di partito*, Il Mulino, Bologne, 2006, p. 81-101.

⁹ M. Duverger, *Les partis politiques*, Armand Colin, Paris, 1976, première édition de 1951.

¹⁰ R. Michels, *La sociologia del partito politico nella democrazia moderna*, 1911, ed. it. Il Mulino, Bologne, 1966.

¹¹ M. S. Lipset, S. Rokkan, « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments : An Introduction », dans : M. S. Lipset et S. Rokkan, *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspective*, Free Press, New York-Londres, 1967, p. 1-64.

¹² P. Ignazi, *Forza senza legittimità. Il vicolo cieco dei partiti*, Laterza, Rome-Bari, 2012.

¹³ P. Mair, « Adaptation and Control : Towards an understanding of Party and Party System Change », dans : H. Daalder et P. Mair, *Western European Party System : Continuity and Change*, Sage, Londres, 1983, p. 405-430.

¹⁴ O. Kirchheimer, « The transformation of the West European Party Systems », dans : J. La Palombara, M. Weiner, *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, Princeton, 1966, p. 177-200.

modifications des conditions économiques et sociales a représenté en effet le point de départ pour cette théorie. Celle-ci se développe davantage grâce aux nombreux travaux autour de l'analyse du *cartel party* de Richard Katz et Peter Mair. Ces mêmes auteurs ont posé aussi les bases pour un réexamen du modèle organisationnel *stratarchico* (stratifié) des partis. Leur conceptualisation qui se base sur la distinction de trois échelles organisationnelles des partis – le parti de base ; le bureau central du parti ; le parti dans les assemblées des élus – a fini par inspirer des travaux sur leur différenciation interne. C'est ainsi que l'on arrive à remplacer le modèle originaire du « parti de masse » avec celui du « parti en franchise¹⁵ » ou avec la tripartition hiérarchie, *stratarchia*, fédération, élaborée par Nicole Bolleyer.¹⁶

Ces deux contributions ouvrent des nouvelles perspectives d'étude sur l'analyse de l'organisation des partis politiques au niveau régional. Carty et Bolloyer affirment en effet que l'utilisation de ces trois niveaux est essentielle pour montrer la différenciation organisationnelle qui s'oppose nettement au modèle hiérarchique du passé.

Kenneth Carty est le premier chercheur à avoir mis en évidence les potentialités d'une conception plus flexible des modèles partisans. C'est à lui que l'on doit un schéma pour l'analyse de certaines tendances *stratarchiche* des partis à l'heure d'aujourd'hui observées dans son pays d'origine, le Canada, mais que l'on peut retrouver aussi dans d'autres pays. Le schéma en question est celui du « parti en franchise » qui reprend la tripartition interne des organisations partisans élaborée par Katz et Mair, et s'approprie leurs observations sur les tendances des partis dans leur passage de la hiérarchie à la *stratarchia*. Selon Carty, les structures organisationnelles des partis peuvent être conceptualisées à nouveau à travers l'utilisation d'un cadre analytique pouvant identifier une caractéristique structurelle des partis dans l'autonomie des différentes faces, tout en reconnaissant aussi le caractère intégré de l'organisation dans sa totalité.¹⁷ Cela permet à ceux qui acceptent les conditions du modèle de pouvoir constater la flexibilité organisationnelle des partis contemporains.

À la base du raisonnement de Carty, il y a l'idée que la hiérarchie et la *stratarchia* ne sont pas forcément l'une à l'opposé de l'autre, mais qu'au contraire, elles peuvent toutes les deux coexister grâce aux multiples configurations des rapports d'interdépendance entre les trois faces organisationnelles des partis. Cela implique que, à la différence du modèle hiérarchique originel, il y a une autonomisation partielle des structures périphériques par rapport à celles centrales du parti. Carty tient également à différencier sa position par rapport à Rud Koole. Ce dernier préfère caractériser le changement organisationnel des partis comme un processus fédératif.¹⁸ Mais selon Carty, cette vision ne prend pas en compte le fait que dans les systèmes fédéraux, les unités périphériques ont une autonomie réelle, ce qui leur donne les moyens pour opérer en toute tranquillité, y compris dans des domaines qui vont au-delà de la dimension locale ou régionale dont elles font partie. En réalité, même si les partis ne peuvent plus être considérés comme structures monolithiques, ils présentent des modes de répartition du pouvoir différenciés. S'il y a un *continuum* de la hiérarchie à la fédération, c'est en présence de la *stratarchia* qu'il se manifeste, *stratarchia* qui doit se comprendre comme un équilibre entre l'autonomie des unités périphériques et le contrôle central. Elle occupe ainsi une position à mi-parcours, et dans la plupart des partis, elle peut être observée dans ses multiples nuances.

Le parti en franchise doit donc être conçu comme une structure intégrée qui contient en soi les composantes d'une autonomie « conditionnée par une interdépendance entre les parties ».¹⁹ Pour étudier les rapports existants entre l'organisation centrale et périphérique des partis, Carty propose un schéma dont le but est de montrer comment les flux d'échange entre ressources, employés et informations varient selon le pacte intra-organisationnel de chaque parti.²⁰ La profonde transformation

¹⁵ Carthy, *I partiti come sistemi di franchising*, op. cit.

¹⁶ N. Bolleyer, « New Party Organisation in Western Europe : of Party Hierarchies, Stratarchies and Federations », dans *Party Politics*, 18(3), 2011, p. 315-336.

¹⁷ Carthy, *I partiti come sistemi di franchising*, op. cit., p. 83.

¹⁸ R. Koole, « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Comment on the Notion of the Cartel Party », dans *Party Politics*, 2 (4), 1996, pp.507-523, article cité dans : Carthy, *I partiti come sistemi di franchising*, op. cit., p. 84.

¹⁹ *Ivi*.

²⁰ L. Bardi, P. Ignazi, O. Massari, *I partiti italiani*, Università Bocconi Editore, Milan, 2007.

organisationnelle qu'il a observée est nécessaire, - car grâce à sa flexibilité et à sa capacité à s'adapter aux solutions fournies par les modèles organisationnels traditionnels, elle constitue la réponse la plus apte à expliquer tout changement dérivant de la sphère sociale, politico-institutionnelles et communicative. Pour ces raisons, Carty définit ces changements comme un impératif.

La plus ou moins ample *stratarchizzazione* des partis ne serait donc qu'une donnée à démontrer empiriquement.²¹ Dans un cadre d'autonomie fonctionnelle, l'organisation centrale du parti fournit la marque, la leadership, la ligne et la communication politiques au niveau national, alors que les unités composantes le parti apportent les inscrits, les candidats en plus des efforts concrets en matière d'activités de mobilisation locale. La distribution effective de ces tâches peut varier de manière importante sans que la nature du parti en franchise vienne à manquer. Cette approche définit non seulement de manière plus explicite le rôle et les fonctions de chaque composante organisationnelle par rapport aux travaux de Katz et Mair, mais se révèle aussi très utile pour une analyse de la formation et de l'institutionnalisation des partis dans des systèmes multi-niveaux, et en particulier de leur dimension régionale.

De l'organisation régionale des partis : hiérarchie, *stratarchia*, fédération

Les travaux de Carty représentent une avancée vers un abandon substantiel du modèle hiérarchique, considéré comme point de référence pour les études de l'organisation des partis. De plus, ils constituent la base pour renouveler l'étude des partis au niveau régional, considérés désormais comme des composantes subordonnées à la structure hiérarchique du parti central. Sa manière de concevoir la structure organisationnelle, différenciée à son intérieure et caractérisée par la présence de plusieurs niveaux d'interdépendance à impact variable, nous oblige aussi à réfléchir aux rapports de pouvoir qu'elle entretienne.

Une autre avancée importante quant au dépassement du modèle originaire est représentée par le travail de Nicole Bolleyer.²² Selon Eldersveld, la *stratarchia* serait un phénomène apte à garantir l'existence d'un *continuum* des structures créées pour assurer le balancement entre autonomie intra-organisationnelle et contrôle.²³ Il faut donc prévoir une répartition du travail dans laquelle le parti au niveau central s'occuperait d'assurer l'intégration organisationnelle et politique, alors que les unités périphériques devraient garantir l'enracinement dans le territoire et la capacité de mobilisation des citoyens, surtout en termes de participation au vote.²⁴ Cette configuration pousse Eldersveld à définir le parti politique comme une « structure de déférence réciproque » entre centre et périphérie. Son analyse, centrée sur le système partisan des États Unis, dans lequel il y a un manque fort de capacité de sanctionner les unités périphériques de la part du parti central, le convainc du fait que les envies particulières des périphéries se superposeraient aux nécessités de la structure centrale, tout en engendrant une forte dispersion du pouvoir. Dans le même temps, le spécialiste reconnaît que dans d'autres pays, il est possible de constater des niveaux de *stratarchia* différents, et notamment moins extrêmes que celle américains. Nicole Bolleyer revient elle aussi sur ce constat, sans oublier l'avertissement de Carty à propos de l'erreur commise par ceux qui, dans leurs analyses, négligent de prendre en compte les éléments hiérarchiques présents dans une vision *stratarchica* de l'organisation des partis. Dans le modèle de « parti en franchise », ces éléments ont tendance à prévaloir quand la constitution du parti est déterminée par une démarche *top-down*, comme la nécessité pour l'organisation centrale de stabiliser le soutien électoral du territoire. Au contraire, dans le cas d'une construction *bottom-up*, s'agissant d'une conséquence de la nécessité commune à plusieurs organisations partisans régionales ou locales de créer une structure nationale pour mieux poursuivre leurs propres intérêts, les partis chercheront à préserver leur autonomie et à minimiser des possibles tendances centralisatrices. Les éléments hiérarchiques de l'organisation *stratarchica* des partis peuvent être constatés dans la

²¹ Carthy, *I partiti come sistemi di franchising*, op. cit., p. 85.

²² Bolleyer, *New Party Organisation in Western Europe*, op. cit.

²³ S. J. Eldersveld, *Political Parties: A Behavioral Analysis*, MacNally, Chicago, 1964, p. 9.

²⁴ Bolleyer, *New Party Organisation in Western Europe*, op. cit., p. 316.

présence de mécanismes centralisés aptes à garantir la résolution de conflits ; dans un contrôle centralisé des ressources financières ; ou bien dans une modalité de communication de type *top-down*.²⁵

Ces trois variables peuvent être observées dans des différentes typologies des partis, et en fonction des valeurs qu'elles assument, et se traduisent comme hiérarchies, *stratarchie* ou fédérations. Pour le dire autrement, « les trois types de partis sont définis par : la manière dont les compétences et les ressources (sélection des candidats, résolution des conflits, financements) sont attribuées au niveau national et au niveau régional ou local ; la manière dans laquelle la représentation des intérêts nationaux suit celle territoriale (et qu'on peut observer dans la composition des organes du parti) ». ²⁶ Le mérite de cette approche n'est pas simplement d'explicitier clairement les positions du parti en franchise, mais surtout de nous fournir une décomposition analytique de ces trois modèles organisationnels, nous permettant de les observer empiriquement. Comme l'a déjà affirmé Carty, faire des dissertations sur la nature et les caractéristiques des modèles de parti dominants dans certaines phases historiques n'est plus fortement utile, car ce genre d'approche nous obligerait à comparer les nouveaux modèles avec un modèle originel tout en négligeant la réalité empirique des partis contemporains.

Bien que ces théories restent valables pour expliquer certains macro-phénomènes du système italien, elles se montrent fragiles quand il s'agit de comprendre les changements systémiques au niveau régional. Se fiant à une vision trop dogmatique des démocraties représentatives, elles ne prennent pas en compte les sous-cultures locales qui au contraire, conditionnent fortement les comportements électoraux des citoyens et qui finissent par affecter les trajectoires des organisations partisans au niveau sous-national. Selon nous, une analyse consacrée à des thèmes tels la compétition électorale, l'abstention et le choix de vote lui-même, est essentielle pour étudier de manière empirique les changements du système politique régional contemporain. Sans vouloir anticiper les résultats de notre étude, une telle approche permet notamment de poser les bases pour une réflexion autour de l'ascension du *Movimento 5 Stelle* dans l'arène politique régionale et de s'interroger concrètement sur son intention (et sa réussite ?) de bouleverser radicalement quelques éléments du contexte politique systémique sicilien et vénitien. Par ailleurs, notre enquête sur ces deux régions permet aussi de vérifier l'existence de trois types de changements organisationnels des formations politiques : l'apparition d'une modalité d'autonomie plus ou moins importante entre les différents strates de l'organisation partisane ; une croissance forte dans les deux régions de la personnalisation du vote de préférence, témoignant de la manière dont les partis se sont transformés dans cette direction ; et enfin un affaiblissement substantiel de leur organisation de base qui suppose d'investiguer les caractéristiques socio-démographiques des élus, et témoignerait de l'existence d'une politique faite en l'absence du territoire.

²⁵ *Ibidem*, p. 318.

²⁶ *Ibidem*, p. 319.

Le système politique sicilien. Autonomie et crises

1.1 L'île et le continent

En 1947, après quelques tentatives sécessionnistes, Giuseppe Alessi est élu premier Président de la Région sicilienne. Une solution institutionnelle satisfaisante voit ainsi le jour pour que l'ancien conflit entre l'île et le « Continent » puisse être enfin réglé. Si depuis cette époque lointaine, les partis en Sicile ont suivi la même trajectoire politico-institutionnelle que le reste du pays, des phases de fluctuation voire d'éloignement, n'ont pas manqué de se produire.²⁷ Dans tous les cas, l'île s'est toujours battue pour conserver les principes et les avantages découlant de son statut spécial. Cette autonomie attribuée au système politique régional s'articule autour d'une double primauté sur les institutions nationales. La première est de nature institutionnelle, car le *Statuto della Regione Autonoma Siciliana* est promulgué en 1947, avant même l'entrée en vigueur de la charte constitutionnelle italienne. La deuxième est de nature exclusivement politique, car les toutes premières élections politiques *post-Costituente* (1946) se déroulent en Sicile. À cette autonomisation régionale déterminant de fait une fracture centre-périphérie n'a pas correspondu une aussi forte mobilisation politique. Pour le dire autrement, cette situation privilégiée n'a pas produit l'émergence de partis solides à vocation autonomiste, capables de régenter au fil du temps le champ politique national et régional. Au contraire, comme plusieurs chercheurs le soulignent, le vote des Siciliens a été davantage au service de la politique nationale que régionale, devenant souvent un instrument décisif pour instaurer et consolider l'hégémonie électorale des partis de majorité au niveau central.²⁸ À bien voir, ces partis ont gagné en Sicile un soutien électoral supérieur à celui national. C'est le cas notamment de la *Democrazia Cristiana* (DC) pendant presque cinquante ans, puis de *Forza Italia* (FI) et du *Popolo della Libertà* (PdL) pour les deux décennies à suivre et jusqu'à la fin du Novecento, et enfin du *Partito Democratico* (PD) de 2012 jusqu'aujourd'hui. Dans une première phase, le parti des catholiques a exercé un rôle généralement dominant. Il a recueilli le plus de votes en 1992, c'est-à-dire en plein milieu des scandales de Mains Propres, marquant une nette opposition avec les tendances électorales nationales qui voyaient une baisse importante des préférences pour ce parti. Avec l'installation du système majoritaire et la montée au pouvoir de *Forza Italia*, qui atteint rapidement une majorité relative, la Sicile se retrouve à soutenir fortement le « parti sans territoire » de Berlusconi, pour reprendre la définition de Mauro Calise²⁹. Ce soutien arrive parfois à produire des résultats plébiscitaires, comme par exemple aux élections de 2001, quand FI va gagner l'ensemble des 61 sièges de l'île. Cet ancrage au cœur politique du pays est aussi le résultat d'un processus d'autonomie manquée, dans lequel de longues phases de stagnation et d'instabilité gouvernementale s'alternent à des moments de dynamisme dus à différents événements politico-institutionnels inédits et aux alliances « particulières » les ayant soutenus ou déterminés.

Il suffit de rappeler à ce propos la montée au pouvoir de Silvio Milazzo (1958), élu en polémique avec son parti (DC) et avec une majorité transversale construite par une alliance inter-partisane allant de l'extrême gauche à l'extrême droite. Le but était de constituer un Comité de Libération Nationale sicilien, inédit à l'époque, pour se libérer d'Amintore Fanfani, Président du Conseil de Ministres, et également Ministre des Affaires Étrangères, secrétaire national de la DC et chef du courant *Cronache sociali*. Un autre cas est représenté par la crise gouvernementale à l'époque de Raffaele Lombardo (2009) qui met en place un remaniement basé sur une alliance avec le PD, se qualifiant ainsi comme un précurseur de la détérioration du bloc de centre-droite au niveau national.³⁰

Dans les deux cas, le système politique régional fait preuve d'un changement important en fonction des conjonctures critiques du système partisan national, en amplifiant voire en engendrant (parfois) les crises systémiques des partis. La chute de la DC au niveau national, par exemple, est anticipée par la formation, à la fin des années 1980, du mouvement *La Rete* de l'actuel Maire de

²⁷ F. Renda, *Storia della Sicilia dalle origini ai giorni nostri*, Sellerio, Palermo, 2003.

²⁸ M. Morisi, P. Feltrin, « La scelta elettorale : le apparenze e le questioni » dans M. Morisi (dir.), *Far politica in Sicilia : deferenza, consenso e protesta*, Feltrinelli, Milan, 1993, p. 15-80.

²⁹ M. Calise, *Il partito personale*, Laterza, Rome-Bari, 2000.

³⁰ F. Renda, *Storia della Sicilia, op. cit.*

Palerme, Leoluca Orlando. Cette chute devient définitive avec la déflagration du parti qui voit l'émergence d'une galaxie de nouveaux acteurs partisans *post-democristiani*. Certains d'entre eux finissent aussi par jouer un rôle de traction pour les partis nationaux, telle l'*Unione dei Democratici Cristiani e di Centro* (UDC), ou, dans d'autres cas, génèrent des partis capables non seulement d'attirer et maintenir le consensus, mais aussi de gagner un positionnement stratégique dans la politique régionale, tout en utilisant la demande d'autonomisme.³¹

Ces événements, souvent étiquetés dans un sens négatif comme le produit d'une certaine « *sicilitudine* » politique, constituent la preuve de la mutation des rapports entre l'organisation centrale des partis et ses ramifications. Ce changement se produit tout d'abord ailleurs qu'en Sicile ; nous reviendrons ce point dans la suite de notre travail.

À cause de sa longue histoire, son autonomie institutionnelle si particulière mais aussi sa dimension démographique, la Sicile représente un riche cas d'étude concernant le phénomène de la régionalisation des organisations partisans. Le statut spécial de la région a permis la constitution d'un système partisan avec une avance d'environ trente ans par rapport à d'autres régions italiennes,³² et de presque cinquante ans sur la décentralisation de certaines fonctions d'État. Il sera question, dans cette étude, d'interroger les dynamiques de régionalisation à partir de 1996. Pour ce faire, il faudra d'abord noter l'existence d'un cadre partisan déjà régionalisé dans les décennies avant la présidentialisation de la politique régionale du restant du Pays.³³ Avant d'analyser les dynamiques et l'évolution du marché politique régional en termes de demande et d'offre politique, il nous semble essentiel de définir les particularités du système politique régional, puisqu'elles sont utiles pour bien dessiner le profil politico-institutionnel de la région. C'est le cas notamment du niveau élevé d'institutionnalisation, avec ses prérogatives constitutionnelles reconnues grâce à son Statut Spécial, qui permet l'activation des ressources économiques exceptionnelles. Ces ressources peuvent non seulement être mobilisées pour la dépense publique régionale, mais aussi pour le financement des partis qui siègent dans le Parlement Régional (Assemblea Regionale Siciliana : ARS). Ce haut niveau d'institutionnalisation a produit un ancrage particulier dans le territoire de la part des partis, qui se sont trouvés en symbiose avec certains acteurs informels du système politique sicilien : clientélisme, organisations criminelles et corruption politique.³⁴ Or, l'impact de ces relations devient très important, particulièrement si l'on regarde les crises présidentielles régionales qui se sont produites à la suite des démissions de Salvatore Cuffaro et de Raffaele Lombardo pour les graves affaires judiciaires auxquelles ils ont été confrontés.

Mais il y a d'autres éléments qu'il faut souligner, comme la présence d'un électorat régional à « faible mobilisation », avec une participation des citoyens systématiquement en dessous de la moyenne nationale ;³⁵ ou encore, une offre électorale traditionnellement fragmentée et une absence de partis autonomistes forts, capables de s'appropriier les lieux de la représentation démocratique au niveau régional et national.

Une analyse diachronique de ces caractéristiques facilite la compréhension de quelques dynamiques de compétition électorale sicilienne, comme par exemple le taux très élevé de volatilité électorale et la fragmentation partisane. Elle nous sera aussi utile pour comprendre l'évolution organisationnelle des partis régionaux, et notamment le recrutement du personnel politique ou la personnalisation du vote. Nous nous concentrerons d'abord sur une analyse générale du marché politique régional, en mettant l'accent en particulier sur la demande et sur la participation au vote ; et ensuite sur l'offre, ou pour le dire plus précisément, sur la fragmentation des listes qui se battent entre elles pour conquérir le pouvoir régional.

³¹ On peut mentionner à ce propos le *Movimento per l'Autonomia* de Raffaele Lombardo.

³² Les Régions à Statut Ordinaires en Italie naissent en 1970.

³³ F. Musella, *Governi monocratici. La svolta presidenziale nelle regioni italiane*, Il Mulino, Bologne, 2009.

³⁴ A. Mastropaolo, « Tra politica e mafia. Storia breve di un latifondo elettorale », dans Morisi (dir.), *Far politica in Sicilia, op. cit.*, p. 84-144.

³⁵ P. Feltrin, « Le elezioni regionali : struttura e costanti delle scelte di voto », dans M. Ciacagli, A. Spreafico, *Vent'anni di elezioni in Italia. 1968 – 1987*, Liviana, Padoue, 1990, p. 295-319.

1.1.1 L'électeur sicilien

Traditionnellement la Sicile est l'une des régions italiennes avec un taux de mobilisation électorale parmi les plus faibles, et cela pour plusieurs raisons. L'abstentionnisme cache plusieurs dynamiques de comportement électorale qui vont de la protestation contre un vote en échange manqué, sans oublier cette sorte d'aliénation politique d'une partie importante de la communauté régionale.³⁶ On observe cette faible participation dans les données électorales locales, mais aussi dans celles nationales, même si au sein des élections législatives nationales on observe une augmentation de la mobilisation.³⁷ Pour mieux comprendre la différence entre la Sicile et le reste du pays, il suffit de rappeler que le taux de participation des Siciliens est inférieur de 10% à celui de la moyenne nationale.

Si l'on procède à l'analyse du taux d'abstentionnisme de manière diachronique, on s'aperçoit clairement de la crise de la mobilisation électorale sicilienne : il passe en effet de 25,6% en 1991, à 33,9% en 1996, à 36,5% en 2001, à 33,30% en 2008 et à 52,59% en 2012.³⁸ L'augmentation dans le temps des bulletins de vote nuls/blancs est aussi un aspect intéressant. Cette augmentation dépend sans doute d'une part, de la difficulté d'adaptation aux nouvelles procédures électorales introduites en 2001 et 2005 ; d'autre part, de la montée, de plus en plus importante, du pourcentage d'électeurs qui expriment ainsi leur protestation contre le *status quo*. Ces derniers participent au vote et manifestent explicitement leur insatisfaction à l'égard de la politique régionale. La hausse de ce phénomène nous montre des chiffres importants, toujours en croissance : le taux est de 4,9% en 1991 ; de 5,3% en 1996 ; de 6,6% en 2001 ; de 5,3% en 2006 et monte jusqu'à 7,8% en 2008.³⁹ Les données pour 2012 ne sont malheureusement pas disponibles ; toutefois dans ces élections, et pour la première fois en Sicile, moins de 50% des électeurs sont allés voter et cela nonobstant la présence dans l'arène du Mouvement 5 Étoiles, qui à l'époque représente l'expression la plus forte de la protestation des citoyens à l'égard du système politique régional et national. Dans tous les cas, le phénomène du vote nul/blanc est probablement un indicateur fort d'une hausse progressive du malaise de l'électeur sicilien. En particulier, les données de 2008 sont intéressantes car comme on peut l'observer, il y a eu une hausse de la participation partiellement annulée à cause de la forte augmentation du vote nul/blanc.

De plus, l'analyse désagrégée au niveau provincial des données nous montre que le phénomène varie d'une province à l'autre, et cette variable reste constante jusqu'à 2008. La Sicile orientale est sans aucun doute la zone où la participation électorale est majeure. Si l'on prend par exemple la province de Raguse en 2008, on constate une affluence aux urnes de 70,29%, avec une différence de presque 10 points sur les provinces à faible mobilisation comme Enna, Palerme et Agrigente.⁴⁰ En 2012, ce sont les provinces de Catane et Messine qui marquent les *scores* les plus hauts égaux à 51%, et un écart habituel de 10% par rapport aux autres provinces occidentales.⁴¹

Cette situation qui voit ce même écart se produire au fil des années, nous amène à réfléchir sur l'hypothèse qu'il y a, en Sicile, des constantes territoriales aptes à expliquer ce phénomène.

Il va de soi que les facteurs qui déterminent cette situation sont complexes et difficiles à démontrer de manière empirique. C'est aussi pour ces raisons que les études sur la participation politique en Italie ont toujours dédié une place importante au cas sicilien.⁴² Dans les années, différentes interprétations ont été proposées pour expliquer l'abstentionnisme sicilien.

En 1982, Renato D'Amico l'interprétait notamment comme une « modalité négative » du vote en échange, à savoir une forme de sanction infligée par l'électeur au candidat ou au parti qui n'avait pas maintenu, au long de son mandat, sa parole, et n'avait pas accordé à son électorat les bénéfices promis

³⁶ F. Raniolo, *La partecipazione politica*, Il Mulino, Bologne, 2008.

³⁷ M. Cerruto, F. Raniolo, « Dal partito dominante alla coalizione dominante : le elezioni regionali in Sicilia (1947 – 2008) », dans : *Quaderni dell'Osservatorio elettorale*, 1, 2008, p. 43–98.

³⁸ Les données sont consultables sur le site Internet de la Regione Sicilia au lien suivant : http://www.elezioni.regione.sicilia.it/regionali2012/rep_6/affluenzaRegionale3.html

³⁹ Cerruto, Raniolo, *Dal partito dominante alla coalizione dominante*, op.cit.

⁴⁰ http://www.elezioni.regione.sicilia.it/regionali2012/rep_6/affluenzaRegionale3.html

⁴¹ *Ivi*.

⁴² Raniolo, *La partecipazione politica*, op. cit.

avant d'être élu.⁴³ Une autre explication possible consiste à dire que cet abstentionnisme serait le résultat de la grande aliénation politique de l'électorat sicilien, aliénation due à la segmentation de la société locale ; ou encore qu'il serait l'expression d'un électeur mobilisé dans le passé, mais déçu dans ses attentes ayant décidé de s'abstenir pour manifester sa protestation. La dernière hypothèse formulée par Maurizio Cerruto et Francesco Raniolo nous propose d'interpréter ce phénomène comme une forme de « sortie » des rangs électoraux, un abstentionnisme actif, dont la preuve serait la hausse du pourcentage de votes et des bulletins nuls/blancs.⁴⁴

Toutes ces hypothèses restent encore valables actuellement. Les premières analyses de Massimo Morisi et de Paolo Feltrin proposent une forte corrélation entre sous-développement économique et abstention. Toutefois, ce lien disparaîtrait face à une augmentation de la densité démographique.⁴⁵ Derrière ce phénomène de l'abstention, il y aurait donc des traditions spécifiquement locales et des modalités d'organisation partisans auxquelles les cultures politiques territoriales ne sont pas étrangères.

La baisse de participation électorale est un indicateur évident de la crise de représentation des partis régionaux et de leur capacité d'intermédiation entre la société et les institutions démocratiques. Si à cela on ajoute la logique d'appropriation associative des ressources publiques des groupes parlementaires de l'ARS, il nous semble pertinent de supposer la mise en l'œuvre d'un processus de cartellisation des organisations régionales.⁴⁶ Ce processus a acquis plus de poids à partir de 2005, avec l'approbation de la réforme électorale numéro 7/2005 prévoyant, entre autres, un seuil de barrage de 5%. Un autre aspect qui pèse sur les organisations partisans régionales et leurs stratégies de mobilisation électorale est la présence d'un électorat non seulement démotivé, mais aussi très volatile. Or, la combinaison de ces deux facteurs produit une augmentation de la demande de contrôle préélectorale de la part des partis et des listes qui les soutiennent, dans le but de réduire les marges d'incertitude des résultats finaux. Ainsi nous pouvons expliquer également la dépendance des partis d'autres acteurs organisés, capables de mobiliser l'électorat, comme par exemple les associations thématiques, les groupes d'intérêts ou encore l'Église catholique. Cette dynamique engendre aussi le problème d'une potentielle dépendance de quelques courants partisans vis-à-vis des organisations criminelles. De ce point de vue, la célèbre histoire de personnages bien connus tels Vito Ciancimino et le clan des *corleonesi* illustrent largement ce concept.

1.1.2 L'offre électorale sicilienne : les partis et les listes

Comme on vient de l'évoquer, la présence d'un électorat démotivé et discontinu en termes d'accès au vote est un élément essentiel pour la compréhension du système politique régional sicilien. Cet élément se traduit également par une offre politique assez fragmentée. Les données de 1971 à 1991, disponibles grâce au travail de Massimo Cerruto et Francesco Raniolo, nous montrent clairement que l'arène partisane sicilienne est l'une des plus instables de tout le panorama national.⁴⁷ En effet, le nombre de listes en Sicile est en moyenne presque doublé par rapport au niveau national. En 1991, par exemple, on compte 29 listes sur l'île, alors que aux élections nationales de 1994 on retrouve seulement 13 listes au sein des circonscriptions siciliennes. Cette tendance s'explique par la présence d'un système électoral régional qui dans le passé, favorisait la constitution de listes reliées aux grands partis. On peut toutefois noter la présence importante de listes de perturbation qui n'arrivent jamais à obtenir de siège, réduisant de fait le nombre des listes ayant accès au Parlement National.⁴⁸ La chute de la DC a déterminé, comme nous l'avons déjà mentionné, une fragmentation ultérieure et l'émergence de plusieurs formations partisans qui ont disparu seulement récemment. À vrai dire, elles n'ont jamais réellement disparu car dans quelques cas elles se sont fusionnées et ont formé des nouveaux partis

⁴³ R. D'Amico, « Una modalità negativa del voto di scambio : l'astensionismo in Sicilia », dans : *Quaderni dell'Osservatorio elettorale*, 9, 1982, p. 145-178.

⁴⁴ Cerruto, Raniolo, *Dal partito dominante alla coalizione dominante*, *op.cit.*, p. 46.

⁴⁵ Morisi, Feltrin, *La scelta elettorale*, *op. cit.*

⁴⁶ Katz, Mair, *Changing Models of Party Organisation*, *op. cit.*

⁴⁷ Cerruto, Raniolo, *Dal partito dominante alla coalizione dominante*, *op.cit.*

⁴⁸ *Ibidem*, p. 52.

(comme par exemple l'UDC), pas toujours très stables ; dans d'autres cas, elles ont adhéré à de nouvelles formations partisans idéologiquement mixtes (tel est le cas du PD).

Cette arène politique fragmentée nous montre l'incapacité des partis nationaux à attirer et représenter entièrement l'électorat sicilien, et cela non pas à cause de la présence de listes autonomistes, mais plutôt à cause de la multitude de « courants » à l'intérieur de chaque formation politique. En effet, si on analyse le vote sicilien dans les élections nationales et le rapport entre les votes obtenus par une liste en Sicile et dans le « Continent », nous découvrons que durant les dernière soixante-dix années d'élections, seulement deux listes ont eu un ancrage fort et privilégié dans la *Trinacria*. Il s'agit du *Movimento per l'Autonomia* (MPA) en 2008 et du *Movimento 5 Stelle* (M5S) en 2012-13. Pour ce qui concerne le mouvement de Raffaele Lombardo, on constate notamment qu'en 2008, plus de 50% des préférences obtenues à l'échelle nationale est représenté par le vote sicilien. Si l'on regarde plus précisément la distribution du vote à l'intérieur du territoire régional, on a la confirmation d'une territorialisation très marquée du vote dans une zone spécifique de l'île, la partie orientale. En 2013, le M5S a montré lui aussi être la seule formation politique capable de répercuter son consensus régional au niveau national, et cela malgré l'effondrement de la participation au vote de la part des Siciliens durant les élections régionales : aux élections nationales de 2013, 843.557 des votes obtenus sur un total de 2.631.215 provenaient des siciliens, alors que, aux régionales de 2012, sur 2.203.165 les votes des Siciliens représentaient 368.000. Or, ces données du M5S sont impressionnantes car de fait, ce mouvement a produit, entre 2008-009 et 2012-013, un véritable changement du système politique national, en le transformant de bipolaire à tripolaire. Dans tous les cas, l'absence d'un acteur comme l'MPA de 2008 à 2012 nous semble intéressant à remarquer et trouve, probablement, son explication dans la logique des liaisons centre-périphérie mises en œuvre par les partis de masse nationaux avec ses propres ramifications régionales.

1.2 Le système de parti au niveau régional

Pour bien comprendre l'évolution des organisations partisans siciliennes depuis les années 1990, on ne peut s'empêcher de prendre en compte les interactions qui se sont produites entre demande, offre et système électoral dans les décennies précédentes. D'abord parce que, comme on l'a déjà souligné, en Sicile, contrairement à d'autres régions italiennes, la régionalisation des partis est un processus qui date d'il y a longtemps – l'autonomie spéciale, on le rappelle encore une fois, remonte à 1947 – et a vu, durant les dernières années, une accélération importante. Par ailleurs, comme il s'agit d'un système partisan déjà institutionnalisé, il devient nécessaire de décoder les mécanismes de *path dependence*⁴⁹ qui ont beaucoup contribué à d'autres changements, cette fois-ci de nature nationale, telle la chute du système partisan de la Première République et la conséquente transition politico-institutionnelle qui l'a suivie. En particulier, pour l'île, la crise post-Mains Propres se matérialise dans une première transition avec les élections régionales de 1996, et donc avec un retard de deux ans par rapport à la situation nationale⁵⁰. Cette transition devient aussi institutionnelle, en 2001, avec le passage d'une forme de gouvernement parlementaire à une autre neo-parlementaire. À partir de son institutionnalisation de 1947, la Sicile a toujours pu compter sur une pleine autonomie politique, y compris dans le cadre de l'élaboration de sa propre législation électorale. Cette législation reste la même jusqu'aux élections de 2001. Avant cette date, la loi régionale numéro 29/1951 établissait un système proportionnel pur qui excluait toute possibilité de liaisons entre listes différentes et prévoyait la récupération des restes électoraux dans les circonscriptions sur la base d'un quotient naturel. Par conséquent, chaque électeur avait le droit de voter une seule liste, mais il pouvait exprimer un nombre de préférences variables – de trois à quatre – selon de la taille de sa circonscription. Le nombre total de députés régionaux était 90. Ce système a été modifié par la loi constitutionnelle n° 2 du 31 janvier 2001, qui prévoit l'élection directe du Président de la Région. Elle introduit aussi des éléments d'anti-proportionnalité, comme par exemple un seuil de barrage de 3% et une prime de majorité de 17 sièges,

⁴⁹ G. Alexander, « Institutions, path dependence and democratic consolidation », dans : *Journal of Theoretical Politics*, 13 (3), 2001, p. 249-270.

⁵⁰ Nous faisons référence aux élections nationales de 1994.

plus un siège supplémentaire pour le Président gagnant. En réalité, cette prime est facultative et elle varie sur la base de l'obtention d'une majorité de la part des listes liées au Président. Dans ce cas, l'électeur peut exprimer une seule préférence et la répartition des restes se joue au niveau régional. Pour renforcer cette limitation du système proportionnel, en 2005, avec la loi régionale n° 7, le législateur réduit à 8 + 1 les sièges accordés comme prime de majorité, en fixant au même temps une augmentation du seuil de barrage à 5%. Pour la redistribution des sièges, on assiste ainsi à un retour à la situation initiale, avec une assignation des votes restant dans les différentes circonscriptions électorales.⁵¹ Les raisons de ces réformes sont à rechercher dans les caractéristiques du système régional. L'électorat sicilien est de fait particulièrement volatile. Malgré quelques manifestations plébiscitaires qui ont récompensé certains des partis de majorité relative, le système partisan sicilien est parmi les plus fragmentés que l'on puisse imaginer. La domination de la DC dans le passé et plus récemment, les victoires d'abord du centre-droite et ensuite du centre-gauche, cachent en réalité un champ de bataille politique régional caractérisé par une incertitude électorale très marquée.⁵² Ces dynamiques de crise et changement du système partisan et les mécanismes de *path dependence* peuvent être regroupés et analysés en trois phases : la Première République avec un système à parti dominant, à savoir la DC (1947-1991) ; la crise du parti dominant et la fluidité systémique (1991-2000) ; la coalition dominante et la présidentialisation (2001-2012).

1.2.1 *Compétition électorale et Première République (1947-1991)*

Le système partisan régional qui se développe à partir de la fondation du nouveau cadre politique républicain jusqu'à sa crise, au début des années 1990, a finalement été défini comme un système à parti dominant.⁵³ L'acteur principal de cette domination était la DC. Malgré sa position privilégiée, de nombreux événements perturbateurs finissent par alimenter une dimension d'instabilité et de crise de plus en plus croissante. En particulier, durant la phase constitutive du système politique régional, la compétition entre le bloc démocrate-chrétien et celui du « peuple » incarné par les communistes et les socialistes, conduit à l'acquisition progressive, dans le monde organisationnel de la DC, des réseaux sociaux les plus influents de la société et de l'économie sicilienne.⁵⁴ En même temps, une compétition de plus en plus marquée s'installe au sein des coalitions. Cette compétition est engendrée notamment par les partis minoritaires, qui essayaient de plier à leur avantage le consensus du parti le plus important de la coalition, précisément celui de la DC. On retrouve d'ailleurs cette dynamique aussi dans le bloc « rouge » : ainsi en 1991, le Parti Socialiste (PS) se substitue au Parti Communiste (PCI) comme deuxième force du système.

Un autre élément essentiel à la compréhension du cas sicilien, est le fait que dans l'île les deux principaux acteurs partisans n'ont jamais travaillé ensemble dans le but de monopoliser la scène politique régionale. En effet, si l'on regarde à l'indice de bipartisme, on s'aperçoit que ses valeurs n'ont jamais été trop élevées et que ses fluctuations ne correspondent jamais à une hausse du vote du parti adverse, à savoir le PCI. Ces fluctuations produisent plutôt une augmentation progressive de l'écart existant entre le parti dominant et son challenger. L'indice de compétition nous montre clairement cette dynamique. L'écart entre les deux partis en tête est toujours le plus élevé et il arrive à atteindre 26,8% au sein des élections de 1991 (voir Tableau 1).⁵⁵

⁵¹ Cerruto, Raniolo, *Dal partito dominante alla coalizione dominante*, *op.cit.*

⁵² *Ivi.*

⁵³ F. Raniolo, « Sicilia. Dal sistema a partito dominante al bipolarismo instabile », dans *Istituzioni del federalismo*, n. 3-4, 2000, p. 821-838.

⁵⁴ A. Anastasi, « Il voto siciliano nel lungo andare (1946-1992) », dans Morisi (dir.), *Far politica in Sicilia*, *op. cit.*, p. 145-180.

⁵⁵ L'indice de bipartisme est le produit de la somme des préférences obtenues par les deux partis les plus votés ; l'indice de domination est le résultat de la différence (en pourcentage) entre le total des votes exprimés et les préférences obtenues par le parti qui a pris le plus des votes ; l'indice de compétition est le produit de la différence obtenue entre les deux partis qui ont fait le meilleur score.

Tableau 1: Indices de compétition électorale et du système partisan en Sicile (1947-2012)

	1947	1951*	1955	1959	1963	1967	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001*	2006*	2008	2012
Volatilité totale	—	26,9	11,6	11,6	13,4	11,9	15,5	15,4	8,9	6,2	15,1	45,3	31,3	24,3	10,9	—
Fragmentation	0,82	0,78	0,77	0,77	0,74	0,77	0,8	0,74	0,75	0,77	0,77	0,89	0,87	0,88	0,81	0,86
ENP Index	5,6	4,6	4,3	4,4	3,9	4,3	5,1	3,8	4,1	4,4	4,3	9,2	7,9	8	5,2	7,8
Bi-partisanisme	50,9	61,4	59,4	59,9	66,2	61,4	52,9	67,6	62,1	58,1	57,8	32,4	37,4	33,2	52,3	28,3
Domination	69,6	68,8	61,4	61,4	57,9	59,9	66,7	59,2	58,6	61,2	57,7	82,9	74,9	80,8	66,5	75,1
Compétition	9,9	1	17,8	17,3	18	18,8	13,7	14	20,7	19,5	26,8	1,8	12,8	5,2	14,7	1,45

*Élection post-réforme électorale

Source: de 1947 à 2008: Cerruto e Raniolo, « Dal partito dominante alla coalizione dominante : le elezioni regionali in Sicilia (1947 – 2008) », dans : Quaderni dell'Osservatorio elettorale, 1, 2008, pp. 43-98. Les données de 2012 ont été calculé par nous.

Le troisième élément à constater est représenté par la confirmation de l'existence d'un système partisan régional, caractérisé par un pluralisme d'acteurs immédiatement perceptible si l'on calcule le nombre effectif des partis présents dans la scène politique avec l'indice ENP (Tab. 1). Durant la première République, cet indice s'élève à une moyenne un peu plus haute que 4. Cela est dû à la présence de quatre grands partis : la DC, le PCI, la PSI et le MSI. À ces quatre partis s'ajoutent d'autres partis plus petits, qui finissent par alimenter une volatilité électorale assez élevée, surtout à la fin des années 1980, période bien connue du néo-centrisme démocrate-chrétien.⁵⁶ Même si la DC domine, le marché électoral sicilien reste très volatile. Le nombre d'électeurs se déplaçant d'une liste à une autre dans le cadre des différentes élections est très élevé, avec une moyenne de 13% dans les années 1953-1991. Seulement à deux reprises, ce pourcentage s'aligne avec la moyenne nationale : en 1981, avec un taux de 8,9%, et en 1986, avec 6,2%. Comme on l'a vu, la volatilité électorale est aussi le produit d'une offre électorale caractérisée par la présence d'un nombre de listes surprenant.

Un dernier élément reste à souligner : les dynamiques de compétitions qui s'imposent finissent par exercer un impact encore plus important dans les réseaux organisationnels des partis, se trouvant dans l'obligation de pourchasser les soi-disant « champions de préférences ». Ces derniers, renforcés par leur capacité à mobiliser les électeurs se sont montrés capables d'exercer un fort pouvoir de négociation au sein des appareils partisans. Cela leur a permis de changer aisément de liste en cas d'insatisfaction, tout en continuant à graviter dans la même coalition électorale.⁵⁷

1.2.2 Crise et fluidité du système (1991-2000)

La crise du système politique national du début des années 1990 a des conséquences très étonnantes en Sicile, difficilement observables dans d'autres régions d'Italie. Comme on l'a déjà illustré, les temps de sa « déflagration » sont différents par rapport au *timing* national.⁵⁸ En effet, le Gouvernement de 1991 reste au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat en 1996, malgré les scandales et les arrestations éminentes, auxquels s'ajoutent la chute des deux partis les plus importants de la coalition (la DC et le PSI) et par conséquent, trois élections politiques s'enchaînent en l'espace de 5 ans à peine (1992, 1994 et 1996). Les données du Tableau 1 nous montrent que même en Sicile, la transition politique du système va être compliquée. À ce propos, nous pouvons en tirer trois conclusions:

- tous les indicateurs autour de la performance du système nous signalent une augmentation tranchante de la fragmentation et de l'instabilité des partis régionaux. Les élections de 1996 marquent clairement cette transition politique. Un indice révélateur de ce passage est représenté par la volatilité électorale qu'on enregistre à ce moment précis (45,3%). Le marché politique restera très volatile également dans les élections successives. Ce phénomène ne dépend nullement des flux électoraux des grands (et nouveaux) partis, mais plutôt d'une offre politique très instable qui voit l'apparition durant le même mandat de nouvelles (et nombreuses) formations partisans, toutes structurées aussi d'un point de vue

⁵⁶ Anastasi, *Il voto siciliano nel lungo andare*, op. cit.

⁵⁷ M. Caciagli et al., *Democrazia Cristiana e potere nel Mezzogiorno : il sistema democristiano a Catania*, Guaraldi, Rimini, 1977.

⁵⁸ O. Lanza, R. Motta, « Dal maggioritario al proporzionale : il caso siciliano », dans R. D'Alimonte, D. Nelken, *Politica in Italia. I fatti dell'anno e le interpretazioni*, Il Mulino, Bologne, 1997, p. 127-151.

organisationnel. Or, cette galaxie de listes et d'organisation, chacune avec son sigle, ne va pas disparaître rapidement : en 2001, notamment, on peut encore retrouver quatre formations post-DC (Centro Cristiano Democratico-CCD, Cristiani Democratici Uniti-CDU, Biancofiore, Democrazia Europea, Margherita DL), toutes capables d'atteindre le seuil de 4% des préférences totales (à l'exception de Nuova Sicilia qui fait un score plus faible).

- le nouveau système se structure comme un système à coalition dominante. Dans ce contexte, c'est FI qui hérite de la place de parti de majorité relative, sans pour autant devenir le parti dominant. Au contraire de la DC, FI n'arrive pas à construire autour d'elle une coalition gouvernementale stable. Preuve en est la manière dont elle perd le contrôle sur la région en 1998, à peine deux ans après sa victoire électorale, au profit du premier Président post-communiste, le démocrate de gauche (DS) Angelo Capodicasa, qui gouvernera jusqu'en 2000. Cette parenthèse associe par ailleurs des événements régionaux au devenir national. En effet, au même moment où se jouent ces vicissitudes en Sicile, c'est un ex-leader de l'ancien (et désormais non plus existant) PCI, Massimo D'Alema qui préside l'exécutif national. À cause de l'incapacité des deux plus grands partis d'imposer leur leadership, le système de coalition dominante reste profondément instable durant cette période. Cette transition est confirmée par la brève durée des exécutifs régionaux de ces années (voir Tab. 2).

Tableau 2: Les Gouvernements régionaux en Sicile pendant la XII Législature

Législature	Entrée en vigueur	Président du Gouvernement	Parti du Président	Parti du Vice-Président	Composants du Gouvernements	Durée	Crise
XII	18/07/96	Provenzano	FI	CCD	FI, CCD, AN, CDU	530	9
XII	29/01/98	Drago	CDR	FI	FI, AN, CDU, CDR	260	30
XII	21/11/98	Capodicasa	DS	PPI	DS, PPI, Udeur, Udeur Sc., FI, G. Com	299	36
XII	10/11/99	Capodicasa	DS	PPI	DS, PPI, Dem., FI, Ind. Sc.	224	55
XII	26/07/00	Lanza	Udeur	AN	Udeur, FI, PPI, FI, AN, CCD, CDU, Libidem, PSS	311	35

Source : données de l'ARS

1.2.3 Un système à coalition dominante (2001-2012)

Le cas sicilien illustre largement tous les critères du système partisan post-Mains Propres. Les plus importants de ces critères est représentée sans doute par l'incapacité des deux partis de majorité relative (FI pour le centre-droite, DS pour le centre-gauche) de se montrer en mesure de diriger cette transition systémique vers une logique bipartisane. Cet échec est évident si l'on observe les index de bipartisme, compétition et domination, dans le tableau 1. Nous assistons en effet à une véritable chute par rapport aux niveaux enregistrés avant la transition systémique. Aux élections de 1991, 2001 et 2006, le total des sommes des deux premiers partis atteint une moyenne de 35% sur le total des préférences exprimées par les électeurs. Un pourcentage faible en comparaison de l'index de l'avant-crise, qui montait bien au-delà de 55%. L'indice de domination nous montre, lui aussi, l'impossibilité de la part de FI d'assumer un rôle de guide du système partisan régional. Si le parti de Silvio Berlusconi arrive à obtenir des résultats plébiscitaires aux politiques, il reste un parti sans territoire, incapable en Sicile comme ailleurs de construire des rapports de fidélisation avec ses électeurs.⁵⁹ Par ailleurs, FI n'arrive pas à attirer cette partie de l'électorat qui continue de répondre aux anciennes logiques de mobilisation électorale, logiques en revanche bien connues et largement utilisées par les formations partisans post-DC. De l'autre côté, le parti de majorité relative de gauche, les *Democratici di Sinistra* (DS) décline, notamment à cause d'une perte progressive de consensus, déjà commencée dans les années 1980 et atteignant à son « minimum historique » en 2001. L'indice de compétition entre les deux partis les plus

⁵⁹ M. Calise, *Il partito personale, op. cit.*

votés se réduit par rapport au passé (12,8% en 2001, 5,2% en 2006, 14,7% en 2008 et 1,45% en 2012). D'un point de vue politico-électoral, les élections de 2001 à 2008 marquent la consolidation d'une coalition dominante de centre-droite, au vu de victoires de Salvatore Cuffaro et Raffaele Lombardo. La réforme constitutionnelle, agissant sur la forme de gouvernement de 2001 (de nature présidentielle et majoritaire), finit donc par compenser l'incapacité du parti de majorité relative à gouverner une coalition. La même chose se passe en 2012, année dans laquelle Rosario Crocetta est élu Président avec une coalition dominante, mais cette fois, de centre-gauche.

Avant d'approfondir ces dynamiques de « présidentielle », les élections de 2008 et 2012 méritent des réflexions spécifiques. C'est en effet à partir de 2008 que l'on assiste à l'apparition, dans l'arène politique, de deux grands partis, à savoir le *Popolo della Libertà* (PdL) et le PD. Ces deux formations sont le résultat d'un processus de fusion d'un nombre consistant des partis dans un seul nouveau sujet. Les partis composants les vieilles coalitions se mettent donc ensemble, créant pour le bloc de centre-droite le déjà mentionné PdL, alors que PD forment un seul bloc de l'autre côté. Il en résulte un affaiblissement de l'index ENP (5,2% en 2008) et une réduction du nombre effectif des partis. Aussi, dans cette réduction, un rôle important est joué par le seuil de barrage qui finit par réduire la proportionnalité du système électoral. Les autres indicateurs reviennent ainsi à des valeurs semblables à la période précédente cette transition politique, comme les indices de compétition et de domination le montrent bien. Toutefois, malgré l'énorme consensus, le nouveau parti de majorité relative, le PdL, n'est pas en mesure de guider la coalition de gouvernement : non seulement il n'arrive pas à exprimer le Président de la région, mais il est aussi mis à l'écart de la nouvelle stratégie d'alliances politiques du Président Raffaele Lombardo.⁶⁰ De ce point de vue, les élections de 2008 finissent par constituer à la fois, le retour et l'effondrement du bipartisme dans le système politique régional. Le produit de cette crise est le « changement de bloc » des partis modérés du centre, qui basculent vers le PD dans les élections de 2012, démontrant la difficulté pour les organisations partisans centrales d'exercer une fonction de contrôle au niveau local et régional, surtout en Sicile. C'est aussi pour ces raisons que dans cette phase le marché électoral de l'île reste fortement volatile, et cela malgré la stabilisation du système partisan national.

Les élections de 2012 voient une affirmation importante du M5S au niveau régional. Le mouvement de Beppe Grillo arrive en tête des suffrages en Sicile avec 14,8% pour sa liste et 18,17% pour son candidat à la présidence, à savoir Giancarlo Cancelleri. Les données du tableau 1 nous montre également que le système électoral n'est plus un système bipartisan, l'indice de compétition atteignant à peine 1,45%. L'ENP en revanche indique que le nombre de partis a augmenté par rapport à 2008, mais il reste en tous cas contenu (7,6%). Le taux de fragmentation augmente lui aussi par rapport à 2008, mais il reste stable depuis 1991, avec une moyenne de 0,88%. Enfin, même si on n'a pas l'index de volatilité à notre disposition, on peut avancer l'hypothèse que le système continue d'être très volatile, car on compte trois grands *competitors* dans l'arène politique : les deux coalitions de centre-gauche et de centre-droite et la liste du M5S. Cela dit, le gouvernement Crocetta comme ceux qui l'ont précédé, se caractérise par son incapacité à gérer la coalition gagnante, et donne naissance à cinq recompositions gouvernementales différentes depuis sa victoire électorale. Celles-ci sont le produit des conflits existants entre un Président leader à l'image publique forte et les courants partisans des partis de coalition, surtout celles du PD sicilien (parti d'appartenance de Crocetta).

1.3 Présidentialiséation et système partisan régional

L'élection directe du Président de la Région modifie profondément toute logique relationnelle entre parti, électeur et leadership.⁶¹ Si on fait une comparaison des votes obtenus par le candidat à la Présidence et ceux obtenus par les listes provinciales liées à ce candidat (voir Tab.3), il s'avère possible d'analyser également le degré de présidentielle du système politique régional et par conséquent, le

⁶⁰ Une stratégie qui voit l'alliance dans l'ARS entre le Mpa et le PD.

⁶¹ Musella, *Governi monocratici. op. cit.*

rapport entre le leader-candidat et les partis qui le soutiennent.⁶² En effet, depuis les élections de 2001 nous pouvons constater des différences intéressantes entre la conduite des candidats de centre-droite et de centre-gauche, mais aussi le changement de leur relation avec leurs organisations partisans. À cette occasion, Salvatore Cuffaro obtient la victoire sur Leoluca Orlando avec 59% des suffrages et une différence de 23% de voix par rapport à son rival. Toutefois, si l'on observe bien ce franc succès, on s'aperçoit qu'il ne dépend pas entièrement du mérite du candidat ou de son leadership. En réalité, les votes des listes liées à l'ex-président dépassent bien le nombre des préférences obtenues par ce dernier. Malgré un très faible écart (-3%), le pourcentage de votes *non-personnalisés* est plus haut que celui obtenu directement par Cuffaro. Les partis qui soutenaient sa candidature ont donc réussi à exercer un contrôle sur l'électorat et à résister aux poussées de présidentialisation provoquées par la réforme du système électoral. Il nous paraît donc difficile d'interpréter cet écart comme une forme de sanction de la part de l'électorat envers le candidat, à cause notamment de la possibilité d'exercer le vote dissocié. En revanche, on peut constater l'existence de cette dynamique pour les élections de 2006, où l'on trouve toujours Cuffaro comme candidat à la Présidence. Dans ce cas, non seulement l'écart monte jusqu'à 10%, mais il est caractérisé par un recours significatif, de la part de l'électeur, au vote dissocié en faveur d'autres candidats à la Présidence. Cette dynamique performative perdure aussi à l'époque des élections de Raffaele Lombardo. Ce dernier arrive à obtenir un nombre plus élevé de préférences personnelles (+1,6%), sans pour autant être en mesure de s'éloigner de la coalition qui l'avait soutenu. De la même façon, en 2012 Sebastiano Nello Musumeci et sa coalition obtiennent 1,1% en plus par rapport aux listes qui le soutenaient. Cette dynamique se renverse complètement dans les coalitions de centre-gauche, et ce jusqu'à 2008. Si l'on regarde aux élections de 2001, 2006 et 2008, on constate que le candidat à la Présidence cumule un nombre de votes bien plus important que celui des listes le soutenant. C'est ce qui se passe par exemple pour Leoluca Orlando (+22,3%), Rita Borsellino (+17,7%) et Anna Finocchiaro (+11,1%). En 2012, le bloc à gauche semblerait s'aligner avec les tendances du bloc de droite, puisque Rosario Crocetta enregistre seulement un +0,01% par rapport aux listes le soutenant. Mais en réalité, sa coalition compte la liste personnelle du leader originaire de Gela, touchant 118.346 votes égal à un pourcentage de 6,1%. Un véritable phénomène de personnalisation du vote est évident pour les candidats alternatifs aux deux pôles. Dans ces cas, c'est la figure du candidat/e à la Présidence qui arrive à canaliser un nombre important de voix. Le cas le plus intéressant est celui de Sebastiano Musumeci, qui en 2006 parvient à obtenir 5,3% du total des votes, en doublant ceux des listes liées à son nom. C'est aussi pour cette raison qu'il deviendra le candidat du centre-droit aux élections de 2012. Un autre cas est celui du candidat à la Présidence Giancarlo Cancelleri du M5S qui gagne 4,7% de voix en plus par rapport à sa liste. Ce résultat est d'autant plus intéressant si l'on prend en compte le fait qu'il s'agit d'un inconnu pour le système, soutenu toutefois par la popularité de Beppe Grillo qui présente sa candidature après avoir traversé le *Stretto di Messina* à la nage. Cancelleri arrive par ailleurs à conquérir le vote d'opinion d'une bonne partie des siciliens, car considéré un « honnête homme » au milieu des *ladroni*. Tous ces éléments nous indiquent que la réussite de la présidentialisation en Sicile n'est pas si évidente. Ce processus de longue durée ne donne qu'une réponse partielle à la traditionnelle faiblesse organisationnelle des partis. Toutefois, la force des *personalismes*, ou pour mieux le dire, l'*oligopole des champions des suffrages* a fini par modérer les dynamiques de présidentialisation entamées par la réforme dont nous avons déjà parlé. Ainsi, dans le prochain paragraphe, nous allons analyser le lien existant, sur l'île, entre la structure organisationnelle des partis et la personnalisation.

⁶² T. Poguntke, P. Webb, *The Presidentialisation of Politics. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford University Press, Oxford, 2005.

Tableau 3: Résultats des listes électorales aux élections régional en Sicile (2001-2012)

	Régionales 2001	Régionales 2006	Régionales 2008	Régionales 2012	
Centre-gauche	Leoluca Orlando	972.101 (36,6) 216.538 22,3%			
	Totale Listes Liées	755.563 (30,3)			
	Rita Borsellino		1.078.259 (41,6) 190.822		
	Totale Listes Liées		17,7%887.437 (36,1)		
	Anna Finocchiaro			866.044 (30,4) 95.985 11,1%	
	Totale Listes Liées			770.059 (28,6)	
Centre-droite	Rosario Crocetta			617.073 (30,4) 33.526 0,01%	
	Totale Listes Liées			583.547 (30,4)	
	Salvatore Cuffaro	1.572.178 (59,1) -51.341 -3,2%	1.374.626 (53,1) -138.905 -9,2%		
	Totale Listes Liées	1.623.519 (65,2)	1.513.531 (61,5)		
	Raffaele Lombardo			1.862.959 (65,3) 29.056 1,6%	
	Totale Listes Liées			1.833.903 (68,1)	
Autres	Nello Musumeci			521.022 (25,7) 49.088 1,1%	
	Totale Listes Liées			471.934 (24,6)	
	Sergio D'Antoni	114.799 (4,3) 1.327 1,2%			
	Totale Listes Liées	113.472 (4,5)			
	Nello Musumeci		136.545 (5,3) 77.165 56,5%		
	Totale Listes Liées		59.380 (2,4)		
Autres	Sonia Alfano			69.511 (2,4) 23.115 33,2%	
	Totale Listes Liées			46.396 (1,7)	
	Giuseppe Conti			6.606 (0,3) 2.730 41,3%3.876	
	Totale Listes Liées			(0,1)	
	Giancarlo Cancelleri			368.006 (18,1) 82.804 3,2%	
Totale Listes Liées			285.202 (14,8)		

Source : révision faite par AFS

1.4 L'évolution organisationnelle des partis en Sicile

Comme nous l'avons déjà vu, le système politique sicilien peut se vanter d'une longue histoire institutionnelle. Contrairement à d'autres régions italiennes, il a développé une forte *path dependency* à cause des événements qui se sont succédés au fil du temps. Parmi les différents éléments qui constituent l'héritage d'un passé lointain, le plus important est sans doute la non instauration des partis de masse à l'époque de la transition d'un régime partisan « des notables » à un régime partisan « professionnel ». L'historiographie précédente a déjà démontré que la faible création de partis en Sicile est liée historiquement à la « très complexe transplantation de formations et identifications de parti dans la réalité sicilienne de l'après-guerre », ce qui avait par ailleurs permis l'instauration d'un modèle partisan caractérisé par « sa nette “intégration horizontale”, dans laquelle [...] les élites rentrent et s'incarnent en tant que telle, tout en provenant de domaines extérieures, dans lesquels elles détiennent déjà un positionnement de prépondérance ou une dot des ressources extra-partisanes, qui peuvent être transformées dans des ressources politiques personnelles et qui seulement ensuite deviennent “aussi” organisationnelles ». ⁶³ Ainsi Morisi et Feltrin suggèrent que les partis en Sicile se limitent à représenter des organisations fonctionnelles « à fournir du “crédit politique” pour les “entreprises autonomes” de quelques entrepreneurs autarchiques de la politique locale et régionale, à la recherche perpétuelle du meilleur investissement pour leur influence et leur pouvoir ». ⁶⁴ Pour une observation empirique des évolutions de ces dynamiques, nous allons concentrer notre attention sur plusieurs points : le rapport centre-périphérie du parti en termes de territorialisation du consensus et notamment le poids des territoires dans les dynamiques des partis nationaux ; la personnalisation du vote à travers le recours au vote de préférence ; l'impact de la personnalisation dans la structure organisationnelle des partis.

1.4.1 La territorialisation du consensus : le rapport centre-périphérie

Quand nous parlons de parti, nous admettons que les relations existantes entre les structures organisationnelles centrales et celles territoriales sont pour une bonne partie définies par la capacité de ces dernières à catalyser le consensus électoral au niveau local. ⁶⁵ Les territoires qui favorisent certains partis peuvent compter habituellement sur une représentation institutionnelle plus importante dans les assemblées de référence. Ils peuvent aussi compter sur un certain pouvoir de contrainte vis-à-vis des

⁶³ Morisi, Feltrin, *La scelta elettorale*, op. cit., p. 28.

⁶⁴ *Ivi*.

⁶⁵ M. Calise, *La democrazia del leader*, Laterza, Rome-Bari, 2016.

mécanismes de décision organisationnels du parti. En effet, le concept de territorialisation du consensus est fortement lié à la personnalisation du vote, et produit en même temps une série de dynamiques de contrôle personnel des préférences. Comme on l'a déjà souligné à plusieurs reprises, la Sicile a depuis toujours supporté, avec ses propres votes, les partis de majorité relative du pays. En particulier, certains partis nationaux ont progressivement développé une « addiction électorale » envers le *Meridione* et les Siciliens. Pour mesurer cette relation, on peut comparer le nombre de votes obtenus sur l'île et le total des préférences exprimées en Italie aux élections législatives. L'analyse de ces données permet en effet d'observer les dynamiques propres à la transition politique sicilienne dans les années 1990.

- le succès des partis de majorité relative au niveau national a toujours dépendu du soutien électoral apporté dans l'île. Cette relation devient une addiction surtout pour ce qui concerne la DC avant sa chute. Ce n'est pas un hasard si cet héritage, avant de passer à FI, est « capturé » par les formations politiques post-démocrates-chrétiennes présentes en Sicile. Plus précisément, le CCD et le CDU et leurs évolutions futures (y compris la toute dernière UDC), pour survivre au sein du Parlement national, se retrouveront à dépendre fortement des activités de mobilisation électorale des leaders du parti au niveau local (l'exemple le plus important dans ce sens est celui de Salvatore Cuffaro). Plus de 15% du consensus national de l'UDC provient de la Sicile. D'autres formations partisans organisées comme des listes électorales plutôt que comme des véritables organisations marqueront des scores supérieurs à 22% du vote national (c'est le cas notamment de Democrazia Europea). Forza Italia et le PdL obtiennent des scores inférieurs, mais supérieurs à celles de la DC, car ils finissent en moyenne par récolter plus de 10% des votes en Sicile. Ce pourcentage descend à 9% dans les élections de 2013 ;

- les partis de gauche suivent, en revanche, une tendance inverse. En effet, le PCI et toutes les formations nées de son évolution n'arrivent jamais à « s'ancrer » dans l'île. Le pourcentage, s'élevant toujours à un peu plus de 5%, reste constant, ce qui illustre non seulement un rapport de fidélisation différent entre organisation et électeurs, mais surtout la preuve d'une stratégie de coalition stérile. Cette même stratégie est par la suite adoptée par les « deux âmes » du centre-gauche (celle post-démocrate-chrétienne et celle post-communiste) qui donneront naissance au PD. En effet, à partir de 2008 les suffrages pour le parti tournent autour de 6%. Les causes de ce phénomène sont multiples et ne sont pas uniquement imputables au choix des électeurs. Elles résident davantage dans l'organisation locale du parti qui a du mal à changer et qui se montre incapable d'élargir sa base sociale, voire son consensus ;

- le rapport entre territorialisation et personnalisation du vote est particulièrement fort pour les petits partis, alliés en coalition avec le parti de majorité relative ou avec le principal parti d'opposition. Un exemple dans ce sens peut être observé durant la dernière phase de la Première République, époque dans laquelle le conflit entre les différents courants de la DC se termine avec la « sortie » du parti de certains d'entre eux qui par la suite se présentent aux élections comme des listes satellites du parti principal. Ainsi se crée l'augmentation du « quota » sicilien dans des partis tels le *Partito Socialista Democratico Italiano*-PSDI (16% aux élections de 1992), ou la hausse progressive d'autres partis (celui socialiste, par exemple). Plus récemment, le succès de l'Italia dei Valori (IDV) a été dû au soutien sicilien, soutien qu'il faut expliquer par la candidature prestigieuse de Leoluca Orlando, capable à lui seul de soulever massivement l'adhésion de sa région, permettant à la contribution sicilienne de totaliser plus de 11% des voix au niveau national.

1.4.2 Évolution organisationnelle et personnalisation : le vote de préférence

Le vote de préférence constitue l'une des constantes du système politique régional sicilien conformément avec d'autres régions du Sud de l'Italie.⁶⁶ Ce genre de vote a été considéré par un nombre conséquent de chercheurs comme un indicateur des logiques d'échange politique de type

⁶⁶ Cerruto, Raniolo, *Dal partito dominante alla coalizione dominante, op. cit.*

clientéliste. David Putnam l'associe par exemple à un faible capital civique⁶⁷ souvent utilisé comme *proxy* d'autres phénomènes contigus tels le clientélisme ou la corruption.⁶⁸ Dans le cadre de ce travail, l'analyse du vote de préférence est utile pour comprendre l'évolution organisationnelle des partis au niveau régional et, en particulier, pour essayer de saisir la distribution du pouvoir dans les organisations partisans. À bien voir, le vote de préférence engendre un mécanisme supplémentaire de compétition de nature inter-partisane, qui s'installe parmi les candidats d'une même liste électorale. La distribution des préférences à l'intérieur de cette même liste dévoile en effet la structure organisationnelle du parti à qui elle est associée⁶⁹ : celle monocratique, avec un seul candidat qui rassemble la majorité des préférences ; celle *stratarchica*, avec plusieurs candidats champions de préférences qui collectent des votes pour gagner les uns sur les autres. Dans les deux cas, nous nous retrouvons face à une forme de personnalisation du vote qui, surtout en Sicile, est le produit d'une « caractérisation à tendance "privé" au sein de l'exercice du "leadership" politique régional et local, [...] orienté à une auto-valorisation personnelle selon des sources spécifiques de soutien électoral et politico-administratif ». ⁷⁰ Dans l'histoire républicaine italienne, il y a toujours eu en écart territorial important entre le Nord et le Sud du Pays quant au vote de préférence. En Sicile, traditionnellement, plus de 50% de votants expriment un vote de préférence, en opposition à d'autres zones du pays où le pourcentage s'atteste à moins de 20%.⁷¹ Au fil du temps, cet écart s'est réduit, même si en Sicile l'expression du vote de préférence a augmentée de plus de 20% par rapport aux années 1980, s'établissant à une moyenne régionale de plus ou moins 80% (avec une seule exception pour l'année 2008 où le pourcentage est de 71%, pour remonter en 2012 à 78,4%). Malgré ces évidences, une analyse régionale province par province nous montre une image de diffusion de ce phénomène moins homogène de ce que l'on puisse s'attendre. Jusqu'à 1991, les provinces d'Enna et Raguse présentent des pourcentages nettement plus faibles que la moyenne régionale (voir Tab. 4). Dans ces provinces, les préférences se sont exprimées en majorité pour les partis de gauche, qui ne se caractérisent pas, traditionnellement, par une division en plusieurs courants. Toutefois, ces différences territoriales vont progressivement disparaître à partir de 1996, un phénomène qui s'explique si l'on considère l'apparition d'une personnalisation du vote aussi dans les formations partisans de la gauche post-communiste. Généralement, cette personnalisation récente se justifie par la naissance de partis, surtout ceux post-démocrate-chrétiens, profondément marqués au leadership d'un seul individu. C'est le cas notamment de Sergio D'Antoni et de sa formation politique *Democrazia Europea*.

La transition politique du système régional de 1996 montre aussi une forte augmentation du vote de préférence. En effet, à partir de cette date, on enregistre une hausse des préférences d'environ 30% par rapport aux élections précédentes, avec une augmentation bien répandue sur toute l'île, y compris dans les provinces où jadis ce phénomène était moins important. Seule l'année 2008 constitue une exception de ce point de vue, puisqu'elle marque la toute première apparition du PdL et du PD va contenir le recours au vote personnel. Cinq ans après, lors des élections de 2012, le phénomène de la personnalisation du vote va remonter aux niveaux précédents, et cela à cause de la montée de plusieurs courants au sein du PD, mais aussi chez le PdL.

⁶⁷ R. D. Putnam, R. Leonardi et R. Y. Nanetti, *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, Princeton (N. J.), 1993, I ed., ed. consultée (trad. it) N. Messori, *La tradizione civica nelle regioni italiane*, Arnoldo Mondadori Editore, Milan, 1993.

⁶⁸ S. Piattoni, *Le virtù del clientelismo. Una critica non convenzionale*, Laterza, Rome-Bari, 2007.

⁶⁹ Carthy, *I partiti come sistemi di franchising*, op. cit.

⁷⁰ Morisi, Feltrin, *La scelta elettorale*, op. cit., p. 28.

⁷¹ *Ivi*.

Tableau 4 : Le vote de préférence aux élections régionales dans les Provinces siciliennes

Province	1986	1991	1996	2001	2006	2008	2012
Agrigente	59,3	63,4	86,8	88,2	90,02	77,7	85
Caltanissetta	49,2	53,5	82,8	84,4	86,9	71,1	78,8
Catane	45,4	51,2	76,8	82,6	85,9	70,2	78,4
Enna	45,4	46,3	80,2	76,8	85,4	63,9	76
Messine	68,7	68,8	82,5	84,9	87,2	74,2	82,9
Palerme	53,5	56,1	78,3	82,9	85,6	71,5	78,1
Raguse	43	39,6	78,5	75,3	82,1	65,5	69,1
Syracuse	47	50,9	81	83,5	86,1	68	77,6
Trapani	51,9	50,1	79,8	84	86,1	69,1	79,7
Scile	52,3	54,9	80	83,2	86,3	71	78,4

Source: de 1986 à 2008: Cerruto e Raniolo, « Dal partito dominante alla coalizione dominante : le elezioni regionali in Sicilia (1947 – 2008), dans: Quaderni dell'Osservatorio elettorale, op. cit.

Pour 2012: nos calculs à partir des données de l'ARS

L'explication qu'on vient de donner est confirmée par les données désagrégées de chaque liste électorale (voir Tab. 5). Ces données nous montrent comment les partis issus de l'ancienne DC sont ceux qui maintiennent un recours élevé au vote de préférence (l'UDC, par exemple, fait enregistrer 95,5%, le Grande Sud 95%). Ces valeurs augmentent davantage pour les listes où le leadership interne et local est plus fort (l'MPA de Raffaele Lombardo marque un score de 96,7%). En revanche, les partis qui ont un ancrage plutôt national présentent jusqu'à 2008 un degré de personnalisation inférieur, qui monte fortement en 2012 (le PD fait enregistrer 84,6%, le PdL lui aussi s'atteste à 88,9%). La seule formation avec des suffrages allant à l'inverse de cette tendance c'est le M5S qui enregistre un recours au vote de préférence de 49,5%, démontrant, peut être, que le mouvement de Beppe Grillo a une vocation fortement nationale. Cette tendance constitue probablement une confirmation du fait que la personnalisation du vote, avant de représenter une réponse aux mécanismes de compétition électorale du système, incarne tout d'abord la réponse à des traditions et des logiques organisationnelles propres aux partis. Comme l'affirment Cerruto et Raniolo, « [...] les partis en Sicile n'ont jamais été forts : au lieu de se présenter tels des formations intégratives, ils se sont représentés comme des groupes d'agrégation de personnalités uniques, sympathisants et électeurs. Les partis apparaissaient ainsi comme des organisations avec des liens vulnérables, des simples réseaux de raccordement entre les candidats, la société et les institutions, où les adhésions partisans étaient intercédées par quelques personnalités et non pas par l'intermédiaire d'identités collectives fortes. De ce point de vue, la leaderisation et l'apparition des partis personnels ne changent pas ce cadre ; la fidélité spécifique et personnelle l'emporte sur celle collective ».⁷²

⁷² Cerruto, Raniolo, *Dal partito dominante alla coalizione dominante, op.cit.*, p. 77.

Tableau 5 : Le recours au vote de préférence par liste électorale en Sicile

	1996	2001	2006	2008	2012
PdL	-	-	-	65,1	88,9
PD	-	-	-	60,4	84,6
FDS/DS	77,7	82,2	71,7	-	-
FC	56,2	58,5	-	-	-
PdCI	-	69,3	-	-	-
Nuovo PSI	82,2	84,1	-	-	-
AN	77,7	87	91,2	-	-
FI	71,4	76,9	85	-	-
ODU	82,8	89,7	-	-	-
OOD	92,6	93,5	-	-	-
PPI	92,2	-	-	-	-
L. Dini	89,1	-	-	-	-
Noi Sc.	71,2	29,2	-	-	-
MSI-FI/La Destra-FI	75,9	57,6	12,2	65,8	-
La Rete	85,8	-	-	-	-
Verdi	63,9	-	-	-	-
Biancofiore	-	94,1	-	-	-
Nuova Sc.	-	92,1	-	-	-
Dem. Eur.	-	88	-	-	-
IdV	-	61,1	-	40,5	-
Margh. DI	-	82,9	87,1	-	-
Margh. Sc.	-	83,1	-	-	-
UDC	-	-	92,8	85,7	95,5
MPA-NS	-	-	96,1	89,7	96,7
All. Sc.	-	-	72,4	-	-
L'Aquilone	-	-	95,4	-	-
Us/Sa	-	-	88,3	66,2	-
Lom. Pres.	-	-	-	89,4	-
Fin. Pres.	-	-	-	60	-
Cantiere Popolare	-	-	-	-	95,1
Mus. Pres.	-	-	-	-	71,6
Megafono	-	-	-	-	86,3
Grande Sud	-	-	-	-	95
Fratelli d'Italia	-	-	-	-	92
M5S	-	-	-	-	49,5
Toutes	80	83,2	86,3	71	78,4

Source: de 1986 à 2008: Cerruto e Raniolo, « Dal partito dominante alla coalizione dominante : le elezioni regionali in Sicilia (1947 – 2008), dans: Quaderni dell'Osservatorio elettorale, op. cit.

Pour 2012: nos calculs sur les données de l'ARS

1.4.3 Structure organisationnelle et personnalisation

L'analyse de la distribution des préférences dans une même liste électorale met en évidence quelques caractéristiques de la structure organisationnelle de chaque parti. Salvatore Sberna, dans un

article autour de la personnalisation du vote en Sicile,⁷³ fait une analyse sur les suffrages accordés à chaque candidat dans sa liste provinciale aux élections de 2001, 2006 et 2008. Pour en analyser la distribution, il utilise un indice normalement employé en économie pour mesurer la concentration des marchés, à savoir l'indice Herfindahl-Hirschman (dorénavant HHI ; HHI/). En effet, puisque nous avons utilisé à plusieurs reprises des expressions telles « marché électoral », « demande et offre politique », etc., il nous semble pertinent de compléter l'analyse de Sberna en l'actualisant avec les données disponibles pour les élections de 2012 avec ce même indice.⁷⁴ Appliqué au marché des préférences, cet indice nous permet en effet de mesurer la concentration des votes exprimés pour chaque candidat. Par conséquent, une liste électorale au niveau provincial pourra être considérée à concentration élevée si l'indice HHI a une valeur supérieure à 0,20%. Dans ce cas, le parti en question présente une forte tendance de personnalisation, c'est-à-dire qu'il y a un candidat (ou peu de candidats) capable d'obtenir la plupart des votes de liste. Ainsi si l'on regarde la distribution régionale, la structure organisationnelle a tendance à être monocratique du moment où le réseau est monopolisé par un seul candidat/leader ; au contraire, quand plusieurs « champions des préférences » se battent pour les votes de liste, nous nous trouvons face à une organisation partisane généralement *stratarchica*.

Une toute première élaboration générale des données offre des résultats intéressants. Jusqu'à 2008, les petits partis sont ceux qui présentent la concentration des préférences la plus élevée dans les provinces. Ces partis ont tendance à être des partis personnels, dans lesquels on retrouve des personnalités importantes qui en déterminent les résultats. On en a plusieurs exemples dans ce sens : *Socialisti Democratici Italiani* (SDI), Nuova Sicilia, Nuovo PSI. On retrouve cette même distribution aussi dans les petites formations post-démocrate-chrétiennes (CCD, CDU ou Democrazia Europea), dans lesquelles l'affiliation au parti n'a pas changé et continue d'être dans les mains de quelques champions de préférences. Il est particulièrement intéressant de relever le cas de l'UDC car, bien qu'il fût né de la fusion de formations précédentes (CCD et CDU), ce parti hérite de la même structure de préférences, avec trois listes provinciales sur neuf à concentration élevée. Avant 2012, les partis de centre-gauche montrent une distribution moins concentrée, avec moins champions de préférences, ce qui nous permet de supposer qu'ils ont une structure organisationnelle régionale plutôt *stratarchica* (c'est le cas notamment des DS).

⁷³ S. Sberna, « L'irresistibile autonomia. Crisi e continuità nel sistema politico siciliano », dans : P. Ignazi, L. Bardi, O. Massari, *Non solo Roma*, Università Bocconi Editore, Milan, 2013, p. 265-311.

⁷⁴ Il s'agit ici d'une stratégie empirique que nous avons choisie pour saisir exactement le phénomène de la concentration du vote personnel. En ligne avec Sberna, nous ne voulons avancer nécessairement l'hypothèse d'une similarité entre les logiques d'action politique et celles économiques, qui sont évidemment deux choses différentes.

Tableau 6: Distribution des préférences aux élections régionales sicilienne (2001-2012)

Année	Parti	Prov.	Prov. Conc.*	Moyenne HHI	Min HHI	Max HHI
2001	AN	9	1	0,099	0,02	0,202
2006	AN	8	3	0,171	0,052	0,257
2001	CCD	8	1	0,091	0,018	0,221
2001	CDU	8	2	0,14	0,009	0,451
2001	Dem Eur	7	2	0,164	0,027	0,306
2001	DS	9	1	0,133	0,042	0,291
2006	DS	8	2	0,144	0,031	0,3
2001	FI	8	0	0,07	0,02	0,145
2006	FI	9	5	0,244	0,039	0,636
2008	IDV	9	1	0,196	0,077	0,717
2001	Margh	9	2	0,109	0,043	0,245
2006	Margh	9	1	0,165	0,111	0,24
2006	MPA	8	0	0,94	0,029	0,131
2008	MPA	9	2	0,153	0,05	0,355
2012	MPA	9	6	0,285	0,115	0,521
2006	MSI	6	4	0,318	0,148	0,591
2001	NPSI	8	3	0,271	0,07	0,933
2001	NS	9	3	0,192	0,037	0,416
2008	PD	9	1	0,123	0,085	0,238
2012	PD	9	5	0,197	0,078	0,331
2008	PdL	9	5	0,207	0,042	0,344
2012	PdL	9	6	0,232	0,083	0,363
2001	FI	9	2	0,133	0,017	0,329
2001	SDI	9	3	0,199	0,066	0,57
2006	UDC	9	2	0,15	0,023	0,238
2008	UDC	9	3	0,186	0,092	0,343
2012	UDC	9	6	0,271	0,108	0,451
2012	Megafono	9	4	0,206	0,063	0,389
2012	Cant. Pop.	9	6	0,318	0,18	0,564
2012	Musum. Pre.	9	4	0,188	0,058	0,297
2012	Grande Sud	9	6	0,271	0,111	0,575
2012	M5S	9	0	0,063	0,025	0,135

* Une liste est considérée à concentration élevée si le HHI est supérieur à 0,20.

Source : données 2001-2008 élaborés par S. Sberna, « L'irrésistible autonomia. Crisi e continuità nel sistema politico siciliano », dans : Ignazi, Bardi, Massari, Non solo Roma, op. cit., p. 294. Données 2012: notre élaboration.

L'interprétation de ces données sur plusieurs élections nous montre également des changements importants dans la distribution des suffrages, notamment pour la hausse de la concentration du vote. Une augmentation brusque indique la présence d'une structure plus monocratique du parti, mais elle pourrait aussi suggérer une hausse de la fragmentation interne à l'organisation et la montée d'une véritable compétition au sein du parti de la part des leaders, dans le but de s'accaparer les plus des votes possibles. Ainsi il n'est pas étonnant donc de constater que le PdL, affaibli d'abord par la sortie de Gianfranco Micciche (qui fondera ensuite le parti Grande Sud) et après par celle de Gianfranco Fini (ex leader de *Alleanza Nazionale*-AN), décide de mettre en avant des candidats très forts, qui permettent d'enregistrer une concentration du vote très importante dans cinq provinces sur neuf en 2008. La situation est bien différente pour le PD qui, malgré les fortes contestations internes, n'enregistre aucune hausse de la concentration électorale : même si l'on

additionne les données des DS et de la Margherita (les partis qui en se fusionnant, lui donnent naissance), on s'aperçoit que cette valeur est plutôt en baisse. Cet aspect témoigne non seulement de l'absence d'un leadership unique dans ce parti, mais aussi du fait qu'il n'y a aucun leader capable d'organiser le consensus et de l'utiliser en tant qu'instrument de compétition interne. L'MPA de Lombardo voit, en revanche, un accroissement fort de la concentration électorale si l'on compare les résultats des élections de 2006 et de 2012 (l'index moyen passe de 0,09% à 0,15%, pour terminer à 0,28%). Malgré sa structure monocratique, ces données démontrent l'existence, dans ce parti, d'un nombre consistant de champions des suffrages, souvent recrutés par Lombardo lui-même pour leurs capacités à engendrer le consensus. Il est enfin assez étonnant de constater qu'en 2012, l'index augmente pour toutes les organisations partisanes ayant exprimé au moins un élu. Toutes sauf une : le M5S qui enregistre un indice compris entre 0,02 et 0,13%, et qui nous laisse supposer une véritable contre-tendance car pour son orientation organisationnelle, ce groupe refuse nettement toute forme de personnalisation.⁷⁵

Ainsi si dans les territoires les plus peuplés, qui ont donc des ressources économiques plus importantes et des listes électorales plus riches en nombre de candidats⁷⁶ (Palerme, Catane, Messine), la compétition interne à chaque parti se fait plus *stratarchica*, dans les provinces les plus petites, les partis ont tous opté pour des candidats locaux éminents ayant une forte emprise sur l'électorat. L'indice du M5S reste plutôt surprenant ; il s'agit de la seule formation à enregistrer partout un score inférieur à 0,1%, sauf à Caltanissetta (0,135%) car le candidat à la Présidence, Giancarlo Cancelleri, est originaire de cette ville.

Tableau 7 : Indice HHI de chaque parti dans toutes les Provinces siciliennes aux élections de 2012

Parti	Agrigente	Caltanissetta	Catane	Enna	Messine	Palerme	Raguse	Syracuse	Trapani
PD	0,212	0,243	0,078	0,331	0,188	0,101	0,181	0,203	0,238
MPA	0,284	0,368	0,115	0,421	0,18	0,116	0,269	0,521	0,296
PdL	0,178	0,313	0,083	0,325	0,226	0,104	0,266	0,363	0,232
Megafono	0,188	0,279	0,063	0,389	0,155	0,073	0,325	0,209	0,175
M5S	0,063	0,135	0,043	0,083	0,025	0,032	0,046	0,079	0,068
Cant. Pop.	0,257	0,346	0,196	0,564	0,298	0,18	0,405	0,426	0,196
Mus. Prés.	0,221	0,224	0,058	0,169	0,17	0,163	0,166	0,226	0,297
UDC	0,328	0,266	0,131	0,451	0,17	0,108	0,379	0,32	0,29
Grande Sud	0,262	0,328	0,229	0,319	0,121	0,111	0,196	0,3	0,575

Source : notre élaboration à partir des données de l'AFS- Bureau Services Électoraux

1.5 Analyse organisationnelle des partis régionaux

L'analyse des caractéristiques de la classe politique régionale nous fournit des éléments importants pour comprendre l'évolution organisationnelle des partis au niveau régional. Prenons l'exemple des différentes réactions (d'adaptation ou de préservation) de ces organisations aux changements divers et variés. La conjoncture critique dans l'évolution de la classe politique sicilienne est représentée par la législature qui s'installe au pouvoir en 1996, même si les effets de la crise systémique peuvent être détectés aussi dans les années précédentes (à partir notamment de 1986).⁷⁷ Dans cette partie de notre travail, nous allons analyser l'impact de la distribution des élus par genre, âge, niveau d'instruction et profession d'origine, essayant également de prendre en compte le parcours de carrière des élus avant et après leurs mandats.⁷⁸

⁷⁵ Par ailleurs les candidats peuvent être élus seulement pour deux mandats avec le symbole *pentastellato*.

⁷⁶ Cela dépend de la démographie de chaque Province et il est prévu par la loi électorale de l'île.

⁷⁷ Un indicateur des crises qui se développent durant ces années, est représenté par le nombre de démissions et substitutions des députés régionaux, certains pour des procédures judiciaires, d'autres pour avoir quitté leur poste pour siéger au Parlement national ou européen.

⁷⁸ Pour ce faire nous allons utiliser les données du *Ministero dell'Interno, Anagrafe Amministratori Locali e Regionali*, <http://amministratori.interno.it>. Ces données peuvent être parfois imparfaites, car l'administration ne fait pas toujours un travail ponctuel de mise à jour.

1.5.1 *Caractéristiques socio-démographiques des élus*

La représentation des femmes dans les assemblées législatives est désormais considérée un élément très important de changement institutionnel. En Sicile il s'agit d'un événement rare et assez limité et parfois inexistant. Depuis presque trente ans, cette présence serait restée la même et cela malgré les initiatives d'un bon nombre de partis au niveau national ou dans d'autres régions du pays en ordre à stimuler un rééquilibrage de la représentation. En effet, depuis la fin des années 1980, seulement 3% des 688 élus régionaux est de genre féminin. Durant les sept législatures examinées, à deux occasions on retrouve une seule femme élue. Lors des élections de 2008, trois femmes sur les 90 membres siègent dans l'assemblée et quinze après l'élection de 2012 (toujours sur 90 sièges disponibles). Ce résultat démontre l'incapacité des partis à répondre concrètement aux besoins d'équilibre de genre dans la représentation publique. Durant les élections de 2006 et 2008, parmi les grands partis, seul le PD, présentant une candidate à la présidence, respectivement Rita Borsellino et Anna Finocchiaro. Toutefois, ces candidatures n'ont pas conduit à une véritable inclusion des femmes dans les listes électorales. En 2012, le M5S, le PD et le Grande Sud ont été les seules organisations à proposer de rééquilibrer leur liste dans ce sens : les *pentastellati* ont ainsi élu six femmes sur les quinze sièges gagnés ; les démocrates cinq sur quatorze et la liste de Micciché deux sur quatre. Tous les autres partis n'ont élu que des hommes, à l'exception de la liste Megafono du Président Crocetta, avec une femme élue sur cinq sièges gagnés, et l'UDC, avec une femme pour onze sièges.⁷⁹

L'accès des femmes à la politique est plus simple dans les institutions locales, signe évident que pour ces institutions les partis n'ont pas un rôle d'intermédiation déterminant.⁸⁰

Si l'on observe les compositions des exécutifs régionaux, le rapport de genre ne change pas jusqu'à 2012, avec la seule exception du deuxième gouvernement Cuffaro, où on trouve trois femmes nommées à la charge de Ministres Régionales. Avec le gouvernement Crocetta, ce rapport change en mieux pour le genre féminin, car on retrouve pour la première fois dans l'histoire des institutions régionales siciliennes, six Ministres Régionales sur douze de genre féminin.

L'âge des élus est un autre indicateur très utile pour mesurer la relève des générations au sein des organisations partisans. Associé à d'autres variables, telle la « seniority », il nous permet de déterminer la probabilité des élus d'être nommés par leur propre parti. L'analyse des données indique un âge moyen de 50 ans pour les élus siciliens, durant les sept dernières législatures, à l'exception de la Législature de transition du système partisan régional, la 12^e, témoignant d'une véritable relève des générations de la gérance politique auprès de tous les partis. Dans ce contexte, l'âge moyen s'établit à 40 ans environ. Si l'on regarde aux trois dernières législatures, l'âge subit une hausse de trois ans lors notamment du dernier passage électoral de 2012. Cet équilibre qui perdure dans le temps est la confirmation qu'il y a dans l'île des élus privilégiés, souvent des champions des préférences, qui arrivent à régenter l'arène politique régionale pendant plusieurs années voire décennies. Rien de surprenant, bien entendu, si l'on considère également la traditionnelle résistance de ce système aux changements institutionnels.

Les analyses sur les autres caractéristiques de la classe politique régionale montrent en revanche des résultats importants quant au niveau d'études et de professionnalisation des députés de l'île. Le taux d'instruction a souvent été utilisé par la littérature politique, pour mesurer, de manière fallacieuse, la « qualité » des élus et leurs compétences en tant que législateurs.⁸¹ La profession d'origine, en revanche, indique le niveau de professionnalisation politique d'un élu et est parfois utilisée pour révéler les mécanismes de recrutement des partis. L'absence d'une profession avant le début de la carrière politique d'un élu correspond parfois à son engagement dans le réseau organisationnel du parti après la fin de ses études. Instruction et professionnalisation sont des phénomènes positivement liés entre eux, mais aussi révélateurs d'une autre dynamique très importante, à savoir celle de l'exercice, de

⁷⁹ Toutes informations sur les élus au sein du Parlement sicilien sont consultables sur le site de l'ARS :

<http://www.ars.sicilia.it/deputati/default.jsp>

⁸⁰ Pour l'accès aux données : www.amministratori.interno.it/amministratori/CC_dataRicerca

⁸¹ V. Galasso, T. Nannicini, « Competing on Good Politicians », dans : *American Political Science Review*, 105, 2011, p. 79-99.

la part des partis, de leur rôle de *gatekeeper* (contrôleurs d'accès) des intérêts organisés de la société⁸². Cette clé de lecture aide de manière significative l'interprétation des données siciliennes. Les élus du Parlement Régional Sicilien peuvent se prévaloir d'un taux moyen d'instruction élevé. Depuis 1986 jusqu'à nos jours, plus de 60% des élus de l'ARS ont une licence ou un Master et quasiment les 40% restants un baccalauréat : cette caractéristique perdure sans variation dans le temps. Il y a plusieurs facteurs qui peuvent aider à expliquer ces données empiriques. Une première raison est à rechercher dans les stratégies de recrutement des partis, orientés à s'accaparer un personnel « non politisé » et bien ancré au monde du professionnalisme privé et aux notables locaux. Deuxièmement, il faut considérer la faiblesse électorale des quelques formations politiques de l'île, ce qui fait que ces partis recrutent souvent au sein de leur réseau organisationnel. Cela a été le cas du PCI, du PDS, mais aussi des DS. Ces deux facteurs sont aussi les reflets des différentes structures organisationnelles des partis, surtout durant la Première République. Si l'on observe le cas sicilien, on se rend ainsi compte qu'il existe deux phases : l'une qui perdure jusqu'au début des années 1990, avec une forte pénétration des partis dans l'administration publique de la région, car les élus proviennent de la bureaucratie et des composantes managériales de l'administration régionale :⁸³ l'autre qui s'installe à partir des années 1990 et qui perdure encore actuellement, où ce sont les intérêts privés, et en particulier ceux qui nécessitent d'une forte réglementation et du financement publique, à conditionner les agendas organisationnelles des partis. Cette continuité peut être reconstruite si l'on observe les évolutions de certaines professions dans les sept dernières Législatures régionales. On assiste en effet à la baisse progressive des élus ayant des rôles de direction dans l'administration publique (on passe de 40% en 1986 à 13,5% en 2012) et à une augmentation sensible d'autres figures professionnelles, surtout des avocats, des médecins et des entrepreneurs.⁸⁴ Dans les gouvernements régionaux, la représentation de certaines professions, bien que liée à des exigences particulières de compétence administrative et gestionnaire, indique la présence d'un conflit d'intérêts entre la sphère publique et privée de la société sicilienne contemporaine. Or, il est évident que ce genre d'intérêts étaient jadis bien présents dans l'arène institutionnelle de l'île ; toutefois à la lumière de ces données, il semblerait que les organisations partisans aient renoncé à négocier et à gérer les conflits existants entre les intérêts généraux et particuliers. En effet, comme l'a bien précisé Liborio Mattina, cette intermédiation se réalise désormais grâce à la capacité d'accès direct des intérêts privés dans l'arène publique.⁸⁵

1.5.2 Renouveau et réélection de la classe politique

Nous venons d'analyser quelques caractéristiques du *party in office* en Sicile dans les sept dernières Législatures. D'autres indicateurs comparés avec ces caractéristiques peuvent nous aider à comprendre davantage les relations avec l'*accountability* électorale. Si l'on regarde au renouvellement des élus à chaque Législature, on s'aperçoit qu'en moyenne 55% des députés ont été élus pour la première fois. Il faut toutefois préciser que la moyenne est fortement affectée par les données de 1996 (70%).⁸⁶ Ces chiffres résultent bien sûr de la naissance de FI avec ses nouvelles modalités de recrutement du personnel politique. Jusqu'à 2012, dans 45% des cas l'expérience législative du député se conclut après la fin du premier mandat ; dans 35% des cas, le député est en revanche réélu pour un autre mandat ; enfin, presque 15% des élus siciliens ont accompli plus de deux mandats et 5% d'entre eux ont été élus pour la cinquième fois.⁸⁷ En ce qui concerne les différents partis, il faut souligner que les héritiers des logiques organisationnelles de la DC présentent un taux de renouvellement électorale plus bas par rapport aux partis nés après la fin de la Première République et ceux de la gauche parlementaire. Aussi les nouveaux partis qui ont vu le jour en 2008 (PD et PdL) ont des pourcentages de nouveaux élus

⁸² L. Mattina, *I gruppi di interesse*, il Mulino, Bologne, 2010.

⁸³ L'intégration entre politique et bureaucratie régionale est une variable explicative cruciale du système politique sicilien.

⁸⁴ Spécifiquement 14% des élus de l'ARS en 2012 sont avocats (5% en 1986) ; 15% sont à plusieurs titres des entrepreneurs (contre 7% en 1986) ; 11% sont médecins (contre 4% à la fin des années 1980)

⁸⁵ Mattina, *I gruppi di interesse*, *op. cit.*

⁸⁶ Pourcentage des nouveaux élus dans les dernières six Législatures : 52% en 1991 ; 71% en 1996 ; 54% en 2001 ; 47% en 2006 ; 44% en 2008 ; 51% en 2012.

⁸⁷ Les données de 2012 ne sont pas disponibles, la 14^e Législature n'étant pas encore terminée.

assez faibles (PD : 33% ; PdL : 44%). Cela dit, la permanence des députés régionaux dans l'ARS et la faible mobilité vers les institutions représentatives nationales peut être également expliqué par l'intérêt à préserver son pouvoir décisionnel dans l'arène politique sicilienne, lieu sans doute plus rentable et propice en termes de distribution de rentes politiques.

1.6 Conclusion

Quatre-vingts ans après la reconnaissance officielle en termes politiques et institutionnels de l'autonomie sicilienne, le système partisan de l'île semble suivre les dynamiques et les critères du système national. Si les démarches politiques nationales, aux yeux des citoyens, manquent de clarté, elles sembleraient se compliquer davantage en Sicile. C'est ainsi difficile de saisir si certains phénomènes, et notamment ceux qui sont liés à la distribution des ressources économique-politiques, sont ou pas légitimes.⁸⁸ Les pressions exercées par amour de la politique, au niveau national, ne manquent pas, et pourtant cet aspect n'a jamais engendré une véritable aspiration à l'autonomie, malgré les ressources politiques et institutionnelles disponibles dans l'arène politique sicilienne. Depuis les années 1990, si l'on exclut le MPA de Raffaele Lombardo, le lien avec le restant du « Continent » a été assuré par le rôle des dirigeants politiques régionaux au sein des « salles de contrôle » des partis nationaux. Cet ancrage au centre a été alimenté par les subventions nationales des politiques de dépenses régionales. Ces dernières ont été maintenues constamment au fil du temps aussi en vertu de leur pouvoir conciliateur et enfin car elles représentent un important moyen de mobilisation électorale. Avec la montée de la crise économique et surtout politique, ce dynamisme ne semble plus en mesure de garantir le système de pouvoir partisan. La transition politique qui s'est produite dans les années 1990 qui continue aujourd'hui à s'épuiser va sans doute déboucher vers une nouvelle phase politique du système. L'analyse des données que nous avons abordées dans ce travail nous a permis de constater que les élections de 1996 ont marqué le passage de la Première République à la deuxième, alors que celles de 2008 et de 2012 représentent une véritable tentative, de la part de la « politique conventionnelle », de transformer l'arène politique régionale en une structure bipartisane. Toutefois, la profonde crise des deux pôles (centre-droite et centre-gauche) met en avant toutes sortes de doutes en ce qui concerne la stabilité du système partisan, et aussi des liaisons entre les territoires de la région et chaque parti. Les données nous ont permis également de montrer que la préservation de ce rapport avec le territoire est due surtout au renforcement des mécanismes de personnalisation au sein des partis (il suffit de voir en ce sens les approfondissements sur le vote de préférence du paragraphe 1.3.2), et des dynamiques d'échange clientélistes (pas toujours automatiques). Celles-ci, alimentant fortement la possibilité de produire une dépense publique non contrôlable par l'État central, constituent non seulement une option de moins en moins viable, mais également peu efficace pour la construction des rapports de fidélisation clientéliste qui garantissaient, dans le passé, la prospérité électorale et la stabilité des partis. La crise économique transformée par la suite en crise politique a permis au M5S d'enregistrer son meilleur score au sein des dernières élections de 2012. Toutefois, les institutions régionales semblent, au contraire, à l'abri du changement. La demande d'autonomie, quant à elle, resurgit à chaque fois qu'elle est sollicitée par quelques événements particuliers ou, plus en général, par les changements du système partisan se produisant au niveau central. Dans ce cas, l'autonomie constitue pour les dirigeants régionaux une valeur absolue, quelque chose à laquelle il ne faut renoncer et qu'il faut soutenir à tout prix. La question est alors de savoir si après 80 ans de « processus manqué », cette demande d'autonomie puisse encore véritablement se réaliser.

⁸⁸ R. Sciarrone, *Alleanze nell'ombra. Mafie ed economie locali in Sicilia e nel Mezzogiorno*, Donzelli, Rome, 2011.

Le système politique de la Vénétie entre évolution et demande d'autonomie

2.1 Les élections régionales et les évolutions systémiques du politique

En 1995, après l'approbation de la loi n° 45 du 23 février 1993, se tiennent pour la première fois les élections régionales dans les quinze régions italiennes à statut ordinaire. Cette loi introduit un système électoral mixte, de type proportionnel à prime de majorité variable, avec un double seuil de barrage pour les coalitions et les listes autonomes, et l'obligation de désigner en tête de liste le potentiel Président du gouvernement. Quelques années plus tard, la loi constitutionnelle n.1/1999 modifie l'article 122 de la Constitution, introduisant le mécanisme d'élection directe du Président de la région selon la logique du « gouvernement de Législature à sommet directement élu »⁸⁹ De plus, elle donne aux régions le droit de légiférer en matière électorale. Cependant, la Vénétie n'adopte aucune normative spécifique jusqu'à 2012, et choisit ainsi le régime transitoire prévu par la loi constitutionnelle n.1/1993. C'est avec la loi régionale n.5/2012 qu'une série de nouveautés que l'on abordera dans ce chapitre, sont introduites (votes pour le Président, et pour les listes, égalité de genre, etc.). Toutefois, ces changements ne modifient pas le système qu'on définit à « coalition dominante ». Pour expliquer ce système encore d'actualité en Vénétie, il nous semble impératif de restituer brièvement les caractéristiques qui ont marqué l'histoire politique de cette région à partir de 1970, année durant laquelle l'Italie institue les régions à statut ordinaire. Comme on le verra dans ce chapitre, la Vénétie est marquée par plusieurs phases organisationnelles du pouvoir régional au niveau politique. La toute première phase (1970-1992) correspond à la Première République et est caractérisée par un système à parti dominant (DC). Nous assistons ensuite à une brève phase de fluidité dans les années qui coïncident avec la chute de la Première République (1992-1995). Avec la première législature de la Deuxième République (1995-2000) et ses nouvelles règles électorales, le système se transforme, produisant une « compétition politique » qu'on peut essentiellement définir comme équilibrée et qui précède l'actuel système « à coalition dominante ».

Tableau 8 : l'évolution du système politique en Vénétie

Phase	Caractéristiques
1970-1992	Système à parti dominant
1993-1995	Fluidité systémique
1995- 2000	Système compétitif
2000-2015	Système à coalition dominante

Source : notre élaboration schématique

2.1.1 La première phase (1970-1992)

Durant la première phase dite « à parti dominant », on remarque tout d'abord une participation électorale très élevée et stable. Dans les premières cinq élections régionales, la participation s'élève à une moyenne impressionnante de 93%, et la DC enregistre un consensus moyen de presque 48% (Tab. 9). En revanche, on peut constater une faiblesse structurelle de la gauche.⁹⁰ Si l'on compare les données des premières et dernières élections de cette période, c'est le décalage de pourcentages de la DC qui est surprenant (9%). Quant au PCI, de 1970 à 1975, il est en expansion dans la région, comme ailleurs au niveau national, mais il n'arrivera jamais à se positionner comme un véritable concurrent de la DC. De plus, en 1990 son importance diminue sensiblement tombant au

⁸⁹ C. Fusaro, « Statuti e forme di Governo », dans A. Chiamonte, G. Tarli Barbieri (dir.), *Riforme istituzionali e rappresentanza politica nelle Regioni italiane*, Il Mulino, Bologne, 2007, p. 13-40, cit. p. 16.

⁹⁰ T. Fava, « Veneto. Una regione democristiana », dans : *Le Istituzioni del Federalismo*, 3-4, 2000, p. 631-644.

dessous du niveau qu'il avait vingt ans auparavant (15,6%). Le PSI est l'un des rares partis qui réussit à rester stable durant toute cette période avec une moyenne de 12,28%.

Tableau 9 : totale des votes valides (%) aux partis en Vénétie (1970-1990)

Parti	1970	1975	1980	1985	1990	Moyenne
DP-FDUP-PSUP	3,5	1,5	2,1	1,7	0,8	1,92
PCI	16,8	22,8	21,7	20,4	15,6	19,46
Radicali	-	-	-	-	1,1	-
Verdi	-	-	-	2,6	7,1	4,85
PSI	10,4	12,8	12,1	12,4	13,7	12,28
PSDI	7,6	6,3	5,2	3,2	2,1	4,88
DC	51,9	48	49,4	45,9	42,9	47,62
PRI	1,9	2,5	2,6	3,3	2,5	2,56
PLI	4,2	4,2	2,6	1,9	1,6	4,42
MSI	3,3	3,8	3,6	4,5	2,7	3,58
LN	-	-	0,5	3,7	5,9	3,36
Autres	0,4	-	-	0,4	4	0,96

Source : Archive historique des élections régionales, Ministère de L'Intérieur de la République Italienne

Nous assistons donc, durant cette phase, à une domination de la DC sur les autres organisations partisans. Cette domination électorale démocrate-chrétienne produit une supériorité aussi institutionnelle, la DC ayant plus de sièges dans le *Consiglio Regionale*. Les données en pourcentage moyen de la DC, comme l'ont remarqué Salvatore Vassallo et Gianfranco Baldini, sont deux fois plus élevées que celles du PCI et du PSI réunies.⁹¹ Bien que la DC ait toujours eu la majorité des sièges au Conseil Régional, cela n'a pas empêché la formation de coalitions de gouvernement surdimensionnées, et cela malgré une tradition historiquement avérée à construire des majorités monocolors ou des « majorités minimales gagnantes ». Au début des années 1990, les partis composant la coalition gouvernementale nationale du *pentapartito* (DC-PSI-PSDI-PRI-PLI) en Vénétie, aussi en coalition (sauf le PLI) arrivent à toucher ensemble 62,8% du corps électoral.

2.1.2 La deuxième phase (1993-1995)

Suite aux scandales judiciaires des Mains Propres qui touchent le Président de la Région Vénétie Gianfranco Cremonese (en charge du 31 juillet 1990 au 9 novembre 1992) et qui finissent par mettre en question tout l'appareil régional de collaboration politico-économique entre la DC vénétienne et le PSI,⁹² une nouvelle phase d'instabilité voit le jour et va perdurer jusqu'aux élections de 1995. Pendant cette période, on assiste à la formation de trois gouvernements de coalition qui se succèdent l'un après l'autre : le premier c'est le gouvernement du Président Frigo formé par une coalition entre la DC, le PSI et les Verdi et qui reste au pouvoir pendant six mois seulement ; le deuxième comprenant aussi le Partito Democratico della Sinistra (PDS) et l'Unione per il Veneto avec à sa tête un homme du PDS comme Président (Giuseppe Pupillo), reste en charge jusqu'à mai 1994 ; le dernier gouvernement de nature centriste, est guidé par le Partito Popolare Italiano (PPI) avec comme Président Aldo Bottin. C'est à cette occasion qu'on s'ouvre pour la première fois à la Lega Nord/Liga Veneta et aux membres du Groupe Mixte adhérant à FI et à d'autres formations minoritaires.

2.1.3 La troisième phase (1995-2000)

⁹¹ G. Baldini, S. Vassallo, « Sistemi di partito, forma di governo e politica di coalizione nelle Regioni italiane », dans *Le istituzioni del federalismo*, 3-4, 2000, p. 533-572.

⁹² T. Fava, « Tangentopoli, Mani Pulite e la Seconda Repubblica », dans *Economia e società regionale. Oltre il ponte*, 1-2, 1999, p. 253-272.

Les élections de 1995 (Tab. 10) sont les premières qui succèdent à la réforme électorale des régions, réforme fortement tournée vers un système majoritaire. Ce changement normatif va aussi modifier le système politico-institutionnel de la Vénétie, franchissant ainsi une brève période de compétition électorale équilibrée. Cet équilibre est aussi favorisé par la rupture qui se déroule, au niveau national, entre le Polo delle Libertà (PdL ; coalition politique née entre FI, AN et CCD) et la Lega Nord, mais aussi par cette phase de rodage qui intéresse la « construction des coalitions » par les dirigeants partisans locaux. En effet, on constate que six listes électorales sont présentées, chacune ayant à sa tête son propre candidat à la Présidence. La victoire sera remportée par Giancarlo Galan (FI), soutenu par les partis de la coalition du Polo delle Libertà, avec 38,3% et 24 sièges au Conseil Régional. Selon la normative électorale, étant donné que les listes liées à Galan n'ont pas réussi à atteindre la majorité absolue et que la liste régionale a obtenu moins de 40%, la prime de majorité va toute entière à monsieur Galan. Ainsi le nouveau Président peut compter sur 20% des sièges en plus (12 sur 60 au total). L'écart de votes entre les partis formant la coalition gagnante et ceux ensemble, formant la principale coalition d'opposition est très faible et s'établit à un peu plus de 2% (36% = 18 sièges). En revanche, l'écart entre les candidats Présidents est plus important (presque 6% entre Galan et Bentsik). Cela peut s'expliquer par la concurrence de listes et candidats capables d'attirer les suffrages de leurs concurrents. Le centre-droite pâtit du choix de la Lega Nord de se présenter avec son propre candidat ; le centre-gauche, de son côté, souffre de la candidature de Cacciari (Partito della Rifondazione Comunista = PRC), capable de capitaliser 6,9% des votes, presque 2% en plus du parti. Au total, le pourcentage des votes de liste et de coalition alternatives au centre-droite et au centre-gauche est très élevé (30%). Dans ce cas, le seuil de barrage de 3%, imposé pour pouvoir accéder à la répartition des 60 sièges disponibles, produit la dispersion d'environ 250.000 votes.

Tableau 10 : élections régionales de 1995

Candidats/ Liste régionales	Listes des circonscriptions	Votes	%	Sièges
Giancarlo Galan (FI-Polo Pop.-CCD-AN)		1.117.377	38,2	12
	AN	271.835	10,7	6
	CCD	90.285	3,6	2
	FI	606.977	24	16
	Tot. Coalition	969.097	38,3	24
Ettore Bentsik (Veneto Dem. Fed.)		945.753	34,1	1
	Laburisti-PFI	11.686	0,5	0
	Patto dei Dem.	129.146	5,1	2
	PDS	416.799	16,5	9
	Popolari	252.055	10	5
	Verdi	102.156	4	2
	Tot. Coalition	911.842	36	18
Alberto Lembo (Lega Nord)		510.578	17,5	0
	Lega Nord	422.410	16,7	9
	Tot. Coalition	422.410	16,7	9
Paolo Cacciari (PRC)		200.649	6,9	0
	PRC	126.594	5	2
	Tot. Coalition	126.594	5	2
Autres Candidats		146.220	5,2	0
Autre Listes		102.596	3,1	0
Tot. Listes des Circonscriptions		2.532.559	100	12

Source : Archive historique des élections régionales, Ministère de l'Intérieur de la République Italienne

Ce premier test électoral consacre FI en tant que parti de majorité relative (24%), suivi par la LN (16,7%) et le PDS (16,5%). En comparaison avec les élections précédentes, la *Lega Nord* obtient

11% supplémentaires ; les deux partis provenant de la tradition communiste (PDS et PRC) obtiennent ensemble 5% en plus, si l'on compare ce résultat à celui des élections de 1990 du PCI et des autres formations d'extrême gauche. En revanche, les listes qui représentent la continuité de la DC (CCD, PPI, mais aussi le *Polo Popolare* qui a fusionné avec FI) atteignent un modeste 13,6%. Quant à Alleanza Nazionale (AN), elle multiplie son score de presque cinq fois par rapport au score du Movimento Sociale Italiano (MSI : père politique de AN) en 1990. Sous le profil de la distribution géographique du vote sur base provinciale (Tab. 11), FI enregistre des résultats homogènes dans les sept provinces, avec l'exception de Trévise et Vicence où elle est dépassée par la *Lega Nord*. Cette dernière, en revanche, n'arrive pas à pénétrer dans les zones traditionnellement de gauche, comme Venise et Rovigo. Ces deux provinces, en particulier, s'avèrent être, en termes électoraux, les bastions, du PDS et du PRC. Enfin si les partis post démocrates-chrétiens obtiennent des scores uniformes, AN recueille, dans les provinces à forte tradition démocrate-chrétienne, son plus haut score.

Tableau 11 : élections régionales de 1995 - résultats provinciaux (%)

Parti	BL	PD	RO	TV	VE	VI	VR
FI	24	26,3	24,5	22,3	24,4	21,7	24,2
LN	20,2	12,7	6,7	23,5	10,3	22,8	17,4
PDS	13,3	18,1	28,3	12,8	23,7	9,6	14
AN	8,8	11,4	10,3	9,2	9,9	11,2	12,3
PPI	12,2	12,5	9,5	12,3	7	12,3	5,1
Partito dei Democratici	4,9	3,9	4,8	3	4,6	4,7	9,4
PRC	5	4,3	7,7	3,9	8,1	3,4	4,2
Verdi	2,4	4,2	3,5	3,8	4,9	3,9	3,9
CCD	1,8	2,7	3,4	2,5	2,8	4,5	1,7

Source : Archive historique des élections régionales, Ministère de l'Intérieur de la République Italienne

2.1.4 La quatrième phase (2000-2015)

Le cadre politique de la Vénétie continue de se modifier à partir de 2000, date à laquelle, pour la première fois, on assiste à l'élection directe du Président de la Région et, au niveau national, un rapprochement politique entre la *Lega Nord* et la coalition de centre-droite. C'est ainsi que commence la quatrième phase du processus de changement du système politique que nous avons défini « à coalition dominante ».⁹³ L'alliance renouvelée entre LN et le centre-droite se traduit par une victoire nette de cette coalition, encore une fois guidée par Galan, qui arrive à conquérir 60% des votes soit 31 sièges au Conseil Régional. Contrairement aux élections précédentes, le prime de majorité diminue de moitié car la coalition obtient dans le système proportionnel la majorité absolue des sièges. À gauche aussi on retrouve une politique de coalition de type inclusive par rapport à 1995, avec l'entrée sur la scène politique d'une nouvelle coalition à laquelle vont adhérer aussi le PRC et le *Partito dei Comunisti Italiani*. Toutefois, cette coalition de centre-gauche appelée *Cacciari per il Veneto* obtient 33,6% des suffrages, correspondant à presque 5% en moins des voix recueillies par le candidat à la Présidence. Trois listes encore présentent des candidatures à la gerance de la Région, mais aucune de celles-ci ne dépasse le seuil de barrage de 3%.

Dans la droite lignée de la tendance nationale, au sein du centre-droite, le parti qui gagne le plus de votes c'est FI, au détriment de la LN et de AN ; le CCD souffre fortement la concurrence de l'autre parti centriste géré par Rocco Buttiglione (les *Cristiani Democratici Uniti* = CDU). De l'autre côté de l'échiquier, la Lista Cacciari obtient 13,6% ; les *Democratici di Sinistra* perdent plus que 4%, tout en devenant le deuxième parti de la coalition. Malgré la baisse de presque 10% des votants, si l'on

⁹³ Pour visionner tous résultats des listes, des candidats Présidents et des coalitions :

<http://elezionistorico.interno.it/index.php?tpel=R&dtel=16/04/2000&tpa=I&tpe=R&lev0=0&levsut0=0&lev1=5&levsut1=1&ne1=5&es0=S&es1=S&ms=S>

additionne les pourcentages des deux principales coalitions, on enregistre 93% de votes au total, ce qui témoigne de l'institutionnalisation de la logique du système bipolaire.

La distribution des votes au sein de chaque province (Tab. 12) nous confirme encore une fois la consolidation organisationnelle et électorale de FI, au détriment de la Ligue du Nord y compris dans ces zones – Trévise, Vicence et Belluno – où le parti du *Carroccio* avait enregistré son plus haut score. Le parti AN de Gianfranco Fini perd aussi des votes par rapport à 1995, sauf à Rovigo. Quant à la compétition des deux partis centristes et qui font partie de la coalition de centre-droite, le CCD augmente son score grâce à l'élargissement de sa base électorale. La liste *Cacciari per il Veneto* collecte peu de votes dans les « Provinces Rouges » de la Vénétie, et au contraire elle s'affirme comme premier parti dans quatre provinces. Les DS voient diminuer leurs votes un peu partout (7% en moins dans la province de Rovigo ; 4% en moins dans celle de Venise). La même chose se passe pour le PRC et les *Verdi*, sauf, pour ce dernier, à Padoue et à Vérone.

Tableau 12 : élections régionales de 2000 - résultats provinciaux (%)

Parti	BL	PD	RO	TV	VE	VI	VR
FI	31,6	30,8	27,7	27,8	30,2	31,7	31,4
Lista Cacciari	21,2	14	9,3	15	11,4	14,8	12,5
DS	10,2	13,8	21	8,7	18,8	8,4	9,6
LN	11,6	8,6	4,7	19,5	7,1	15,4	12,2
AN	7,9	10,1	12,3	8,7	8,7	9,5	11,5
CDU	0	5,4	4,2	5,1	4	4,6	4,4
PRC	3,5	2,6	5,7	2,3	4,5	2,2	2,4
CCD	0	3,4	1,9	1,1	1,7	1,6	4,3
Verdi	0	2,7	2,1	1,9	3,4	2,2	2,1

Source : Archive historique des élections régionales, Ministère de l'Intérieur de la République Italienne

Les élections suivantes de 2005⁹⁴ confirment encore une fois la prédominance de la coalition de centre-droite, et ce malgré des résultats partiellement différents constituant le reflet d'une perte de consensus généralisée dans tout le territoire national.⁹⁵ Arrivé à son troisième mandat, Galan obtient 50,5% des votes et la coalition qui le soutient perd 7% des voix, mais elle réussit encore à maintenir un avantage de 10% (et donc en croissance) par rapport à la coalition de centre-gauche guidée par Massimo Carraro. Dans un contexte de bipolarisme « mature » et d'une augmentation sensible de l'abstentionnisme, la liste autonomiste de l'entrepreneur Giorgio Panto arrive à dépasser le seuil de barrage et à conquérir deux sièges, contrairement aux néo-fascistes d'*Alternativa Sociale*. Toutefois, la vraie nouveauté de ces élections s'incarne par la liste *Uniti per l'Ulivo* qui devient la première liste de la Région (24,3%) et arrive à dépasser FI, qui elle, recule de presque 8%. Quant à la LN, on enregistre une « reprise de suffrages » inversement proportionnelle au décalage d'AN. En revanche, les partis post-démocrate-chrétiens, alignés sur le centre-droite et formant la liste unitaire de l'*Unione dei Democratici Cristiani e di Centro* (UDC), se montrent stables. *Uniti nell'Ulivo* résulte la première liste dans toutes les provinces (Tab. 13), exception faite pour les deux provinces historiquement adverses à la gauche (Trévise et Vicence). Le recul électoral le plus important de FI concerne Belluno et Trévise où, au contraire augmente le suffrage pour la *Lega Nord* (de la même façon qu'à Padoue et à Vérone). La LN subit la concurrence de la liste autonomiste *Progetto Nord Est* qui obtient son meilleur score dans la zone de Trévise. AN aussi enregistre un recul important avec une exception partielle dans la province de Rovigo. L'UDC débute sur la scène régionale avec un bon score à Padoue et à Vérone, mais en général elle ne réussit pas à atteindre le résultat de CCD et le CDU avant de leur fusion.

⁹⁴ Pour visionner tous les résultats des listes, des candidats Présidents et des coalitions :

<http://elezionistorico.interno.it/index.php?tpel=R&dtel=03/04/2005&tpa=I&tpe=R&lev0=0&levsut0=0&lev1=5&levsut1=1&ne1=5&es0=S&es1=S&ms=S>

⁹⁵ I. Diamanti, *Mappe dell'Italia Politica. Bianco, rosso, verde, azzurro ... e tricolore*, Il Mulino, Bologne, 2009.

Tableau 13 : élections régionales de 2005 - résultats provinciaux (%)

Parti	EL	PD	RO	TV	VE	VI	VR
Uniti nell'Ulivo	29,4	26,6	34,4	17,2	26,4	22,2	24,3
FI	19,3	25,2	22	18,3	24	23,6	23,1
LN	11,7	10,3	6,1	23,1	8,4	17,8	16,9
AN	5,9	7,9	12,4	4,9	7	8,7	10,7
UDC	3,8	9,2	5,2	3,8	4,6	6,9	8,3
Progetto Nord Est	7,2	3,6	1,1	15,6	4,2	4,3	0,8
Veneto con Carraro	7,2	4,2	3,1	7,3	4,2	4,6	2,9
PFC	3,4	3,2	5,4	2,3	6,5	2,3	2,7
Verdi	1,9	2,9	2,1	2,6	5	2,7	2,4
PdC	1,3	1,4	2,8	1,1	2,4	1,2	1,1

Source : Archive historique des élections régionales, Ministère de L'Intérieur de la République Italienne

Les consultations de 2010⁹⁶ nous montre une certaine continuité avec les élections passées, mais aussi un nombre important d'éléments novateurs, et surtout dans le champ de l'offre électorale partisane et de coalition. Les principaux éléments de continuité sont : la domination persistante de la coalition de centre-droite, devenue encore plus importante si l'on considère l'écart étonnant de plus de 30% avec la deuxième coalition ; une augmentation constante de l'abstentionnisme. Cette dernière se traduit par une participation au vote atteignant 66%, donc une baisse de presque 20% par rapport aux consultations de 1995. Quant aux aspects novateurs, du point de vue de l'offre électorale, on enregistre l'entrée dans l'arène politique régionale du PdL et du PD qui, tous les deux, souffrent d'une perte consistante de suffrages. Il suffit pour cela de comparer leurs scores à ceux des partis à l'origine de ces formations aux élections de 2005. La rénovation de l'offre partisane a aussi concerné les formations plus à gauche : on constate notamment la présence de deux cartels électoraux (*Rifondazione Comunista*, *Sinistra Europea*, *Comunisti Italiani*, d'un côté, et *Sinistra Ecologia e Libertà* (SEL), *Partito Socialista*, de l'autre) qui n'obtiennent qu'un tiers des votes par rapport aux élections précédentes. Cela s'explique par le bon résultat de l'*Italia dei Valori* (4%) et l'apparition pour la première fois dans cette Région, du M5S (2,6%).

Pour ce qui concerne les coalitions, l'élément le plus novateur est représenté par la course en solo des partis centristes (UDC et *Unione Nord Est*) qui constitue le reflet de l'éloignement national de ces partis de la coalition de centre-droite, et cache aussi leur volonté de faire sauter tout schéma bipolaire. Cette expérimentation toutefois n'aboutit pas : en effet, les deux principales coalitions recueillent 90% des suffrages, et les partis centristes ne font que confirmer les résultats précédents (6,5%). Les résultats de ces élections montre aussi un bon succès de la *Lega Nord* qui devient le parti de majorité relative avec son score de 35,2% et ses 18 sièges. Naturellement, la LN bénéficie du fait d'avoir pu présenter le candidat à la Présidence (L. Zaia) au détriment du PdL. Malgré la baisse de participation, la coalition de centre-droite accrue ses votes par rapport à 2005. Si la LN, avec ses 460.685 de voix, puise dans le capital électoral du PdL, elle s'attaque aussi à celui du centre-gauche, qui perd globalement 273.900 votes.

Au niveau provincial la distribution des voix suit celle plus globale de la région, le bipolarisme étant à 90%, comme nous venons de le voir. Pour cette raison nous avons décidé de ne pas réaliser un tableau désagrégé des données sur base provinciale.

⁹⁶ Pour visionner tous les résultats des listes, des candidats Présidents et des coalitions :

<http://elezionistorico.interno.it/index.php?tpel=R&dtel=28/03/2010&tpa=I&tpe=R&lev0=0&levsut0=0&lev1=5&levsut1=1&ne1=5&es0=S&es1=S&ms=S>

Les toutes dernières élections régionales de 2015⁹⁷ présentent encore des éléments de continuité avec le passé, mais aussi quelques aspects novateurs. La coalition de centre-droite continue d'être dominante et maintient un écart important avec la deuxième coalition, à savoir celle de gauche (28,9%) ; l'abstention est encore en hausse et atteint même son record (42,8% ; 11% de plus qu'en 2010). Quant aux nouveautés, on enregistre la quasi disparition du vote pour les formations cartellisées d'extrême gauche, rejoignant tout de même la coalition de centre-gauche. Celles-ci atteignent de très faibles résultats (Verdi Europei – SEL – Sinistra) obtenant au total un pourcentage de 1,1%). De la même façon, les formations centristes, avec à sa tête Flavio Tosi comme président, marquent toutes ensemble un score de 2% (NCD – UDC – AREA POPOLARE). Les listes civiques et donc indépendantes n'arrivent pas à dépasser le seuil de barrage (Indipendenza Veneta : 2,5% ; L'Altro Veneto : 0,8%). Le M5S accroît son consensus par rapport à 2010 et il cumule 10,4% des voix. En général, aucun parti n'obtient des suffrages significatifs. La liste en tête est celle du gouverneur Luca Zaia, qui porte le nom du candidat et qui avec son 23,1% devient la liste de majorité relative. On souligne aussi le résultat de la LN : sa perte évidente de suffrages – elle obtient un score de 17,8% – à cause d'une part de la présence de la liste de Zaia, et d'autre part de la coalition de Flavio Tosi (un *leghista* de la première heure qui regroupait trois listes toutes intéressées par l'ancienne question de l'indépendance de la Vénétie du restant du pays). La Ligue du Nord souffre la « nationalisation » de sa stratégie politique, incarnée par son Secrétaire Matteo Salvini, qui cultive l'ambition de devenir Président du Conseil. Pour atteindre son objectif Salvini a abandonné toute question liée à la sécession du Nord du pays.

Par ailleurs, on enregistre la réapparition de FI à la suite de la dissolution du PdL, mais si le résultat est assez modeste pour le parti de Silvio Berlusconi (6%). Une autre donnée intéressante est représentée par l'incohérence des alliances partisanes au niveau local (dans notre cas régional) et celles qui se produisent au niveau national. En effet, les partis centristes post-démocrate-chrétiens au niveau local ne s'alignent nullement avec la coalition de centre-gauche. De la même façon, les alliances de coalition régionale ne sont pas les mêmes qu'au sein du Parlement de la République. Toutes ces nouvelles dynamiques politiques en Vénétie semblent nous indiquer qu'un changement systémique majeur est en train de se produire au niveau local. Il semblerait en effet que dans cette région les *cleavages* traditionnels des partis disparaissent grâce à un processus de personnalisation de la compétition politique.⁹⁸

2.2 Vue d'ensemble : partis, listes et coalitions

Dans ce paragraphe nous allons faire un récapitulatif des données collectées au sein des législatures que nous venons de décrire.

Il sera question tout d'abord d'analyser l'évolution du taux de participation électorale. Si l'on compare les données des élections régionales pour la période qui nous intéresse (de 1990 à 2015), on s'aperçoit d'une évidente et constante baisse du pourcentage des votants (on passe de 90,8% en 1990 à 57,2% en 2015). C'est en particulier au cours des vingt dernières années que le taux de participation a subi un véritable affaissement et présente un taux dégressif avec un différentiel, entre 1990 et 2015, de 30%, correspondant à environ 915.000 votants en moins. L'interprétation des données concernant le rapport de force entre les partis le plus importants (Tab. 14) est en revanche moins évidente.

⁹⁷ Pour visionner tous les résultats des listes, des candidats Présidents et des coalitions :

<http://elezionistorico.interno.it/index.php?tpel=R&dtel=31/05/2015&tpa=I&tpe=R&lev0=0&levsut0=0&lev1=5&levsut1=1&ne1=5&es0=S&es1=S&ms=S>

⁹⁸ Toutes les données présentées dans cette partie de notre travail sont consultables aussi dans l'*Atlante elettorale del Veneto (1970 – 2010)*, élaboré par le Consiglio Regionale del Veneto à l'adresse [http://doc989.consiglioveneto.it/oc/resources/Pagine_da_Atlante_elettorale_19.11\[1\]_cap.1.pdf](http://doc989.consiglioveneto.it/oc/resources/Pagine_da_Atlante_elettorale_19.11[1]_cap.1.pdf), 2010.

Tableau 14 : Rapports entre les partis principaux

Élections	A%	B%	C%	D (A+B)%	E (A-B)%	F (A+B+C)%
1990-1995	42,2 (DC)	15,6 (PCI)	13,7 (PSI)	58	26,8	71,7
1995-2000	24 (FI)	16,7 (LN)	16,5 (PDS)	40,7	7,3	57,2
2000-2005	30,4 (FI)	13,6 (Lista Cacciari)	12,3 (DS)	44	16,8	56,3
2005-2010	24,3 (Uniti nell'Ulivo)	22,7 (FI)	14,6 (LN)	47	1,6	61,6
2010-2015	35,2 (LN)	24,7 (PdL)	20,3 (PD)	59,9	10,5	79,9
2015-actuellement	23,1 (Zaia)	17,8 (LN)	16,7 (PD)	40,9	5,3	57,6

A%: votes pris par le premier parti

B%: votes pris par le deuxième parti

C%: votes pris par le troisième parti

D%: total des votes des deux premiers partis

E%: écart des votes entre les deux premiers partis

F%: total des votes de trois premiers partis

Source: notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

Alors qu'en 1990 la domination démocrate-chrétienne était évidente (l'écart entre DC et PCI il nous le montre bien), les élections suivantes marquent un appauvrissement progressif de l'écart entre les deux listes ayant obtenu le plus des suffrages (1,6% en 2005). À cela il faut ajouter qu'aucun des partis né ayant survécu à la suite de la chute du système partisan de la Première République a réussi à s'imposer en tant que premier parti dans la région pour plus de deux élections consécutives. L'instauration progressive d'un système à coalition dominante coïncide par ailleurs avec des niveaux de compétition intra-coalition plus élevés. La concentration de votes pour les deux principaux partis se fait plus faible pendant la courte saison dans laquelle la compétition électorale est plus incertaine, sauf pour les élections de 2010, où les données augmentent jusqu'à dépasser les années pré-réforme. En introduisant dans notre analyse également le troisième parti avec le plus des suffrages, on constate un taux de concentration des voix en 1990 plus proche de celui de 2010 plutôt que de celui de 1995, et ce malgré le fait que le PdL et le PD soient nés de la fusion de plusieurs sujets politiques. Dans tous les cas, le phénomène est limité à 2010, car en 2015 les résultats reviennent aux niveaux précédents.

Le changement des règles électorales a eu des conséquences importantes au sein du système politique régional. Si dans les dernières années de la Première République, on assiste à une dispersion progressive de votes des deux coalitions principales, les élections de 1995 inaugurent une saison de concentration des votes vers ces deux groupes, développant ainsi un processus d'institutionnalisation de la logique bipolaire (Tab. 15).

Tableau 15 : Rapports entre les principales coalitions

Élections	A%	B%	C (A+B)%	D (A-B)%
1995-2000	38,3 (Centre-droite)	36 (Centre-gauche)	74,3	2,3
2000-2005	60,3 (Centre-droite)	33,6 (Centre-gauche)	93,9	26,7
2005-2010	53,3 (Centre-droite)	40,4 (Centre-gauche)	93,7	12,9
2010-2015	60,7 (Centre-droite)	29,3 (Centre-gauche)	90	31,4
2015-actuellement	52,2 (Centre-droite)	23,3 (Centre-gauche)	75,5	28,9

A%: votes pris par la coalition gagnante

B%: votes pris par la principale coalition d'opposition

C%: total des votes des deux premières coalitions

D%: écart des votes entre les deux premières coalitions

Source: notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

Les données confirment par ailleurs que le système à coalition dominante s'est substitué à celui de parti dominant, avec une différence de votes entre la coalition de centre-droite et celle de

centre-gauche s'établissant en moyenne à 23,6% pour les trois élections qui vont de 2000 à 2010. Les données de 2015 sont en revanche très similaires à celles de 1995, et notamment à cause des résultats du M5S (10,4%) et de la liste Flavio Tosi (10,7%). Ces deux formations politiques ont fini par « pêcher » dans les mêmes réserves (en termes électoraux) des deux principales coalitions, tout en affaiblissant la logique bipolaire du système politique vénétien.

L'instauration de la logique bipolaire de plus en plus importante n'a pas empêché l'avancement d'une fragmentation de l'offre partisane, qui se manifeste par le biais de la prolifération de listes provinciales au sein d'une dynamique de coalition (Tab. 16).

Tableau 16 : Fragmentation des listes au niveau proportionnel (1990 - 2015)

Élections	Totale Listes	Listes >3% des votes	Listes <3% des votes	Listes avec sièges	Listes <3% des votes avec sièges
1990	15	5	10	13	8
1995	12	9	3	9	0
2000	17	6	11	11	4
2005	16	9	7	11	2
2010	15	5	10	7	2
2015	19	7	12	12	5

Source: notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

Les données du tableau 16 démontrent que la réforme de 1995⁹⁹ et même la Loi Régionale n. 5 du 16 janvier 2012,¹⁰⁰ n'ont pas eu véritablement d'impact sur la fragmentation de l'offre électorale. Des 2000 à 2010 le nombre de listes reste constant, alors qu'il est plus élevé en 1995 et 2015. Quant au nombre de listes avec un taux de votes supérieur à 3%, en 1995, en conséquence du réalignement du système partisan faisant suite à la chute de la Première République, ce nombre double par rapport aux élections de 1990. Toutefois, au fil le temps ce processus s'avère instable, car si l'on regarde les données des élections de 2000, ce chiffre revient au niveau pré-réforme. Cette configuration continue d'être transitoire car cinq ans après, le niveau augmente de nouveau, pour s'établir en 2010 au même niveau que celui de 1990. En 2015, on enregistre une petite hausse (de 5 à 7). En 2000, 2010 et 2015 seulement environ 50% des listes arrivent à atteindre le seuil de barrage de 3% , alors qu'en 1995 ce nombre est trois fois supérieur. Le nombre de listes sous le seuil de 3% qui, faisant partie d'une coalition, obtiennent des quotients électoraux leur permettant de gagner des sièges, subit une diminution progressive jusqu'à 2010. En 2015, on enregistre en revanche une hausse (5), mais dans tous les cas son pourcentage reste inférieur à celui de 1990.

2.3 Compétition électorale et personnalisation du vote

La personnalisation est l'un des phénomènes les plus étudiés par la littérature s'intéressant aux changements de la compétition politique italienne, à la suite des réformes institutionnelles des années 1990.¹⁰¹ Comme nous l'avons déjà souligné dans le chapitre consacré à la personnalisation du vote sicilien, l'étude des changements organisationnels des partis est fortement liée au thème de la personnalisation. Une compétition électorale axée davantage sur les caractéristiques individuelles des candidats (leurs caractéristiques personnelles, leur réputation sociale, leur capacité à construire et

⁹⁹ R. D'Alimonte, « Il sistema elettorale : grandi premi e piccole soglie », dans A. Chiamonte, R. D'Alimonte (dir.), *Il maggioritario regionale. Le elezioni del 16 aprile 2000*, il Mulino, Bologne, 2000, p. 11-34.

¹⁰⁰ <https://bur.regione.veneto.it/BuryServices/pubblica/DettaglioLegge.aspx?id=237455>

¹⁰¹ M. Calise, *Il partito personale, op. cit.*

maintenir des réseaux de consensus) doit forcément s'accompagner d'une redéfinition des fonctions et du rôle des organisations des partis. Dans les études au sujet de la politique régionale, deux types de personnalisation ont été décrites. Le premier, c'est la *présidentialisation* de l'offre politique, à savoir la mise en place d'une stratégie électorale fortement centrée sur la figure du candidat à la Présidence de la Région.¹⁰² Le deuxième, c'est la maximisation des réseaux individuels gérés par chaque candidat au Conseil Régional, ce qui se caractérise par la mise en place d'une stratégie basée sur la possibilité de laisser l'électeur exprimer son vote de préférence. Comme Salvatore Vassallo l'a bien remarqué, ces deux types de personnalisation ne sont pas vraiment compatibles entre elles et ne peuvent cohabiter que jusqu'à certaines limites. En effet, la propension à l'utilisation du vote de préférence ne s'accorde pas avec la tendance à la présidentialisation.¹⁰³ Si en général dans un contexte où les deux formes de personnalisation coexistent, une tension entre les gouvernements « du Présidents » et l'assemblée des élus, dominée par des logiques personnelles, se crée,¹⁰⁴ en Vénétie l'introduction du mécanisme de l'élection directe du Président semble avoir apportée plus de stabilité à l'exécutif régional. La logique institutionnelle du *simul stabunt simul cadent* et le manque d'alternance au sein du Gouvernement Régional ont fortement contribué à éliminer toute forme de défection de la part des *consiglieri* régionaux. Même les logiques de coalition, fortement marquées par une compétition inter-partisane, n'ont pas réussi à accroître de manière significative les conflits au sein du centre-droite.

2.3.1 *Le rapport entre les votes de listes et les votes du Président : des Gouvernements stables*

Avec l'élection de Galan, la 6^e Législature s'installe, inaugurant une période de stabilité politico-institutionnelle, et cela malgré la toute première défection de la Ligue du Nord et la sortie de la coalition de l'UDC (voir Tab. 17). La coalition de centre-droite reste ainsi inchangée durant l'ensemble de la législature, bien que les dynamiques entre les quatre partis principaux produisent six remaniements de gouvernement.

Tableau 17 : Les Législatures Régionales en Vénétie (1995 - 2015)

Législature	Président	Coalition de Gouvernement	Remaniements*	Crises**
VI (1995-2000)	Galan	FI-Polo Pop/AN/CCD	6	0
VII (2000-2005)	Galan	FI/AN/LN/CCD/CDU/UDM/Socialdem-Lab/Lib.Sgarbi	2	0
VIII (2005-2010)	Galan	FI/AN/LN/UDC/Nuovo PSI	6	0
IX (2010-2015)	Zaia	LN/PdL	6	0
X (2015-en cours)	Zaia	LN/Zaia/ FI/Indipend.Noï Veneto/Fratelli d'Italia et al.	En charge	En charge

* : on considère, en termes absolus, les changements aux Ministères Régionaux dans le cadre de la même coalition

** : on considère les changements à la Présidence et les changements de la composition originale de la coalition

Source: notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

A partir de 2000, avec la 7^e Législature, la Ligue du Nord fait son entrée dans le gouvernement et renforce la présidence de Galan, qui se montre stable même sous le profil du recours aux remaniements (surtout dans la 8^e Législature). Luca Zaia aussi, au cours de la 9^e Législature, montre une très bonne tenue. Quant à la 10^e Législature encore en cours, elle ne peut être encore évaluée en termes de stabilité.

Pour ce qui concerne le rapport entre les votes obtenus par le candidat à la Présidence et ceux des listes qui le soutiennent (Tab. 18), il est intéressant de noter que durant la période étudiée, les votes

¹⁰² *Ivi.*

¹⁰³ S. Vassallo, « Le elezioni regionali 2005. Alternanze, personalizzazione e ricambio », dans *Le istituzioni del Federalismo*, 6, 2005, p. 987-1006.

¹⁰⁴ F. Musella, « Voto "ad personam" e frammentazione delle assemblee elettive nelle regioni italiane » : www.studielettorali.it/convegni/2009%20-%20X%20Convegno/papers/Musella-paper%20SISE.pdf, 2009.

pour les listes de la coalition de centre-droite ont toujours dépassé ceux du candidat à la Présidence, avec un écart minime (entre 0,1% et 5,2%) dans les années où les candidats Galan et Zaia se sont présentés pour la première fois. Au contraire, les votes obtenus par les candidats à la Présidence du centre-gauche ont dépassé les votes de listes en 2000 et 2005. Cette évidence nous oblige à constater une tendance inverse entre les électeurs des deux blocs : l'électorat du centre-droite vote en faveur des partis plutôt que du candidat président, inversement que les électeurs du centre-gauche.

Tableau 18 : Votes au candidat Président et aux listes

Élections	Centre-droite Président	Centre-gauche Président	Centre-droite Listes	Centre-gauche Listes
1995	38,2	34,1	38,3	36
2000	55,1	38,3	60,3	33,6
2005	50,6	42,3	53,3	40,4
2010	60,2	29,1	60,7	23,3
2015	50,1	22,7	52,2	23,3
Moyenne (1995-2015)	50,84	33,3	52,96	32,52

Source: notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

2.3.2 La Vénétie et le vote de préférence

Ce qui ressort de notre analyse sur la personnalisation du vote, nous amène à supposer qu'on est face à une type de compétition électorale dans laquelle les candidats du centre-droite, au-delà de leur Président, se montrent plus capables d'activer leurs réseaux de relations dans le territoire et donc de mobiliser les consensus à leur avantage. Au contraire, le plus faible potentiel d'attraction des candidats de centre-gauche pousse les électeurs de ce bloc à exprimer leur vote plutôt en faveur du candidat à la Présidence. Pour mieux comprendre dans quelle mesure tout cela se concrétise, et pour voir quelle est la forme de cette personnalisation en Vénétie, il nous semble utile d'analyser l'évolution du taux de préférence durant la période 1995-2015 (voir Tab. 19).

Tableau 19 : Taux de préférence : pourcentages et variations

Élections	Votes de liste (tot.)	Préférences/	
		Votes de listes (%)	Variation (%)
1995	2.532.539	15,6	-
2000	2.292.357	31,4	15,8
2005	2.303.300	39	7,6
2010	2.243.042	35,2	-3,9
2015	1.851.005	35,6	0,4

Source: notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

Comme on le voit dans le tableau 19, de 1995 à 2000 le rapport entre les votes de préférence et ceux de liste double et continue de monter jusqu'à 2005. En 2010, en revanche, il baisse de presque 4% et reste stable en 2015 (0,4%). Il faut aussi souligner que le rapport varie indépendamment du total de votes de liste qui, en revanche, est constamment en diminution à chaque élection.

On pourrait expliquer la hausse importante de 2000 avec les réformes institutionnelles de 1995 et de 2000. Avec la réforme de 1995, le législateur introduit l'obligation d'indiquer le candidat à la Présidence comme « chef de liste », alors qu'en 2000 il y a l'introduction de l'élection directe du

Président et un processus de construction de coalition s'installe. Ainsi la réforme de 1995 fait en sorte que l'électeur finit par identifier le vote au parti avec celui du candidat Président, tout en pénalisant la compétition entre les candidats au Conseil Régional et déclassant par conséquent le vote de liste. Quant aux changements introduits par la réforme de 2000, ceux-ci pourraient avoir incité les partis à chercher plus d'autonomie par rapport aux candidats à la Présidence, pour les conditionner une fois élus.

De toute façon il est vrai qu'il y a une tendance croissante de recours au vote de préférence, même si les votes de liste sont largement plus importants (toujours en dessous de 50%, avec quelques rares exceptions). Pour cette raison, il ne paraît pas utile de calculer l'HII, comme nous l'avons fait pour la Sicile (où en revanche on a vu le vote de préférence s'attester à des niveaux largement supérieurs à 50%).

Dans le tableau 20, nous avons mis en rapport le total des votes des candidats *consiglieri* avec le total des votes de liste pour chaque parti ayant gagné au moins un représentant au sein du Conseil Régional.

Tableau 20 : Vote de préférence et vote de liste pour chaque parti

Parti	1995			2000			2005			2010			2015		
	VotesPréf. (Tot.)	VotesListe (Tot.)	VPT/VLT (%)	VotesPréf. (Tot.)	VotesListe (Tot.)	VPT/VLT (%)	VotesPréf. (Tot.)	VotesListe (Tot.)	VPT/VLT (%)	VotesPréf. (Tot.)	VotesListe (Tot.)	VPT/VLT (%)	VotesPréf. (Tot.)	VotesListe (Tot.)	VPT/VLT (%)
LN	37.941	422.410	9	68.199	274.472	24,8	118.160	337.896	35	225.536	788.581	28,6	90481	329.966	27,4
AN	50096	271.835	18,4	87.840	225.194	39	23.805	186.396	12,8	-	-	-	-	-	-
FI	84.245	271.835	18,4	232.119	696.358	33,3	225.500	523.896	43	-	-	-	54.870	110.573	49,6
PdL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	273.140	555.006	49,2	-	-	-
Zaia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73.859	427.363	17,2
Fratelli d'Italia	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29.916	48.163	62,1
Ind.Noi Veneto	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8.087	49.929	16,1
CCD	35.883	90.285	39,7	34.491	53.580	64,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CDU	-	-	-	32.701	102.967	31,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
UDC	-	-	-	-	-	-	90.132	147.953	60,9	37.009	110.417	33,5	-	-	-
PPi-Lista	79.685	271.423	29,4	123.836	312.347	39,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cacciari	-	-	-	65.592	312.347	20,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PDS/DS	53.258	416.799	12,8	100.151	282.644	35,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ulivo	-	-	-	-	-	-	233.999	560.629	41,7	-	-	-	-	-	-
PD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	176.922	456.309	38,8	118.244	308.438	38,3
PRC/Fed.Sn.	7.074	126.594	5,6	13.821	68.375	20,2	16.805	80.424	20,9	9243	35028	26,4	-	-	-
Moretti	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14.522	70.764	20,5
Veneto Civico	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17.734	26.903	65,9
Tosi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42.716	105.836	40,3
M5S	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36.094	192.630	18,7

Source: notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

Comme nous pouvons l'observer, les données de la LN sont assez particulières : elles témoignent en effet de la capacité des candidats à améliorer leur prestation personnelle de presque quatre fois, si l'on compare notamment les résultats de 1995 avec ceux de 2005, et cela malgré une diminution constante des votes de listes. Cela illustre une forte hausse de la personnalisation du vote pour cette formation, alimentée entre autres par l'entrée de ce parti dans le Gouvernement national. Les données de 2010 et 2015 évoluent dans un tout autre sens : on assiste dans ce cas au doublement des votes de liste et à une diminution de 7% du vote personnalisé.

Les partis AN et FI voient aussi doubler voire tripler leur votes de préférence. FI en particulier, perd en 2005 plus de 70.000 votes de liste, alors que son taux de personnalisation est en hausse (10%). Dans le droit fil de ce deux partis, le PdL (né de la fusion entre FI et AN) enregistre en 2010 un nombre de votes de liste plus au moins stable par rapport aux votes perçus en 2005 par AN et FI. Le taux de personnalisation quant à lui est en légère baisse, même s'il faut toujours considérer une générale augmentation de l'abstentionnisme. Enfin, le PdL disparu et la réapparition de FI sur la scène politique, témoigne que le parti de Silvio Berlusconi en Vénétie est devenu désormais un parti fortement personnalisé. Les données de 2015 montrent un taux de personnalisation de 49,6% (en ligne avec le PdL de 2010), mais seulement 54.870 votes de liste (le PdL en 2010 en obtenait 273.140). Les

partis centristes (CCD-CDU-UDC), quant à eux, ont adopté la même stratégie électorale de tradition démocrate-chrétienne.¹⁰⁵ On enregistre notamment, déjà à partir de 1995, un taux de personnalisation élevé qui continue d'augmenter jusqu'à leur permanence dans la coalition de centre-droite. Une fois leur orientation changée (ils vont choisir de se présenter seuls), leurs votes de liste baissent considérablement, de la même façon que leur taux de personnalisation, au point qu'ils n'arriveront pas à obtenir un seul siège en 2015.

Les partis provenant de la tradition communiste, privilégiant historiquement l'organisation aux candidats, présentent un faible taux de personnalisation, tout étant capables de bien s'adapter aux nouvelles conditions de la compétition électorale (même si en 2015 ils n'arrivent à obtenir de siège). Les données du PD (disponible pour la Vénétie à partir des élections de 2010)¹⁰⁶ montrent un parti avec un taux de personnalisation d'un peu plus de 38%, à peine plus élevé que le total des voix exprimées pour les deux partis qui lui ont donné naissance en se fusionnant (PDS-DS).

Les listes qui portent les noms des candidats à la Présidence (Cacciari, Zaia, Moretti) en revanche ont un taux de personnalisation du vote de 20%, à l'exception de la liste Tosi qui fait enregistrer 40,3% aux dernières élections. De plus, en 2015 la liste civique *Veneto Civico* (en coalition avec le centre-gauche) enregistre le taux de personnalisation le plus haut (65,9%), contrairement à la liste civique soutenue par la coalition de centre-droite, *Indipendenza noi Veneto* (16,1%).

Nous signalons enfin le score de votes du MS5 qui cumule 192.630 voix, avec un taux de personnalisation à 18,7%.

2.3.3 La compétition interne aux partis

Jusqu'ici, nous avons analysé la distribution générale des préférences. Désormais, nous allons voir comment se structure la compétition interne aux partis. Pour ce faire, nous avons recours à deux indices : celui du leadership interne et celui du leadership externe.¹⁰⁷ Le premier (LI) mesure le rapport en pourcentage entre les préférences obtenues par le candidat arrivé en tête et celles des autres candidats de la même liste. Ainsi nous pouvons vérifier dans quelle mesure les préférences se sont concentrées sur un seul individu, ou si au contraire, elles se distribuent parmi plusieurs candidats. Avec le leadership externe (LE), nous pouvons mesurer, toujours au sein de chaque liste, le rapport en pourcentage entre le candidat ayant obtenu le plus de voix et le total des votes perçus par la même liste. Ainsi nous pouvons calculer l'effet d'entraînement du candidat sur le résultat de sa liste (voir Tab. 21).

¹⁰⁵ R. Katz, L. Bardi, « Preference voting and turnover in Italian parliamentary elections », dans *American journal of political science*, 24, 1980, p. 97-114.

¹⁰⁶ À cause notamment du fait que ce parti a vu le jour en 2008.

¹⁰⁷ D. Fabrizio, P. Feltrin, « L'uso del voto di preferenza : una crescita continua », dans Chiaramonte, Tarli Barbieri (dir.), *Riforme istituzionali op. cit.*, p. 201-220.

Tableau 21 : Compétition interne aux partis

Parti	1995		2000		2005		2010		2015	
	U	LE	U	LE	U	LE	U	LE	U	LE
LN	9,5	0,9	10,8	2,7	23,8	8,3	7,2	2	35,5	8,5
AN	24,9	4,6	17,8	6,9	65,6	8,4	-	-	-	-
FI	6,7	0,9	7,2	2,4	7,4	3,2	-	-	49,2	25
PdL	-	-	-	-	-	-	9,7	4,7	-	-
Zaia	-	-	-	-	-	-	-	-	43,2	8,3
Fratelli d'Italia	-	-	-	-	-	-	-	-	49,7	30,7
Ind.Noï Veneto	-	-	-	-	-	-	-	-	37,8	6,7
CCD	19,3	7,7	24,5	15,8	-	-	-	-	-	-
CDU	-	-	10	3,6	-	-	-	-	-	-
UDC	-	-	-	-	6,8	4,1	26,4	8,8	-	-
PPI-Lista Cacc.	14	4,1	11	4,4	-	-	-	-	-	-
PDS-DS	14	1,8	18,5	6,5	-	-	-	-	-	-
Ulivo	-	-	-	-	9,5	4	-	-	-	-
PD	-	-	-	-	-	-	14,8	5,7	32	12,7
PRC-Fed.Sin.	8,7	0,5	6,3	1,3	15,1	3,1	16,8	4,4	-	-
Moretti	-	-	-	-	-	-	-	-	47	10,5
Veneto Civico	-	-	-	-	-	-	-	-	40,1	26,8
Tosi	-	-	-	-	-	-	-	-	42,7	17
M5S	-	-	-	-	-	-	-	-	43,6	8,5

Source : notre élaboration à partir des données du Consiglio Veneto

Ces données nous montrent que jusqu'à 2010, la compétition inter-partisane varie selon les partis, et il est par conséquent impossible d'établir des tendances générales. Les choses changent en revanche en 2015, où l'on trouve des chiffres similaires pour toutes les formations partisanes. Dans ce cas, on peut affirmer qu'à l'occasion des dernières élections politiques les partis ont systématiquement eu recours à des candidats forts, présents dans chaque liste provinciale (voir par exemple le 32% du PD ou le 49,7% de *Fratelli d'Italia*). Dans six cas sur huit, ces candidats sont aussi en mesure de traîner massivement les résultats de la liste (le pourcentage de LE s'attestant par exemple à plus de 10%). Un élément assez surprenant est représenté par le résultat du M5S qui a enregistré 43,6% de LI, même s'il faut considérer que dans la province de Belluno le mouvement ne présente que deux candidats, ce qui se traduit par une hausse importante de cet indice. Dans tous les cas si on exclut la province en question, le résultat final s'établit tout de même au-dessus de 30%. Enfin il est important de souligner que les données du Tab. 21 sont à mettre en relation avec celles du Tab. 20, car s'il est vrai que les pourcentages internes aux partis sont fortement en hausse, il est aussi vrai que nous sommes en présence d'un système où les rapports entre le total des votes de préférence et de liste s'établissent pour tous les partis (sauf quelques rares exceptions) en-dessous de 50%.

2.4 Analyse organisationnelle des partis au niveau régional

Parmi les aspects à la base de l'étude des organisations partisanes, l'analyse du personnel politique qu'elles désignent pour occuper des postes publics s'avère essentielle pour dessiner une image précise de ce que Katz et Mair définissent le *party in public office*¹⁰⁸ et que Carty en particulier désigne comme le centre propulseur des partis contemporains¹⁰⁹.

Dans ce paragraphe, nous allons analyser les élus du *Consiglio Regionale Veneto* et des Ministres du Gouvernement Régional dans la période 1995-2015, en focalisant spécialement notre attention sur les caractéristiques socio-démographiques des élus et le taux de renouvellement du personnel politique. Pour ce faire, nous allons commencer par prendre en compte deux constats essentiels : le premier est,

¹⁰⁸ Katz, Mair, *How Parties Organize*, op. cit.

¹⁰⁹ Carty, *I partiti come sistema di franchising*, op. cit.

qu'à la chute de la Première République, on enregistre certains éléments de nouveauté, et notamment une diminution de l'âge moyen des élus dans les charges publiques, un changement de leur profil occupationnel et une faible représentation politique de genre féminin.¹¹⁰ Deuxièmement, il a déjà été souligné à plusieurs reprises que la chute du système partisan de 1994 se traduit par un renouvellement très important de la classe politique. Dans le cas spécifique des régions, ce renouvellement augmente d'autant plus s'il existe une alternance des coalitions au sein du gouvernement à la suite de l'attribution de la prime de majorité.¹¹¹

En ce qui concerne la Vénétie, puisque cette alternance n'a jamais eu lieu, il est important de vérifier s'il y a eu, du moins en 1995, un renouvellement important par rapport au passé.¹¹² On peut supposer que ce qui a pu déterminer d'éventuels changements du personnel politique depuis les élections de 2000 serait à relier d'abord à la capacité de la part des élus à profiter des privilèges dus à leur statut, ou aux évolutions des dynamiques de coalitions.

Avant de passer à l'analyse des données sur les caractéristiques des élus de la Vénétie, nous tenons à souligner que pour les récolter, nous avons utilisé, en les croisant et les réélabrant, les données disponibles dans deux sources différentes, à savoir *l'Anagrafe degli Amministratori Locali* du Ministère de l'Intérieur¹¹³ et la liste des élus, disponible sur le site Internet de l'*Osservatorio elettorale* de la Région de la Vénétie.¹¹⁴

2.4.1 Caractéristiques socio-démographiques des élus

Comme nous l'avons déjà fait pour la Sicile, nous commençons l'analyse des caractéristiques socio-démographiques des élus en Vénétie à partir de la question sensible de la représentation du genre féminin dans les institutions régionales (Conseil et Gouvernement). Les données nous révèlent que même en Vénétie l'accès des femmes au monde politique reste très faible. À partir de 1970 et jusqu'aux dernières élections, seulement 51 femmes ont été élues dans le Conseil Régional.¹¹⁵ Aux élections de 1995 sur les cinq femmes élues, quatre font partie de la coalition de centre-droite et une seulement de celle de centre-gauche (ce rapport va s'équilibrer à partir des élections suivantes), et on ne trouve pas une seule Ministre Régionale. En 2000, nous trouvons deux femmes en plus élues, mais encore aucun membre du gouvernement n'est de genre féminin. En 2005, une femme perd son poste, toutefois dans le troisième et dernier gouvernement Galan on trouve deux femmes occupant des responsabilités gouvernementales, Maria Luisa Coppola et Elena Donazzan. Si dans son premier gouvernement de 2010 le Président Zaia leur renouvelle sa confiance, le nombre total d'élues au Conseil baisse encore par rapport aux élections précédentes, pour ensuite diminuer de moitié par rapport à 2000. Les données de 2015 sont en revanche à la hausse, car on trouve douze femmes élues au Conseil et pour la première fois, trois Ministres Régionales. C'est encore le Président Zaia qui choisit de reconduire Elena Donazzan, à laquelle viennent s'ajouter Manuela Lanzarin et Elisa De Berti. Cette hausse est aussi le produit de la modification de loi électorale n.5 du 16 Janvier 2012, dont l'article 13/6 impose la parité et l'alternance de genre (homme/femme/homme/femme) dans chaque liste.¹¹⁶

On s'intéresse maintenant à l'âge des élus. Durant la Première République l'âge moyen des politiciens vénitiens tournait autour de 47 ans¹¹⁷. Avec la chute du système partisan, on assiste à un rajeunissement de la classe politique, l'âge moyen étant de 45 ans en 1995. Toutefois, à partir des élections suivantes, on commence à enregistrer une hausse progressive qui ne cessera d'augmenter

¹¹⁰ M. Cerruto, S. Vassallo, « Riforme istituzionali e rappresentanza politica nelle Regioni italiane », dans A. Chiaramonte, G. Tarli Barbieri (dir.), *Come (non) cambia la classe politica regionale*, Il Mulino, Bologne, 2007, p. 201-220.

¹¹¹ S. Vassallo, « *Le giunte regionali in cerca di stabilità* », dans D'Alimonte, Chiaramonte, *op. cit.*, p. 59-78.

¹¹² Dans le cadre d'un système « à coalition dominante », il est assez normal de constater une continuité dans les noms des élus.

¹¹³ <http://amministratori.interno.it/amministratori/AmmIndex6.htm>.

¹¹⁴ <http://oe.consiglioveneto.it/>.

¹¹⁵ Le détail des élus : 1970 et 1975 : 1 ; 1980 : 3 ; 1985 et 1990 : 6 ; 1995 : 5 ; 2000 : 7 ; 2005 : 6 ; 2010 : 4 ; 2015 : 12.

¹¹⁶ Pour prendre vision de cette loi : <https://bur.regione.veneto.it/BurVServices/pubblica/DetailLegge.aspx?id=237455>.

¹¹⁷ Consiglio Veneto, *Atlante elettorale del Veneto (1970-2010)*, consultable sur le site Internet www.consiglioveneto.it

jusqu'aux dernières élections de 2015.¹¹⁸ Mais cette faible baisse est due notamment au jeune âge des conseillers élus dans les listes du M5S.

Quant au niveau d'instruction, la moyenne des diplômés universitaires s'établit toujours à peu moins de 50% (46% le pourcentage le plus élevé, en 2015). Il semblerait qu'en Vénétie, les partis choisissent leurs candidats sur la base de leur expérience professionnelle en dehors de la politique. Cette constatation trouve du sens si l'on regarde le niveau d'instruction des ministres de gouvernement : on trouve seulement cinq diplômés sur dix siégeant au Gouvernement en 2015, ce qui confirme la thèse selon laquelle en Vénétie, il y aurait une « sous-culture du faire » qui ne prend pas forcément en compte la valeur d'un diplôme universitaire.¹¹⁹ En effet, si l'on analyse la profession d'origine des élus (Tab. 22), on constate que la catégorie des entrepreneurs augmente jusqu'en 2010 pour se contrer seulement en 2015. Les travailleurs indépendants sont toujours bien représentés à toutes les élections, contrairement aux professeurs des universités et des magistrats. Les ouvriers retrouvent une place en 2015 après avoir disparu des institutions régionales pendant 10 ans (deux législatures). Enfin, la hausse du pourcentage des politiciens en 2015 est quelque chose d'étonnant et constitue le reflet du rôle important joué par les partis en qualité de *gatekeeper* du système régional, et par conséquent, du niveau de « professionnalisation de la politique » en Vénétie.

Tableau 22: Professions des élus en Vénétie (%)

	1995	2000	2005	2010	2015
Âge moyen	45	47,5	48	51	46,7
Genre (chiffre)	5	7	6	4	12
Profession					
Entrepreneurs	11	14	15	19	7
Docteurs	3	-	-	2	2
Avocats	7	5	3	2	7
Travailleurs indépendants	18	19	23	25	22
Commerçants et artisans	10	6	7	5	5
Dirigeants	12	14	20	19	7
Prof. Univ. et magistrats	3	3	-	-	2
Enseignants	11	8	3	6	7
Ouvriers et paysans	1	2	-	-	5
Politiciens	3	9	7	5	22
Autre	4	3	7	3	14
Total	100	100	100	100	100

Source : notre réélaboration à partir des données de : *Atlante elettorale del Veneto (1970-2010)*
 Pour l'année 2015 : notre élaboration à partir des données de : *Anagrafe Amministratori locali*
 du Ministère de l'Intérieur

2.4.2 Renouveau et réélection de la classe politique

Dans ce paragraphe, nous concentrons notre attention sur le renouvellement des élus au sein de chaque législature, de 1995 à 2015. En moyenne, le taux de nouveaux élus est de 55%. Comme pour la Sicile, en Vénétie ce pourcentage est affecté par les données de 1995 (Tab. 23). L'installation de la Deuxième République pousse les partis à se renouveler de manière forte. À partir de 2000, le pourcentage de renouvellement montre en revanche une diminution constante intéressant durant les trois législatures du Président Galan. En 2010, avec l'élection de Zaia, nous assistons à une hausse de

¹¹⁸ En détail : 2000 : 47,5% ; 2005 : 48% ; 2010 : 51% ; 2015 : 46,5%.

¹¹⁹ M. Almagisti, N. Scarnera, « Lo specchio del voto nei distretti in trincea », dans *Mappe – Venezia Post*, X (2013), 2, p. 28-30.

4% et enfin en 2015 la réélection de Zaia semble confirmer la même tendance (avec un écart d'à peine 1%) que les élections précédentes.

La majorité des conseillers élus restent en charge seulement pour une législature (52%) ; dans 31% des cas, le conseiller est élu pour un deuxième mandat ; 13% des conseillers obtiennent un siège pour la troisième fois, et enfin dans 4% des cas, nous nous trouvons face à des conseillers élus pour la quatrième voire cinquième fois.¹²⁰

En ce qui concerne les différents partis, si l'on regarde aux profils des élus on s'aperçoit que presque tous ont eu déjà une expérience dans une administration publique, surtout à l'échelon municipal – on trouve aussi des ex-députés nationaux et européens – à l'exception, notable, de ceux qui font partie du M5S.¹²¹ Nous pouvons donc affirmer que les partis, en ce qui concerne la représentation régionale, investissent sur la professionnalisation politique des élus au niveau des institutions locales, valorisant ainsi le rôle du territoire.

Un autre élément intéressant, surtout pour les partis de centre-droite, concerne le parcours de l'élu dans son organisation politique : avant d'avoir accès au Conseil Régional, certains d'entre eux ont occupé des charges institutionnelles au sein du parti.

Tableau 23: Indice de renouvellement des élus (%)

	1995	2000	2005	2010	2015
Élus pour la première fois	66	58	48	52	51

Source : notre réélaboration à partir des données du Consiglio Regionale Veneto

2.5 Conclusion

Dans le panorama politique des régions italiennes, la Vénétie a été plusieurs fois considérée comme un cas spécifique.¹²² Dans les années de la Première République, cette région a été qualifiée de « blanche » à cause de la présence d'une forte sous-culture catholique qui se manifestait politiquement dans un vote massif pour la DC et qui a fini par constituer l'un des deux visages de la *Terza Italia*.¹²³ Alors que dans les régions « rouge », la construction de l'identité collective du territoire s'accomplissait sous l'égide du PCI, en Vénétie l'ancrage à cette la sous-culture blanche n'était pas le produit du travail de la DC, mais plutôt des organisations catholiques présentes dans les petits coins de la région (souvent considérées comme des extensions de la *Balena Bianca*).¹²⁴ Le *consensus sans appartenance* à l'égard de ce parti se liait aussi à une idée de fonction de la formation partisane, perçue comme un médiateur pour la promotion des valeurs locales auprès du système central (Rome), et ayant comme finalité ultime l'obtention de soutien politique et de ressources publiques.

Au fil des années 1980, la DC commence un processus d'autonomisation vis-à-vis de ces associations et une phase de compétition politico-électorale ayant comme principal adversaire le PSI, s'installe, tout en engendrant des phénomènes de clientélisme et de *meridionalizzazione* de l'électorat mais aussi des dirigeants du parti.¹²⁵

D'autres facteurs sociaux et économiques ont aussi contribué au changement de cette sous-culture blanche, comme l'incapacité de la DC de gérer toutes protestations d'origine « locale », notamment son incapacité à saisir la *questione settentionale*, et l'identification de ce parti avec l'État central.

¹²⁰ Ces pourcentages ne tiennent pas compte de la dernière Législature qui devrait prendre fin en 2020.

¹²¹ <http://www.consiglioveneto.it/crvportal/pageContainer.jsp?n=5&p=5&c=1&e=11&t=0&>

¹²² I. Diamanti, G. Riccamboni, *La parabola del voto bianco. Elezioni e società in Veneto (1946-1992)*, Neri Pozza Editore, Vicence, 1992.

¹²³ I. Diamanti, *Il male del Nord*, Donzelli, Rome, 1996.

¹²⁴ C'est ainsi que l'on nommait la DC vers la fin de son existence, car comme une baleine, elle était désormais énorme (son appart bureaucratique, en particulier) mais incapable d'accomplir des changements rapides et efficaces.

¹²⁵ Diamanti, *Il male del Nord*, op.cit.

Ainsi les citoyens de Vénétie finissent par favoriser l'affirmation de la Ligue du Nord et changent la couleur du système de blanc à vert.¹²⁶ Cette exacerbation des revendications locales se lie aussi à des changements institutionnels et politiques en cours au niveau national. En particulier, le renforcement du rôle des institutions locales (Régions, Provinces et Mairies) produit une forte autonomisation de la politique territoriale. Enfin, la chute du système républicain de 1992-1994¹²⁷ entraîne la disparition d'un nombre considérable de vieux partis, ce qui finit par donner plus d'espace politique aux partis ayant survécu, parmi lesquels on distingue notamment la LN.

Avec tous ces bouleversements, le système politique de la Vénétie construit sa nouvelle physionomie. Les deux grands partis héritiers des électeurs de la DC (FI et LN) forment une alliance, et ils font de la Vénétie l'un des plus forts bastions de la coalition de centre-droite et l'une des Régions avec le niveau de compétition électorale parmi les plus bas de toute l'Italie.

Ainsi, notre recherche nous a permis de montrer ce qu'il s'est passé depuis la chute de la Première République. En premier lieu, la transition d'un système « à parti dominant », caractérisé par une prépondérance électorale absolue de la DC et par la présence d'une forte sous-culture blanche de nature catholique, à un système « à coalition dominante », où seulement quelques éléments de cette sous-culture a pu survivre (je songe notamment à l'importance du localisme). Deuxièmement, dans un cadre de baisse constante de participation électorale, l'instauration progressive d'une logique bipolaire dans l'arène politique régionale, n'a pas empêché une augmentation de la fragmentation de l'offre partisane.

Contrairement au passé, aucun parti n'a été capable de s'affirmer en tant que premier parti pour plus que deux élections : à la toute première affirmation de FI (1995 et 2000) a suivi celle de la liste *Uniti nell'Ulivo* en 2005. Ensuite ce fut le tour de la LN en 2010, pour terminer, en 2015, avec la liste personnelle du Gouverneur Zaia.

Ces données peuvent être interprétées en relation avec la faible structuration organisationnelle des partis et l'assez élevée compétition intra-coalition et intra-partisan qui a caractérisé le nouvel ordre systémique. C'est d'ailleurs cette compétition qui a fini par causer une augmentation importante du vote de préférence.

Sur l'ensemble de l'horizon couvert par notre analyse, les voix favorables aux listes de la coalition de centre-droite ont toujours dépassé celles pour le candidat Président. Cela démontre une personnalisation centrée principalement sur les réseaux de rapports individuels gérés par les candidats au Conseil et non pas par les organisations des partis. Aussi la continuité de la coalition du centre-droite à la tête du gouvernement régional a affecté la capacité de renouvellement de la classe politique régionale et les candidats des partis de centre-droite ont pu ainsi profiter d'une confirmation de leur mandat, parfois à plusieurs reprises.

Quant aux caractéristiques socio-démographiques des élus, si l'on exclut la persistance d'une sous-représentation féminine, il est possible d'identifier quelques éléments de discontinuité par rapport au passé. Si en 1995, on constate une baisse de l'âge moyen des politiciens, de 2000 à 2010 l'âge augmente à nouveau pour diminuer encore en 2015 grâce aux nouveaux élus des listes « protestataires », tels ceux du M5S. Le faible *turnover* au sein des partis a aussi gravé sur le profil professionnel des élus : au fil du temps, les travailleurs indépendants ont augmenté, mais surtout le pourcentage des politiciens professionnels s'est fortement accru. Quant à ce dernier aspect, les carrières politiques d'une large partie des élus confirment l'hypothèse qui voit dans le niveau régional un point d'aboutissement de tout parcours accompli au niveau sous-régional, et notamment dans les fédérations provinciales des partis ou au sein des Conseils Municipaux.

¹²⁶ I. Diamanti, *Mappe dell'Italia Politica*.op. cit.

¹²⁷ G. Pasquino, *Il sistema politico italiano*, Bologna University Press, Bologne, 2002.

Conclusion

Partis politiques et périphéries

Les rapports entre le centre et la périphérie dans le système politique italien qui émerge à travers cette étude consacrée à la Sicile et à la Vénétie depuis les années 1990 met en évidence un changement de trajectoire important, et en même temps une sorte de « continuité cachée » en ce qui concerne la sous-culture régionale et ses comportements électoraux.

Il va de soi que le système partisan régional depuis 1995 assume une importance, voire une centralité inédite par rapport au passé. Durant la Première République (1948-1992) le système politique local, en particulier en Vénétie, n'a aucune autonomie significative vis-à-vis du centre, en revanche il est totalement subordonné. En Sicile, la situation est différente sur le plan institutionnel, car cette région jouit d'un Statut Spécial approuvé en 1946, ce qui lui permet de se constituer en tant que région en 1947, avant même de la constitution de la République. Pourtant cette autonomie n'a pas été utilisée opportunément par les partis qui ont fini au contraire par la manipuler pour forcer des dynamiques de pouvoir à leur sein. Pendant cette période, et surtout après l'institution officielle des Régions à Statut Ordinaire (1970), les partis, en général restent des structures organisées de manière pyramidale au sein desquelles la ligne hiérarchique verticale prévaut sur les attributions fonctionnelles. L'agenda politique locale est décidé (pour la Vénétie) ou contrôlé (en Sicile) par le centre, les partis de masse restant à l'époque fortement centralisés. Par conséquent, les parcours de carrière de la classe politique régionale et nationale sont séparés. Les plus ambitieux recherchent une place au sein de l'appareil national et quand on a des changements de carrière, ils sont quasi systématiquement de la périphérie (région) vers le centre (Etat).

Les années 1990 marquent un grand changement. En effet, en 1993 se déroulent les premières élections administratives prévoyant l'élection directe des maires et des Présidents des provinces. Suivent, en 1995, les premières élections régionales après la chute de la Première République et l'effondrement de son système partisan. À partir de 1999, même dans les régions les Présidents sont élus directement par les citoyens. Or, ces changements normatifs et institutionnels, auxquels s'ajoute l'affirmation d'un parti territorial telle la Ligue Nord, redéfinissent non seulement les rapports traditionnels centre-périphérie, mais aussi la nature et le rôle des acteurs politiques.

La popularité des anciens partis de masse est en chute libre et une crise des structures organisationnelles s'installe. Le parti dans le micro-territoire devient le parti du territoire à proprement parler. La base du parti n'est plus liée de manière verticale au centre, car elle se réforme autour du territoire ou autour de quelques personnalités marquantes. C'est l'affirmation du « parti personnel ». ¹²⁸ Par ailleurs, le parti dans les institutions publiques finit par dépasser (du moins en importance) le parti dans le bureau central, devenant ainsi le protagoniste de la nouvelle politique. ¹²⁹ Avec l'affirmation des partis personnels et la demande politique de fédéralisme, la distinction entre centre et périphérie s'efface progressivement. Par ailleurs, la réforme fédéraliste du *Titolo V* de la Constitution Italienne de 2001 transforme l'article 114, ¹³⁰ alignant de manière fonctionnelle les municipalités, les provinces, les régions et l'État. Ainsi, il n'y a plus « un centre » parce que chaque articulation locale de l'État devient elle-même « centre ». Par conséquent, le modèle de parti ressortant de cette configuration, outre celui personnel, est le parti territorial. Parfois – c'est le cas notamment de la LN – ces deux modèles se fusionnent et marquent la naissance d'un genre de parti caractérisé par un fort leadership charismatique de type personnel, avec toutefois un ancrage territorial important, constituant la base de la sélection de la classe dirigeante.

¹²⁸ Calise, *Il partito personale*, op. cit.

¹²⁹ Bardi, Massari, Ignazi, *I partiti italiani*, op. cit.

¹³⁰ L'art. 114 récite : « La Repubblica è costituita dai Comuni, dalle Province, dalle Città metropolitane, dalle Regioni e dallo Stato. I Comuni, le Province, le Città metropolitane e le Regioni sono enti autonomi con propri statuti, poteri e funzioni secondo i principi fissati dalla Costituzione », notre trad. en français « La République se compose des Municipalités, des Provinces, des Villes métropolitaines, des Régions et de l'État. Les Municipalités, les Provinces, les Villes métropolitaines et les Régions sont des administrations autonomes avec leur propres statuts, pouvoirs et fonctions selon les principes établis par la Constitution ».

Compétition électorale. Attitudes et offres

Comme nous l'avons plusieurs fois remarqué, au-delà de la déstructuration/rénovation du système partisan national, ce qui est frappant au niveau régional, c'est le comportement des électeurs qui suit des trajectoires historiquement consolidées. Parmi les deux régions analysées, en Vénétie demeure le vote d'appartenance, voire de fidélité, une fidélité qui s'exprime toutefois non pas vis-à-vis d'un parti en particulier (les partis disparaissent, se renomment, se séparent ou se fusionnent), mais plutôt pour des raisons culturelles profondes dictées par une longue tradition.¹³¹ Ces appartenances se renforcent du moment où le système change de multipolaire à bipolaire, ainsi dans cette région « blanche » que fut la Vénétie, on enregistre le passage d'une situation de domination d'un seul parti (DC) à une situation de domination de coalition, et cela malgré le changement de la loi électorale et la transition d'un système proportionnel à un système majoritaire. Contrairement au niveau national, dans cette région il n'y a jamais eu d'alternance. Il semblerait en effet que les électeurs aient choisi leurs représentants plutôt par « esprit d'appartenance », et cela même quand l'offre partisane et le contexte ont profondément changé et renouvelé. Ainsi, quand on parle de la Vénétie nous utilisons le terme « sous-culture ». Par cette expression, nous entendons un capital social particulier, celui que David Putnam avait défini « de la culture civique »,¹³² qui ne peut changer la trajectoire de la société à la même vitesse que les changements de la sphère politique. En tout cas, il nous semble évident que pour cette région, la domination des partis d'hier a été remplacée par la domination des coalitions d'aujourd'hui.

La Sicile a connu elle-aussi plusieurs phases dans l'évolution de son système politique. On trouve d'abord un système à coalition dominante, gravitant autour de la DC ; après une phase de fluidité systémique, qui perdure jusqu'à 2001 et où l'on trouve la « Legislatura dei ribaltoni » du premier Président de Région DS Angelo Capodicasa ; et enfin une phase de fragmentation et bipolarisme à coalition dominante (même si en 2012 pour la première fois c'est le centre-gauche qui remporte les élections). Concernent le cas sicilien, il est aussi nécessaire de rappeler que la transition entre Première et Deuxième République sur l'île n'a lieu qu'avec les élections de 1996. Dès lors, jusqu'à 1995, nous trouvons au sein des gouvernements régionaux des ministres régionaux de la DC.

Du côté de l'offre politique nombreux sont les éléments novateurs. Les deux régions ont expérimenté le processus de dissolution et fusion de nouveaux sujets politiques (AN, FI, DS, Margherita, UDC et petits partis post-démocrates-chrétiens, etc.). En Vénétie, FI et LN héritent de la quasi-totalité des votes de tradition démocrate-chrétien. Si la DC en 1990 percevait 42,2%, en 1995, FI et LN atteignent ensemble 40,7%.¹³³ Comme les données le montrent bien, après une phase de fluidité (1995-2000), l'ancien système à parti dominant est remplacé, à partir de 2000, par un système à coalition dominante. On remarquera en effet que l'écart des votes entre les deux principales coalitions passe de 2,3% en 1995 à 28,9% de 2015 (avec une moyenne d'écart de 24,9% pour les élections de 2000 à 2015). La concentration des votes envers les deux coalitions principales laisse supposer un bipolarisme fort (entre 2000 et 2010 toujours au moins de 90%). Cette dernière donnée en 2015 est en décalage (75%) et atteint presque le niveau de 1995 (74,3%) ce qu'il nous fait supposer que le système est en train de se changer, probablement à cause de l'apparition dans l'arène politique du M5S et de la liste Tosi (ex LN devenu « indépendant »). Il s'agit de toute manière d'un bipolarisme sans alternance et où l'on trouve, dans chaque coalition, un nombre important des listes provinciales. De plus : si le nombre des listes se présentant aux élections s'établit toujours autour de 15 (19 en 2015), les listes qui obtiennent des sièges vont de 13 en 1990 à 12 en 2015, pour une moyenne sur l'ensemble de la période de 10.¹³⁴ Enfin le taux d'abstention pour la Vénétie est inquiétant et à chaque élection de plus en plus élevé (en 2015, 42,8% des ayants droit n'a pas jugé utile d'exprimer son vote : un taux impressionnant, surtout pour la Vénétie et sa tradition).

¹³¹ Feltrin, *Le elezioni regionali*, op. cit.

¹³² Putnam, Leonardi, Nanetti, *Making Democracy Work*, op. cit.

¹³³ Il faut aussi prendre en compte que les deux partis post-démocrates-chrétiens dans cette élection marquent 13,6 % (3,6% CCD et 10% PPI). Au « patrimoine » de la DC, il faut donc ajouter celui des autres partis de gouvernement tel le PSI.

¹³⁴ Nous rappelons que dans ce travail nous avons utilisé l'indice de fragmentation Laakso-Tagepera.

En Sicile, l'offre électorale s'est avérée plus fragmentée et instable. Le taux d'abstention des électeurs a été, comme pour la Vénétie, de plus en plus important, l'île battant le record de toutes régions italiennes avec 53% d'abstention en 2012. Ils existent toutefois aussi des constantes quant à la compétition électorale : la popularité des partis de gouvernement ; un électorat à faible mobilisation ; une offre électorale fragmentée ; l'absence de forts partis autonomistes, jusqu'à la constitution de l'MPA de Raffaele Lombardo (2005). Comme pour la Vénétie, en Sicile aussi on assiste au passage d'un système à parti dominant à un autre à coalition dominante, mais en présence d'une volatilité électorale plus importante. Dans cette région, il y a toujours eu un nombre de listes élevé, ce qui produit une incapacité à construire un système bipolaire avec alternance (avec l'exception notable des élections de 2012, dans lesquelles le centre-gauche gagne, grâce toutefois à la contribution fondamentale des partis post-démocrates-chrétiens). Le parti de majorité relative est un parti sans territoire, et en 2008, PdL et PD ensemble ne récoltent que 52% des votes.

Présidentialisation et personnalisation du vote

Un aspect très important de la compétition électorale, qui se lie avec la transformation du modèle organisationnel des partis, est la personnalisation et son lien avec la représentation territoriale. Il ne fait aucun doute que la disparition des partis idéologiques et la déstructuration de leurs organisations sont les causes de la montée, de plus en plus forte, de la personnalisation de la politique, personnalisation qui, rappelons-le, profite aussi de la transformation imposée par l'avènement massif des technologies de communication, de la télévision à Internet. Comme cette analyse semble l'indiquer, il faut distinguer deux dimensions différentes du phénomène : la personnalisation en tant que presidentialisation, un processus spécifique marqué par le passage d'un comportement de vote lié au parti à un autre lié au candidat (dans notre cas, le Président de la Région) ; la personnalisation mise en évidence par le vote de préférence, et donc liée plutôt aux réseaux des rapports personnels que chaque candidat de liste utilise à son propre avantage.

Dès lors, il faudrait mieux parler, plutôt que de deux dimensions du même problème, de deux phénomènes séparés, et peut-être aussi en contradiction.¹³⁵ Selon Thomas Poguntke et Paul Webb, les régimes parlementaires seraient en train de se transformer en régimes présidentiels, et par conséquent, les partis aussi évolueraient vers un modèle différent, à savoir celui d'entités collectives à organisations personnelles.¹³⁶ L'usage massif du vote de préférence en Italie est en revanche historiquement lié à la pratique d'une politique clientéliste, fondée sur le vote d'échange et sur un faible taux de capital civique.¹³⁷

De fait, si l'on considère les deux régions que nous avons étudiées, les données empiriques ne semblent pas valider cette thèse. Au contraire, l'augmentation du vote de préférence semblerait strictement liée à la transformation des partis en cartels électoraux ou en structures « en franchise ».

En Vénétie, pour la période 1995-2015, la moyenne des votes aux listes de centre-droite est supérieure de 2,1% par rapport aux votes pour le Président ; en revanche, les candidats à la présidence de centre-gauche font un score meilleur des listes qui les soutiennent de 0,78% ; en Sicile, aux élections de 2001 les listes de centre-droite obtiennent 3% de plus par rapport au candidat Président et en 2006, l'écart augmente jusqu'à 10%. Seulement en 2008, le candidat Président Raffaele Lombardo réussit à obtenir 1,6% de plus que ses listes. Un phénomène qui peut s'expliquer si l'on rappelle que Lombardo était le fondateur-leader du seul parti autonomiste de l'île, ce qui lui a permis d'être perçu comme la personne la plus apte à « réhabiliter » la Sicile.

Le vote de préférence mérite d'autres réflexions. Dans les deux régions, son taux est en hausse tant en Sicile qu'en Vénétie, et plus important pour les partis centristes (démocrates-chrétiens et post-démocrates-chrétiens). Toutefois durant les dernières élections, cette hausse est plutôt généralisée et concerne tous les partis (y compris ceux de centre-gauche). En Vénétie le taux de préférence global est de 15,6% en 1995 et arrive à toucher en 2015, 35,6% : il a donc plus que doublé. Les partis d'origine

¹³⁵ Vassallo, *Le elezioni regionali 2005*, op. cit.

¹³⁶ Poguntke, Webb, *The Presidentialization of Politics*, op. cit.

¹³⁷ Putnam, Leonardi, Nanetti, *Making Democracy Work*, op. cit.

démocrate-chrétiens sont ceux qui l'utilisent le plus ; la Ligue du Nord elle aussi accroît ses voix, alors que les partis de gauche se sont adaptés à la tendance générale (en 2015, le PD marque 38,3%). Le M5S lui-aussi en a profité de manière significative avec son 18,7%. La Sicile est la région qui marque le score le plus haut et ici le vote de préférence est une constante systémique : 52,3% en 1986 ; en 1996, il touche 80% ; en 2001 83,2% ; 71% en 2008 et 78,4% en 2012. Si l'on regarde les partis, le MPA bat son record en 2012, avec un taux de 96,7%, suivi par l'UDC (95,5%) et d'autres formations personnalisées d'inspiration démocrate-chrétienne (une sur toutes, le *Cantiere Popolare*). Même le PdL et le PD qui en 2008 avaient marqué un pourcentage contenu (65,1% et 60,4%), ont fini par toucher en 2012 88,9% et 84,6%. La seule formation qui ne semble pas avoir recours aux votes de préférence est le M5S (49,5%).

En somme, la personnalisation du vote de préférence témoigne d'un certain degré de transformation de la structure organisationnelle des partis et s'accompagne à la disparition de toute logique idéologique et collective. Par ailleurs, s'il y a une présidentialisation intéressante des dynamiques internes aux partis, ce phénomène ne concerne pas la logique de fonctionnement institutionnel de ces derniers.

Les politiciens locaux

Dans cette recherche nous avons repéré des informations à propos des élus régionaux (*party in public office*). En ce qui concerne les données socio-démographiques (genre, âge, profession), le premier problème commun à ces deux régions est celui de la sous-représentation des femmes dans les assemblées électives. En Sicile, durant les derniers vingt-cinq ans, les élues constituent en moyenne le 3%. Cela prend en compte par ailleurs la toute dernière hausse du nombre de députées élues au sein des dernières élections de 2012 (15 sur 90, marquant le record sicilien). Dans la Vénétie les chiffres en pourcentages sont plus élevés, la moyenne atteignant pour la période 1970-2015 à 5%. Il faut toutefois rappeler que le nombre d'élus varie dans les deux régions (nous avons en moyenne 60 élus au Conseil Régional de la Vénétie (50 après la dernière réforme de 2012), et 90 élus dans le Parlement Régional Sicilien.

Quant à l'âge, au *turnover* et à la profession nous avons pu constater des tendances communes. C'est en 1995 pour la Vénétie (45 ans) et en 1996 pour la Sicile (40 ans) qu'on trouve l'âge moyen le moins élevé et le maximum de *turnover*. La raison de ces changements au sein de la classe politique dépend du fait que ces élections se déroulent juste après la chute du système partisan national de 1992/1994, ce qui produit l'apparition de nouveaux partis centrant leur offre électorale sur un véritable changement de trajectoire qui doit passer, aussi, par un renouvellement profond de la représentation publique.

Le niveau d'instruction des élus est en revanche plus haut en Sicile qu'en Vénétie (60% des élus siciliens possèdent un diplôme d'études supérieures contre 46% dans la Vénétie). Ces valeurs, combinées avec les professions d'origine des élus, nous indiquent qu'en général la classe politique régionale d'aujourd'hui est plus cultivée que dans le passé. Cela dépend sans doute du changement du rôle de *gatekeeper* joué par les partis. En effet, le recrutement du personnel politique n'est plus une prérogative exclusive des partis et s'effectue désormais, en bonne partie, en dehors des organisations partisans.

Dans les deux régions nous constatons aussi une baisse de présence pour les travailleurs publics, une augmentation des entrepreneurs indépendants et pour les dernières élections, une hausse de « politiciens de profession ». Une particularité du cas sicilien est représentée par une présence marquée d'élus provenant du monde de la santé publique. Cela s'explique par l'importance exercée par ce secteur en termes d'intérêts diffusés, et nous laisse préfigurer un « conflit d'intérêts ».¹³⁸

Si l'on regarde la carrière politique des élus, en Vénétie la plus grande partie des conseillers ont déjà eu une expérience politique au sein des administrations locales ou dans le parti, et quasiment toujours dans la même région. Les passages du Parlement national et/ou européen vers la région sont peu nombreux. Concernant la Sicile, nous avons déniché le *curriculum vitae* des élus au Parlement

¹³⁸ Ce phénomène, en Sicile, est possible grâce à la gestion totalement autonome de toutes les dépenses concernant la santé publique régionale, en vertu de son Statut Spécial (1946).

Régional dans la plateforme nationale du Ministère de l'Intérieur, mais les données sont peu nombreuses et souvent, non vérifiables. Il semblerait toutefois que seuls 30% des élus siciliens ont eu une expérience antécédente ou postérieure à son mandat régional.

Enfin le *turnover* des élus semble suivre la même tendance observée pour l'âge : très significatif en 1995/1996 (66% en Vénétie, 70% en Sicile), il présente une baisse progressive par la suite.

Pour conclure, ce travail propose une base empirique stable permettant à la fois de réfléchir sur les deux systèmes régionaux et leurs changements et peut-être même de prévoir d'éventuelles évolutions (ou involutions) qui pourraient se produire dans l'avenir. La crise de la démocratie représentative du *Bel Paese*, on le sait, est fortement nourrie par la crise des « partis classiques ». L'analyse des données de Sicile et Vénétie permet par ailleurs de constater que les systèmes régionaux sont eux-aussi très affectés par les faiblesses et les criticités du système central. Parallèlement, ceux-ci présentent des spécificités propres et parfois leur fonctionnement, surtout en termes d'alliances politiques, suit des trajectoires totalement déconnectées de l'organisation centrale. Ainsi aujourd'hui, les alliances gouvernementales nationales diffèrent nettement de celles au niveau régional, tant en Sicile qu'en Vénétie.

Enfin, pour que dans un contexte de démocratie représentative, l'hostilité entre les citoyens et les classes dirigeantes s'apaise, la seule voie possible semble être de restaurer la participation. De ce point de vue, une implication majeure des citoyens dans la construction d'un projet commun de changement dans les organisations partisans permettrait également de renouveler les *memberships* des partis. Au fond, c'est exactement la manière dont les organisations anti-partisans profitent du mécontentement généralisé et assurent leur pouvoir. Ce constat incarne bien le paradoxe de la situation que l'on vit actuellement : les partis classiques ne semblent pas avoir remis en cause leurs pratiques ; ainsi, si on se refait à la signification du mot « crise » que nous avons évoquée dans notre introduction, ils ne le sont pas et continuent de gérer le système « à l'ancienne ». Au contraire, c'est ce modèle de formation « protestataire » qui incarne le mieux cette crise : mettant à profit le malaise collectif, le M5S pourrait changer l'état de l'art du politique seulement si le système à coalition dominante cessait d'imposer ses logiques de compromis inter-partisan ou s'il emportait seul la majorité absolue.

Bibliographie :

Alexander G., « Institutions, path dependence and democratic consolidation », dans *Journal of Theoretical Politics*, 13 (3), 2001, p. 249-270.

Almagisti M., Scarnera N., « Lo specchio del voto nei distretti in trincea », dans *Mappe – Venezia Post*, X (2013), 2, p. 28-30.

Anastasi A., « Il voto siciliano nel lungo andare (1946-1992) », dans M. Morisi (dir.), *Far politica in Sicilia : deferenza, consenso e protesta*, Feltrinelli, Milan, 1993, p. 145-180.

Aucante Y. et Dézé A. (dir.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du cartel-parti en question*, Presses de la Fondation National des Sciences Politiques, Paris, 2008.

Baldini G., Vassallo S., « Sistemi di partito, forma di governo e politica di coalizione nelle Regioni italiane », dans *Le istituzioni del federalismo*, 3-4, 2000, p. 533-572.

Bardi L., *Partiti e sistemi di partito*, Il Mulino, Bologne, 2006.

Bardi L., Ignazi P., Massari O., *I partiti italiani*, Università Bocconi Editore, Milan, 2007.

Bolleyer N., « New Party Organisation in Western Europe : of Party Hierarchies, Stratarchies and Federations », dans *Party Politics*, 18(3), 2011, p. 315-336.

Caciagli M. et al., *Democrazia Cristiana e potere nel Mezzogiorno : il sistema democristiano a Catania*, Guaraldi, Rimini, 1977.

Calise M., *Il partito personale*, Laterza, Rome-Bari, 2000.

Id., *La democrazia del leader*, Laterza, Rome-Bari, 2016.

Carty R. K., « Parties as Franchise Systems. The Stratarchical Organizational Imperative », Sage, Londra, 2004, I éd., éd. cons., (trad. it.) dans Bardi L., *Partiti e sistemi di partito*, Il Mulino, Bologne, 2006, p. 81-101.

Cerruto M., Raniolo F., « Dal partito dominante alla coalizione dominante : le elezioni regionali in Sicilia (1947 – 2008) », dans : *Quaderni dell'Osservatorio elettorale*, 1, 2008, p. 43–98.

Cerruto M., Vassallo S., « Riforme istituzionali e rappresentanza politica nelle Regioni italiane », dans Chiaramonte A., Tarli Barbieri G. (dir.), *Come (non) cambia la classe politica regionale*, Il Mulino, Bologne, 2007, p. 201-220.

D'Alimonte R., « Il sistema elettorale : grandi premi e piccole soglie », dans Chiaramonte A., D'Alimonte R. (dir.), *Il maggioritario regionale. Le elezioni del 16 aprile 2000*, il Mulino, Bologne, 2000, p. 11-34.

Revault d'Allonnes M., *La crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Editions du Seuil, Paris, 2012.

Dalton R., Wattenberg J. M., *Parties without Partisans : Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford University Press, Oxford, 2000.

D'Amico R., « Una modalità negativa del voto di scambio : l'astensionismo in Sicilia », dans : *Quaderni dell'Osservatorio elettorale*, 9, 1982, p. 145-178.

Diamanti I., Riccamboni G., *La parabola del voto bianco. Elezioni e società in Veneto (1946-1992)*, Neri Pozza Editore, Vicence, 1992.

Diamanti I., *Il male del Nord*, Donzelli, Rome, 1996.

Id., *Mappe dell'Italia Politica. Bianco, rosso, verde, azzurro ... e tricolore*, Il Mulino, Bologne, 2009.

Duverger M., *Les partis politiques*, Armand Colin, Paris, 1976, première édition de 1951.

Eldersveld S. J., *Political Parties : A Behavioral Analysis*, MacNally, Chicago, 1964.

Fabrizio D., Feltrin P., « L'uso del voto di preferenza : una crescita continua », dans Chiaramonte, Tarli Barbieri (dir.) *Riforme istituzionali e rappresentanza politica nelle Regioni italiane*, Il Mulino, Bologne, 2007, p. 201-220.

Fava T., « Tangentopoli, Mani Pulite e la Seconda Repubblica », dans *Economia e società regionale. Oltre il ponte*, 1-2, 1999, p. 253-272.

Id., « Veneto. Una regione democristiana », dans : *Le Istituzioni del Federalismo*, 3-4, 2000, p. 631-644.

Feltrin P., « Le elezioni regionali : struttura e costanti delle scelte di voto », dans Ciacagli M., Spreafico A., *Vent'anni di elezioni in Italia. 1968 – 1987*, Liviana, Padoue, 1990, p. 295-319.

Fusaro C., « Statuti e forme di Governo », dans Chiaramonte A., Tarli Barbieri G. (dir.), *Riforme istituzionali e rappresentanza politica nelle Regioni italiane*, Il Mulino, Bologne, 2007, p. 13-40.

Galasso V., Nannicini T., « Competing on Good Politicians », dans : *American Political Science Review*, 105, 2011, p. 79-99.

Katz R., Bardi L., « Preference voting and turnover in Italian parliamentary elections », dans *American journal of political science*, 24, 1980, p. 97-114.

Katz R., Mair P., *Party Organisations. A Data Handbook on Party Organisations in Western Democracies, 1960-90*, Sage, Londres/Newbury Park, 1992.

Id., *How Parties Organize*, Sage, Londres, 1994.

Id., « Changing Models of Party Organisation and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party », dans *Party Politics*, 1(1), p. 5-28.

Kirchheimer O., « The transformation of the West European Party Systems », dans : La Palombara J., Weiner M., *Political Parties and Political Development*, Princeton University Press, Princeton, 1966, p. 177-200.

Koole R., « Cadre, Catch-all or Cartel ? A Comment on the Notion of the Cartel Party », dans *Party Politics*, 2 (4), 1996, pp.507-523.

Ignazi P., *Forza senza legittimità. Il vicolo cieco dei partiti*, Laterza, Rome-Bari, 2012.

Lanza O., Motta R., « Dal maggioritario al proporzionale : il caso siciliano », dans D'Alimonte R., Nelken D., *Politica in Italia. I fatti dell'anno e le interpretazioni*, Il Mulino, Bologne, 1997, p. 127-151.

Lipset M. S., Rokkan S., « Cleavage Structures, Party Systems and Voter Alignments : An Introduction », dans : Lipset M. S. et Rokkan S., *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspective*, Free Press, New York-Londres, 1967, p. 1-64.

Mair P., « Adaptation and Control : Towards an understanding of Party and Party System Change », dans : Daalder H. et Mair P., *Western European Party System : Continuity and Change*, Sage, Londres, 1983, p. 405-430.

Massari O., *I partiti politici nelle democrazie contemporanee*, Laterza, Roma-Bari, 2004.

Mastropaolo A., « Tra politica e mafia. Storia breve di un latifondo elettorale », dans Morisi M. (dir.), *Far politica in Sicilia : deferenza, consenso e protesta*, Feltrinelli, Milan, 1993, p. 84-144.

Mattina L., *I gruppi di interesse*, il Mulino, Bologne, 2010.

Michels R., *La sociologia del partito politico nella democrazia moderna*, 1911, ed. it. Il Mulino, Bologne, 1966.

Morisi M., Feltrin P., « La scelta elettorale : le apparenze e le questioni » dans Morisi M. (dir.), *Far politica in Sicilia : deferenza, consenso e protesta*, Feltrinelli, Milan, 1993, p. 15-80.

Musella F., *Governi monocratici. La svolta presidenziale nelle regioni italiane*, Il Mulino, Bologne, 2009.

Id., « Voto "ad personam" e frammentazione delle assemblee elettive nelle regioni italiane » : www.studielettorali.it/convegni/2009%20-%20X%20Convegno/papers/Musella-paper%20SISE.pdf, 2009.

Pasquino G., *Il sistema politico italiano*, Bologna University Press, Bologne, 2002.

Piattoni S., *Le virtù del clientelismo. Una critica non convenzionale*, Laterza, Rome-Bari, 2007.

Poguntke T., Webb P., *The Presidentialisation of Politics. A Comparative Study of Modern Democracies*, Oxford University Press, Oxford, 2005.

Putnam R. D., Leonardi R. et Nanetti R. Y., *Making Democracy Work : Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, Princeton (N. J.), 1993, I éd., éd. cons. (trad. it) Messori N., *La tradizione civica nelle regioni italiane*, Arnoldo Mondadori Editore, Milan, 1993.

Raniolo F., *La partecipazione politica*, Il Mulino, Bologne, 2008.

Id., « Sicilia. Dal sistema a partito dominante al bipolarismo instabile », dans *Istituzioni del federalismo*, n. 3-4, 2000, p. 821-838.

Renda F., *Storia della Sicilia dalle origini ai giorni nostri*, Sellerio, Palermo, 2003.

Sberna S., « L'irresistibile autonomia. Crisi e continuità nel sistema politico siciliano », dans : Ignazi P., Bardi L., Massari O., *Non solo Roma*, Università Bocconi Editore, Milan, 2013, p. 265-311.

Sciarrone R., *Alleanze nell'ombra. Mafie ed economie locali in Sicilia e nel Mezzogiorno*, Donzelli, Rome, 2011.

Vassallo S., « Le elezioni regionali 2005. Alternanze, personalizzazione e ricambio », dans *Le istituzioni del Federalismo*, 6, 2005, p. 987-1006.

Id., « Le giunte regionali in cerca di stabilità », dans Chiaramonte A., D'Alimonte R. (dir.), *Il maggioritario regionale. Le elezioni del 16 aprile 2000*, il Mulino, Bologne, 2000, p. 59-78.